

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	30 (1984)
<b>Artikel:</b>	Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) : du néolithique à l'époque romaine
<b>Autor:</b>	Kaenel, Gilbert / Curdy, Philippe / Zwahlen, Hanspeter
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835614">https://doi.org/10.5169/seals-835614</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

Bibliothèque historique vaudoise

Collection dirigée par Colin Martin

N° 30

Gilbert Kaenel Philippe Curdy Hanspeter Zwahlen

# Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) du Néolithique à l'époque romaine

Avec la collaboration de

Martin Bossert – sculpture  
Anne Geiser – numismatique  
Christian Simon – anthropologie  
Claude Olive – archéozoologie



LAUSANNE 1984

*Couverture :*

La plaine du Rhône et les collines de St-Trophon (à droite), Charpigny et Baysaz (à gauche au premier plan) en 1899. Vue du nord, du vignoble de Verschiez (Rapport de A. Naef 1895-1898, déposé aux Archives cantonales vaudoises).

**Saint-Triphon, Le Lessus**  
**(Ollon, Vaud)**  
**du Néolithique à l'époque romaine**



CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

Bibliothèque historique vaudoise  
Collection dirigée par Colin Martin

Nº 30

Gilbert Kaenel Philippe Curdy Hanspeter Zwahlen

# Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud)

## du Néolithique à l'époque romaine

Avec la collaboration de

Martin Bossert – sculpture  
Anne Geiser – numismatique  
Christian Simon – anthropologie  
Claude Olive – archéozoologie

LAUSANNE 1984

*Code de citation préconisé :*

Gilbert Kaenel, Philippe Curdy et Hanspeter Zwahlen :  
Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) du Néolithique à l'époque  
romaine. Cahiers d'Archéologie romande n° 30, Bibliothèque  
historique vaudoise, Lausanne 1984.

*Publié avec l'aide du département  
de l'Instruction publique et des cultes du canton de Vaud.*

ISBN 2-88028-030-3

Les commandes et les demandes d'échange pour le présent ouvrage  
doivent être adressées à la Bibliothèque historique vaudoise,  
M<sup>e</sup> Colin Martin, Petit-Chêne 18, CH-1002 Lausanne.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés  
pour tous les pays.

© 1984 by Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne.

Photocomposition : cicérotique s.a. — Lausanne  
Impression : Imprimerie Chabloz S.A. — Mauraz

# I. Contexte général des recherches récentes

## Objectifs et contenu

Cet article a comme point de départ la campagne de fouilles de 1972 et un complément à cette campagne réalisé en 1979. Les auteurs se proposent d'une part de présenter les résultats de ces recherches, soit le *rapport des fouilles*, et d'autre part de les intégrer à l'archéologie du site ; ils établissent ainsi un *bilan des connaissances* acquises et des hypothèses explicatives pour chaque période et chaque problème soulevé par ces fouilles récentes, sans toutefois chercher à élargir la présentation hors du contexte interne de St-Triphon (seules les notions essentielles à la compréhension des interprétations proposées seront ici mises à contribution)<sup>1</sup>.

## Responsabilités et remerciements

La campagne de fouilles de 1972 a été dirigée par D. Weidmann, avec la collaboration principalement de M. Klausener et, en partie, de G. Kaenel<sup>2</sup>, celle de 1979 par G. Kaenel<sup>3</sup>. Dans les deux cas, il s'agissait de mandats de la *section des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud* (MHAVD) par J.-P. Vouga, architecte de l'Etat en 1972, J.-P. Dresco (son successeur) et D. Weidmann (devenu archéologue cantonal) en 1979. Le financement intégral des travaux de terrain a été pris en charge par le *département des travaux publics* de l'Etat de Vaud, auquel est rattachée la section MHAVD. L'élaboration de la documentation, en vue de la présente publication, a été rendue possible grâce à l'octroi de crédits d'étude, l'un en 1976 et l'autre en 1980/81, du *département de l'Instruction publique et des cultes* de l'Etat de Vaud, par l'intermédiaire du *Musée cantonal d'archéologie et d'histoire* (MCAH Lausanne), par son directeur, R. Wiesendanger.

La rédaction de ce rapport est le fruit d'une réflexion commune des auteurs, organisée sous la responsabilité de G. Kaenel qui s'est attaché à l'établissement d'un état des recherches et connaissances sur le site de St-Triphon ; Ph. Curdy est plus particulièrement responsable de l'analyse stratigraphique, des structures archéologiques et de leur contexte, H. Zwahlen des tombes de l'âge du Bronze. Les

relevés ont été mis au net par V. Loeliger (1972), H. Zwahlen et Ph. Curdy (1979) ; le mobilier archéologique a été dessiné par V. Loeliger, sauf quelques objets de bronze par F. Burri et M. Klausener.

## Les fouilles de 1972 à 1979. Circonstances et déroulement

### *La fouille de 1972*

Au début de l'année, une bande de terrain de 20 m de largeur a été évacuée à l'aide d'un puissant engin mécanique sur le pré du *Lessus*, en bordure du front de taille de la carrière. Ces travaux de déblaiement avaient pour but de mettre à nu le rocher en vue de son exploitation ; la moraine, d'une épaisseur impressionnante (plus de 10 m par endroits) était ainsi projetée par l'excavatrice du haut de la falaise, avec l'ensemble des sédiments post-glaciaires et par conséquent les couches archéologiques recouvrant cette moraine jusqu'à l'humus actuel (fig. 1) ! Cette destruction irréparable s'est poursuivie d'ouest en est sur une longueur de plus de 100 m avant l'intervention des archéologues...

Averti de cet état de fait, D. Weidmann, délégué par l'architecte de l'Etat et chargé de prendre en main une éventuelle intervention archéologique, a effectué une première visite des lieux le 28 février, en compagnie de G. Kaenel. Une fouille de sauvetage a alors été organisée au pied levé, dans des conditions très défavorables, sous la pression continue de l'avance des travaux pour le compte de la carrière (ce que les choix tactiques – sondages mécaniques – et les carences dans la documentation traduisent très clairement, voir plus bas).

Cette campagne de fouilles s'est déroulée en deux temps.

### *1. Du 28 février au 7 avril 1972 :*

- repérage et récolte de surface ;
- ouverture de sondages à la pelle mécanique dans la zone orientale menacée par l'avance des travaux (*tranchées A, B, C, D, E*) (fig. 2) ;
- exploration à la pelle mécanique d'une zone où des murs, dont les restes étaient visibles dans le

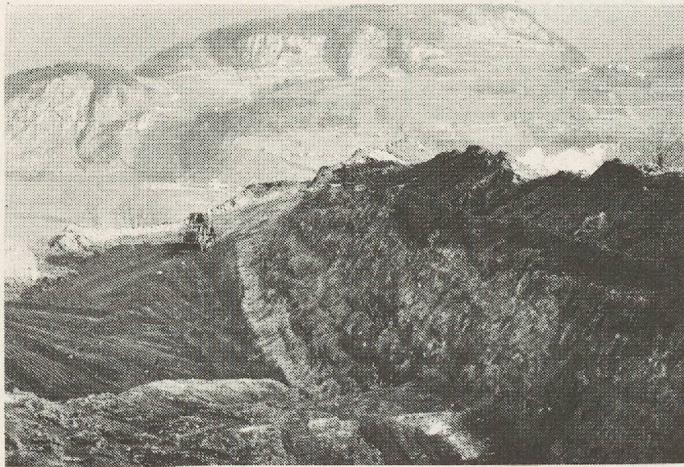


Fig. 1 St-Tiphon, Le Lessus 1972. Vue du sud-ouest. Dégagement des terres à l'excavatrice avant l'exploitation de la roche.  
Zone détruite avant le début de l'intervention archéologique.



Fig. 2 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Vue du nord-est. Tranchées E (au premier plan) à B (voir fig. 12).

- profil, avaient été emportés par la machine avant l'intervention des archéologues (*chantier A*);
- fouille rapide d'un secteur aux structures diverses et d'époques différentes (*chantier B*), sorte d'îlot temporairement contourné par les machines et finalement détruit de la même manière (5 avril);
  - décapage de la surface (humus et couches superficielles) à la pelle mécanique dans la zone orientale, entre le chantier B et la tranchée B et entre les tranchées A, E et B.
  - Repérage de l'emplacement de la tombe *En la Porte*, détruite en 1971.

## 2. Du 3 mai au 6 juillet 1972:

- fouille de la zone réservée du *chantier C* (entre les tranchées D et E) en caissons (rappelons que la surface, l'humus et les couches superficielles avaient été dégagées par l'excavatrice!).

## Sondages en 1972

Au mois d'août 1972, plusieurs tranchées ont été creusées au lieu-dit *En la Porte*, à proximité (à l'est) de la tombe détruite en 1971, à l'occasion d'un raccordement de canalisation. Un relevé des parois de ces tranchées a permis de repérer la présence de quelques fosses et de «niveaux archéologiques» (Weidmann 1979, 235) avec charbons de bois et tessons d'allure «âge du Bronze».

## Sondages en 1974

«Des sondages préventifs ont été entrepris en août 1974 dans la partie sud-ouest de la colline, en vue

d'une nouvelle extension de la carrière. Aucun vestige d'habitat n'est apparu dans cette zone pourtant riche en ensellures diverses.

Seules deux sépultures en pleine terre, isolées, sans matériel datant, ont été découvertes.

Sondages et documentation MHAVD.» (Weidmann 1979, 236-237).

## Première phase d'élaboration en 1976

- Mise au net de la documentation et première évaluation du mobilier archéologique et des problèmes soulevés (voir Kaenel 1978);
- étude d'un échantillon de la faune (Masson 1976).

## La fouille de 1979

Malgré une longue interruption, qui avait entraîné la dégradation des témoins et des caissons dont la fouille n'avait pu être terminée en 1972, une nouvelle intervention a été organisée dans le but d'explorer la dernière bande de terrain intacte dans le talus, au nord du chantier C, irrémédiablement condamnée, et de tenter d'appuyer l'interprétation de la séquence stratigraphique et chronologique du site par des observations plus détaillées que celles qui avaient pu être recueillies en 1972.

Cette campagne s'est déroulée du 2 juillet au 6 août 1979 (fig. 3).

Un complément (dont il ne sera plus question par la suite) visant à démontrer un dernier témoin ainsi qu'à récupérer du mobilier en surface de la moraine, à l'extrême de l'ensellure (zone P. 15, fig. 12), a été effectué au printemps 1980 (A. Gubéran).

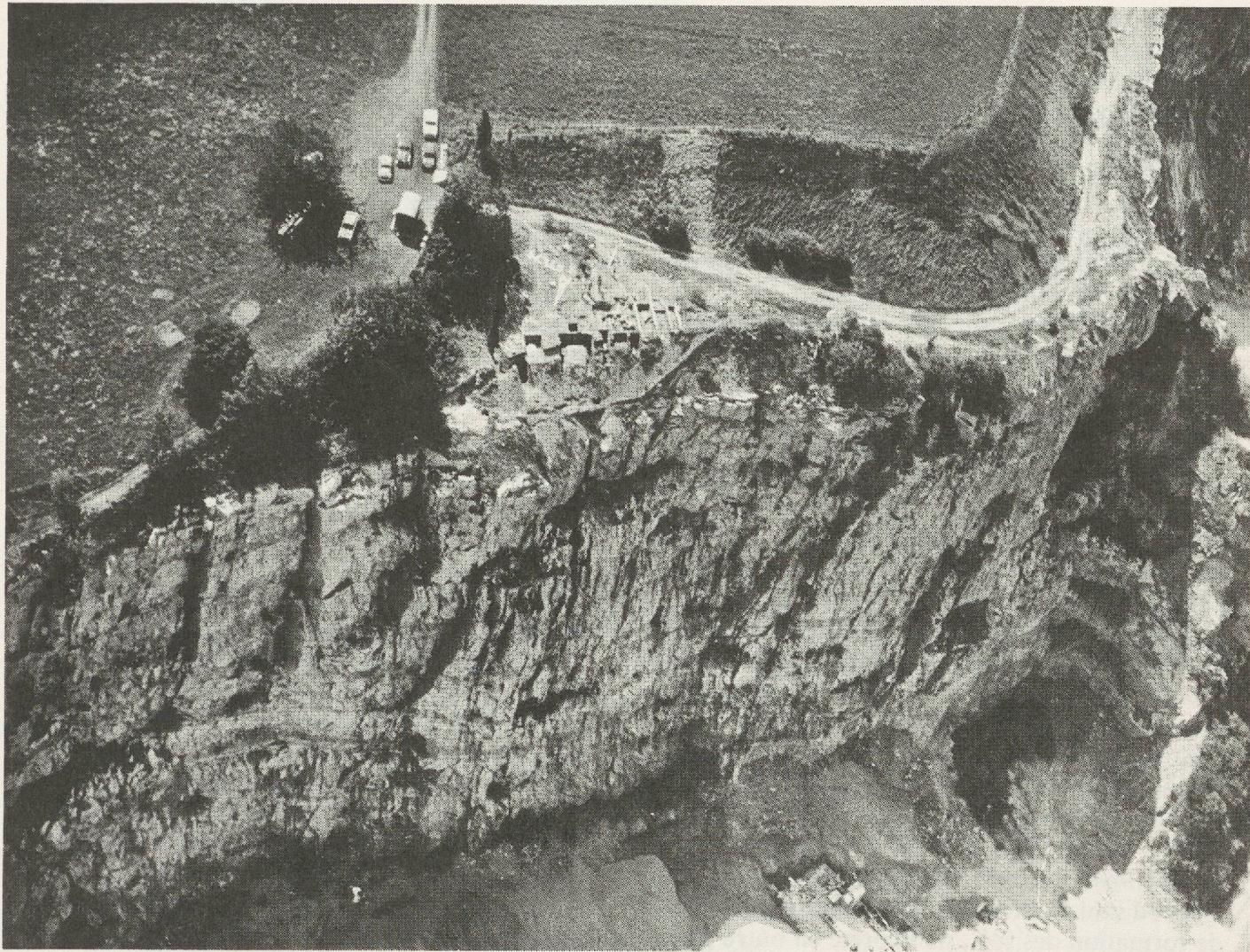


Fig. 3 St-Tiphon, Le Lessus 1979. Vue du nord. Secteur d'intervention en bordure de la carrière.

### Sondages en 1979

En octobre 1979, après la campagne de fouilles, 9 sondages ont été exécutés à l'ouest du plateau, près du Signal, avant l'entreposage des déblais de la zone exploitée; quelques traces, charbons et «structures archéologiques dont la profondeur varie de - 50 à - 80 cm» ont été observées.

Sondages et documentation MHAVD (Rapport M. Klausener, 3.10.79).

*L'élaboration de l'ensemble de la documentation et l'établissement de ce rapport* ont été conduits par les soussignés, parallèlement à d'autres travaux, *entre 1980 et 1983*.

### Critique des fouilles et limites de la documentation

La consultation de cet article entraîne un sentiment de frustration, pour les lecteurs comme pour les rédacteurs... De très nombreuses questions, certai-

nes essentielles à la compréhension de la préhistoire ou de l'histoire du Chablais vaudois, ont été soulevées, ou simplement effleurées par ces recherches; aucune n'a pu être résolue ou traitée de manière satisfaisante.

Plusieurs raisons peuvent être invoquées (partant du manque de préparation des exécutants à une telle tâche):

- l'urgence des délais de 1972 s'est traduite par un choix de secteurs d'intervention limités, après des sondages mécaniques destructeurs; la documentation est déficiente;
- la plupart des structures archéologiques, endommagées par ce procédé, n'ont été qu'entrevues ou fouillées partiellement; de plus, le mobilier n'a que rarement été prélevé de manière utilisable pour une analyse détaillée (non situé dans l'espace, mais simplement par «couche»,  $m^2$  ou «structure», il reste souvent sans signification), ce que le tableau des anomalies (p. 50-51) et le manque d'interprétation fonctionnelle ou même

- chronologique montrent clairement ;
- la compréhension, très limitée pendant la fouille, n'a pu être que faiblement augmentée au cours de l'étude proprement dite ;
  - même si la fouille « fine » de 1979 permet, dans une certaine mesure, de pallier ces défauts, les surfaces à disposition étaient alors trop peu étendues pour permettre une compréhension immédiate sur le terrain, en particulier au niveau des structures d'habitat ;
  - la documentation recueillie est en conséquence disparate, empêchant les comparaisons, même entre des secteurs voisins.

– Les *caractéristiques du gisement* à elles seules compliquent son exploration au plus haut point : des traces d'*habitats* du Néolithique moyen, du Bronze ancien, du Bronze final, puis de La Tène finale, du début de l'époque romaine, de l'époque romaine tardive et du Moyen Age, associées à des *sépultures* des différentes périodes en question, se recoupent au même emplacement. Le pré du Lessus, en cet endroit, a toujours été recherché par les hommes qui ont, au cours du temps, brassé, mélangé, voire détruit les restes des occupations plus anciennes en creusant des fosses, aménageant des terrasses, etc. ; quand le site était délaissé, l'*érosion* sur la pente contribuait également à modifier ou déplacer ces vestiges.

Le *sédiment* même de St-Tiphon, cailloutis, graviers ou sables, à travers l'ensemble du processus de formation des sols, ne se prête en outre pas à une distinction optique des différents horizons archéologiques. Une tentative de les restituer à l'aide de projections de matériel (voir plus bas) ne permet malheureusement pas d'isoler tel ou tel horizon de manière claire, mais illustre bien ce phénomène de *remaniements* : des tessons néolithiques ou de l'âge du Bronze se trouvent associés à des structures de la Tène, ou du mobilier de la Tène en abondance dans une structure gallo-romaine... La plupart de ces éléments sont déjà en soi difficiles à sérier typologiquement, et, de plus, les horizons n'ont que très rarement pu être individualisés sur la fouille.

#### Apport scientifique de l'opération (voir chapitre IV)

Malgré ces restrictions sévères apportées à la valeur de la documentation recueillie, quelques points forts, à différents niveaux, peuvent être relevés :

- établissement d'une séquence stratigraphique cohérente, l'une des plus complètes de la vallée du Rhône, qui permet d'aborder des considérations d'ordre purement géologique, pédologique ou écologique, en relation avec les autres sites fouil-

lés (Collombey, Sembrancher ou même Sion en Valais, voir plus bas). Les grandes lignes de cette séquence avaient déjà été établies une vingtaine d'années plus tôt par O.J. Bocksberger (voir bibliographie et plus bas) ;

- au niveau des civilisations qui se sont succédées : une représentation au *Néolithique moyen* peut être restituée sur la base de quelques tessons, ce qui n'était pas clairement le cas jusque là ; en ce qui concerne l'*âge du Bronze, ancien, moyen ou final*, mis à part la fouille de nouvelles sépultures (fragmentaires) du Bronze ancien et moyen, on ne peut que compléter les thèses de O.-J. Bocksberger ;
- en revanche, la mise en valeur du complexe de la *fin de La Tène*, qui n'avait jusque là pas retenu l'attention des chercheurs précédents (seuls quelques éléments de tombes détruites avaient été publiés (Schenk 1906) ou mentionnés (Dubuis 1938, 1939; Bocksberger 1959, 1960/61), est nouveau pour la région. La richesse du mobilier, provenant de structures d'habitat principalement et de quelques sépultures d'enfants, à l'endroit des fouilles de 1958-1960, 1972 et 1979, offre une ouverture sur la fin de l'âge du Fer et sur le début de l'époque romaine dans la région ;
- la séquence La Tène se termine en effet par un *horizon augustéen*, dont malheureusement les relations stratigraphiques ne peuvent être envisagées en détail (en raison des limites énoncées plus haut) ;
- la mise au jour de constructions et de mobilier de l'*époque romaine tardive* (dernière – ? – période touchée par ces fouilles) représente également un acquis important au niveau de l'interprétation historique.

Un fragment d'autel d'époque romaine est étudié par *M. Bossert* (p. 99).

Un bilan de nos *connaissances numismatiques* (partielles !) a été rédigé par *A. Geiser* (p. 103).

Un complément à l'*anthropologie* (de l'âge du Bronze ancien et de la Tène finale) est en outre apporté par *Ch. Simon* (p. 113).

L'étude de la *faune*, présentée ici par *C. Olive* (p. 119), d'une signification limitée en raison des conditions de prélèvements et du gisement (voir plus haut), n'a pas fait l'objet d'une étude d'ensemble, mis à part dans quelques secteurs (pour la campagne de 1972: Masson 1976).

## Poursuite des recherches

Un chapitre spécial consacré au problème de l'occupation celtique et du début de l'époque romaine sera intégré à une recherche en cours (voir note 1).

Notre prétention est d'établir ici un *bilan* des connaissances disponibles et des conceptions actuelles concernant St-Triphon. Cela se traduit avant tout par la présentation d'un plan synthétique de la colline avec les lieux de trouvailles sommairement commentés (fig. 4, 5)<sup>4</sup>.

Nous espérons ainsi permettre d'accéder rapidement à la documentation particulière (ou, le cas échéant, rendre ce retour superflu) et offrir un point de départ pour des recherches futures qui ne manqueront pas de devoir être envisagées, sur le terrain tout d'abord, mais aussi avec une étude plus détaillée du matériel recueilli à ce jour, céramique ou mobilier funéraire de l'âge du Bronze ou de l'époque romaine par exemple, qui présentent des possibilités d'analyse typologique et quantitative que nous n'avons pas abordées ici.

## II. Historique des recherches jusqu'en 1972 (fig. 4-5)

Dans ce chapitre, les découvertes faites à St-Triphon sont simplement énumérées et sommairement commentées dans l'ordre de leur succession depuis près de deux siècles, avec la dernière référence bibliographique ou celles qui apportent des arguments indispensables. Bien que seules les découvertes de St-Triphon et en particulier de la zone du Lessus nous concernent ici, nous avons tout de même tenu compte de celles de la colline voisine de Charpigny, au sud, considérant ces deux éminences avec celle de Baysaz, à l'est, comme une unité au cœur de la plaine. Les trouvailles effectuées au pied de ces collines sont aussi intégrées à ce chapitre.

Une analyse au niveau du territoire, ou de la région, qui demanderait la prise en compte des nombreuses trouvailles d'époques diverses effectuées à proximité, sur les versants orientaux et occidentaux de la vallée, n'a pas été développée ici (voir, par exemple, pour le Néolithique moyen, Crotti et al. 1983).

Nous reprendrons plus loin (*chapitre IV*, p. 83), regroupées du Néolithique au Moyen Age, les observations effectuées et les interprétations proposées dans la littérature, en les intégrant aux résultats des fouilles de 1972 et 1979<sup>s</sup>.

### Jusque vers 1900

A St-Triphon, les premières découvertes mentionnées dans la littérature, après celles de «Médailles d'argent et de bronze, tant consulaires qu'impériales, comme aussi des vases antiques, soit entiers, soit brisés» et des milliaires (Levade 1824, 313), sont celles de *Charpigny*.

En 1837, de nombreuses tombes ont été mises au jour «en plantant des vignes» (Viollier 1927, 258, avec littérature) «sur le versant méridional» de la colline (Troyon 1841, 12, note 5, première mention). Il s'agit en tout cas de sépultures du Bronze ancien, moyen et peut-être final (Bocksberger 1964, 87), et de l'époque romaine tardive, si l'on en croit l'existence de deux bracelets d'argent dans la même tombe (Troyon 1841, note 5; 1844, 4; T. 1, 11)<sup>e</sup>.

Avant 1856, un dépôt de fondeur remontant à la fin du Bronze final a été découvert «en faisant sauter un bloc erratique» (Troyon 1868, 45; Bocksberger 1964, 87).

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> s., «des pilotis couchés et de nombreux objets en bronze, notamment une petite balance» ont été mis au jour au pied de la colline, à

3 m de profondeur, «dans l'exploitation de terre glaise pour la tuilerie sise près de la gare» (Naef 1895-1898, 28). A. Naef a visité les lieux le 1<sup>er</sup> mai 1895; un ouvrier lui a montré un dessin en couleur de la main de F. Troyon!<sup>f</sup>. Il pourrait s'agir, selon Naef (*ibid.*), des «restes d'un pont de l'ancienne voie romaine, le chemin des Pèlerins du Moyen Age, chemin qui passait tout près de là», (fig. 5/2; voir plus bas, *chapitre IV*).

Pour *St-Triphon* et en particulier la zone appelée *Le Lessus* (autrefois La Motte; voir plus bas et note 9), les découvertes sont les suivantes:

*Au début (?) du XIX<sup>e</sup> s.*, le milliaire de Licinius (actuellement déposé dans l'église d'Ollon) a été mis au jour à l'ouest de St-Triphon, au pied des carrières, le long du «Sentier des Pèlerins», l'ancienne route romaine (fig. 5/1. Naef 1895-1898, 8 13, ss) et non pas entre St-Triphon et Ollon (Levade 1824, 314; Martignier et de Crousaz 1869, 879) ou dans les ruines de la chapelle (Walser 1967, 33).

Un autre milliaire de Trajan (disparu dès le milieu du XIX<sup>e</sup> s.) était utilisé en réemploi dans la porte d'accès au Lessus, romane sinon plus ancienne (fig. 5/13. Levade 1824, 314; Martignier et de Crousaz 1869, 879).

*Vers 1860*, une portion de chaussée empierrée, d'environ 3 m de largeur, fut découverte près de l'ancienne forge, au pied des carrières du Lessus, sur le parcours du «Sentier des Pèlerins». Il s'agit très vraisemblablement de l'ancienne route romaine (fig. 5/2).

A l'opposé de cette route, à l'est de la colline, au-dessous de la chapelle romane, les restes d'un bâtiment romain ont été reconnus; le mobilier a été livré au commerce (fig. 5/17. Naef 1895-1898, 10).

*Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> s.*, plusieurs tombes ont dû être détruites sur la colline; nous en ignorons pour la plupart l'emplacement exact. Il s'agit de trouvailles isolées, en tout cas du Bronze ancien, d'une tombe du Bronze moyen (Viollier 1927, 259; Bocksberger 1964, 87) et d'objets de La Tène ancienne et finale, provenant de plusieurs tombes dont certaines «dans une vigne au-dessous de la Tour», de l'époque romaine tardive et du Haut Moyen Age, qui sont parvenus à F. Troyon au MCAH Lausanne (comme 2 bracelets de la fin de La Tène et 1 crochet de ceinture du VI<sup>e</sup> s. en 1864) ou au BHM Berne avec la collection de Bonstetten entre autres.

Des sépultures à incinération romaines ont été

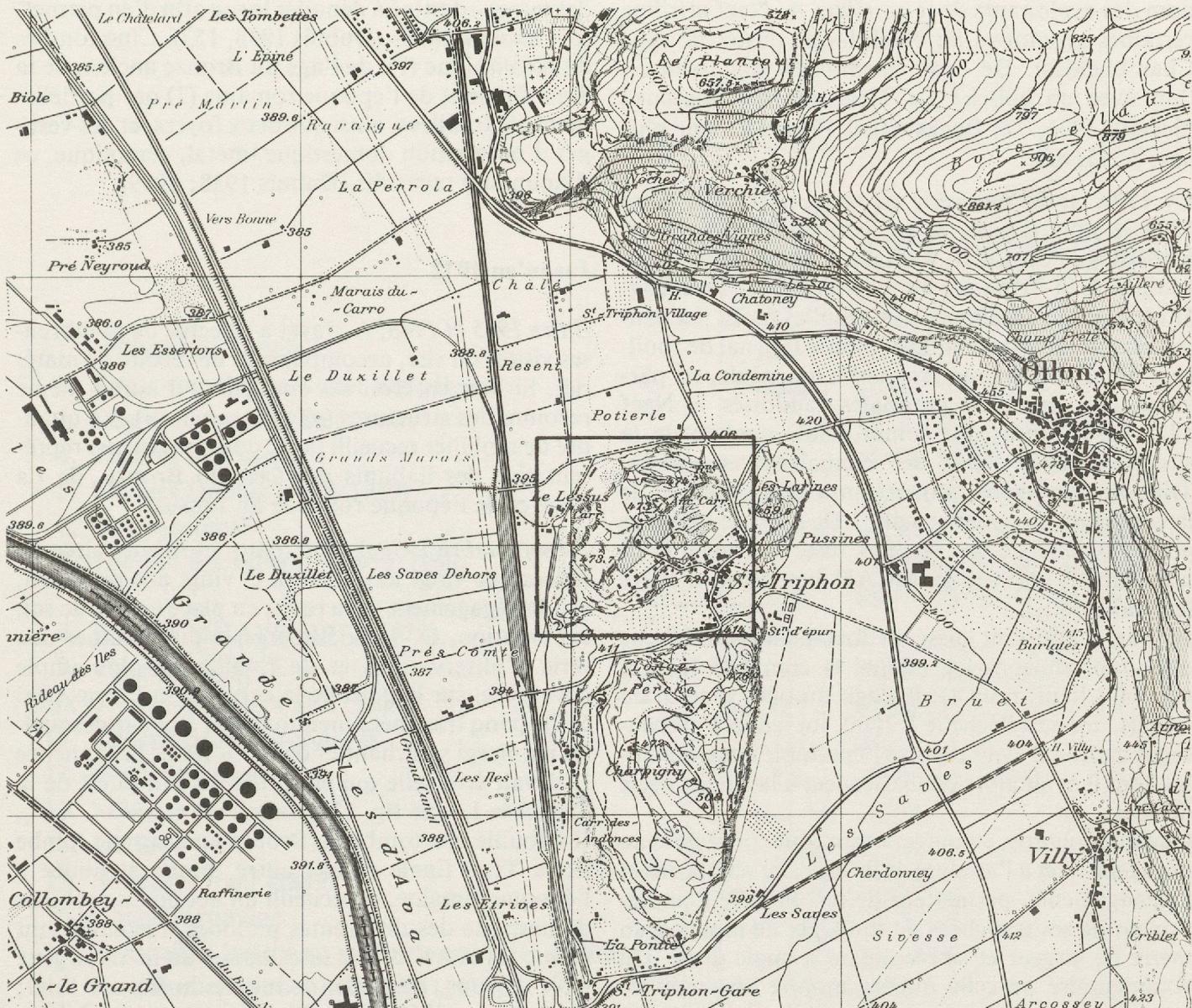


Fig. 4 Les collines de St-Trophime et Champigny dans la plaine du Rhône.  
Zone encadrée : voir fig. 5.

Extrait de la CN au 1:25 000, feuille 1284, Monthey, reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie du 8.6.1983.

détruites au-dessous du « Sentier des Dames » (fig. 5/28). De même, des sépultures à inhumation, également romaines semble-t-il, auraient été mises au jour plus loin, en-dessous de la Tour (fig. 5/24); s'agit-il du même emplacement que celui d'où provient le bracelet La Tène finale (voir plus haut) ?

En 1874, 12 tombes à inhumation (tête à l'ouest) ont été bouleversées à St-Trophime; l'une d'elles était « formée de 2 grandes dalles reposant sur la roche et fermée à chaque bout par une brique triangulaire » (Inventaire MCAH Lausanne, F. Troyon).

En 1877, un dépôt de fondeur a été mis au jour au-dessus de la carrière (Schenk 1906, 70) (fig. 5/3); il est attribué au Bronze moyen par Bocksberger (1964, 88).

En 1887 (si l'on croit une étiquette au collège d'Aigle), un autre dépôt de fondeur, associé à des restes de cette « fonderie » (foyer, charbons, pièces de grès rubéfiées; Schenk 1906, 70), a été mis au jour au même endroit près du Signal (fig. 5/21); il est aussi attribué au Bronze moyen (Bocksberger 1964, 88).

Un four à chaux a été découvert également près du Signal (Naef 1895-1898, 12).

De très nombreuses tombes du Bronze ancien, moyen et final ont été massacrées au cours des travaux de la carrière (fig. 5/4), surtout en 1888 (Schenk 1906, 71) et dans les années qui suivirent, 1890 et 1891 (Naef 1902); il s'agit de la célèbre collection Pousaz-Gaud, aujourd'hui disparue, du

nom des exploitants de la carrière; A. Naef attribue certaines sépultures au Néolithique (cistes de type Chamblandes). De rares inventaires sont connus, l'un avec un gobelet La Tène est fort douteux! (Schenk 1906, 72; Bocksberger 1964, 88; voir plus bas, p. 65, 85).

En 1899, après une série de reconnaissances entre 1895 et 1898 (fig. 6, 8, 10, couverture), A. Naef, archéologue cantonal, a effectué une campagne de fouilles à St-Tiphon, au sud-est de la Tour (fig. 5/14, 15). Les résultats de ses fouilles n'ont malheureusement jamais été publiés, son «Journal de fouilles» (du moins la première partie qui, seule, est parvenue aux Archives cantonales vaudoises = Naef 1895-1898), après une remarquable analyse de la situation et de l'état des connaissances sur St-Tiphon et sa région, s'interrompt avant le début de la campagne proprement dite! De plus, le mobilier archéologique de ces fouilles reste introuvable (il n'est jamais parvenu au MCAH Lausanne, d'après le catalogue...).

A. Naef a pourtant laissé un document essentiel que nous reproduisons ici, adapté et complété (fig. 5, voir plus haut, note 4): il s'agit du plan général du Lessus, dressé à l'échelle 1:1000, sur lequel l'archéologue cantonal avait reporté l'ensemble des trouvailles dont il avait alors connaissance, à la fin du siècle dernier.

Quelques photos, en outre, avant tout consacrées au dégagement et à l'analyse de la Tour, de ses abords et aménagements, permettent de reconnaître l'emplacement de ses tranchées de sondage, de moins d'un mètre de largeur et se recoupant à angle droit. Un commentaire de celle qui les montre en cours de creusement (fig. 9) permet de les situer à l'emplacement d'une zone de concentration de trouvailles sur le plan en couleur de Naef et porte la légende suivante: «Tranchées sur l'esplanade où l'on va installer le tas de pierres, [illisible] et marguerite sur la gauche, entre les deux tranchées parallèles. 2 piquets indiquent l'endroit où furent trouvés les débris de poterie gauloise et romaine».

### Jusqu'en 1939

Entre 1931 et 1938 (la famille Kaesermann-Büchi avait succédé à la famille Pousaz-Gaud à la direction de la carrière), plusieurs tombes ont dû être mises au jour, dont le mobilier, malheureusement accompagné d'aucune indication ou observation, a en partie été publié par O. Dubuis (1938, fig. 38, 39; 1939, fig. 25).

En 1938 et 1939, une série d'observations et des fouilles de sauvetage localisées ont été effectuées par O. Dubuis (fig. 5/5), à l'occasion de l'enlèvement

des terres «destiné à dénuder le roc afin d'en permettre l'exploitation» (Dubuis 1938, 153). Cinq tombes du Néolithique (?), de l'âge du Bronze ancien, de la Tène finale et de l'époque romaine (?) ont partiellement été fouillées, ainsi que deux foyers, et des vestiges d'occupation domestique (métal, céramique, os d'animaux) recueillis (Dubuis 1938; 1939).

### Jusqu'en 1972

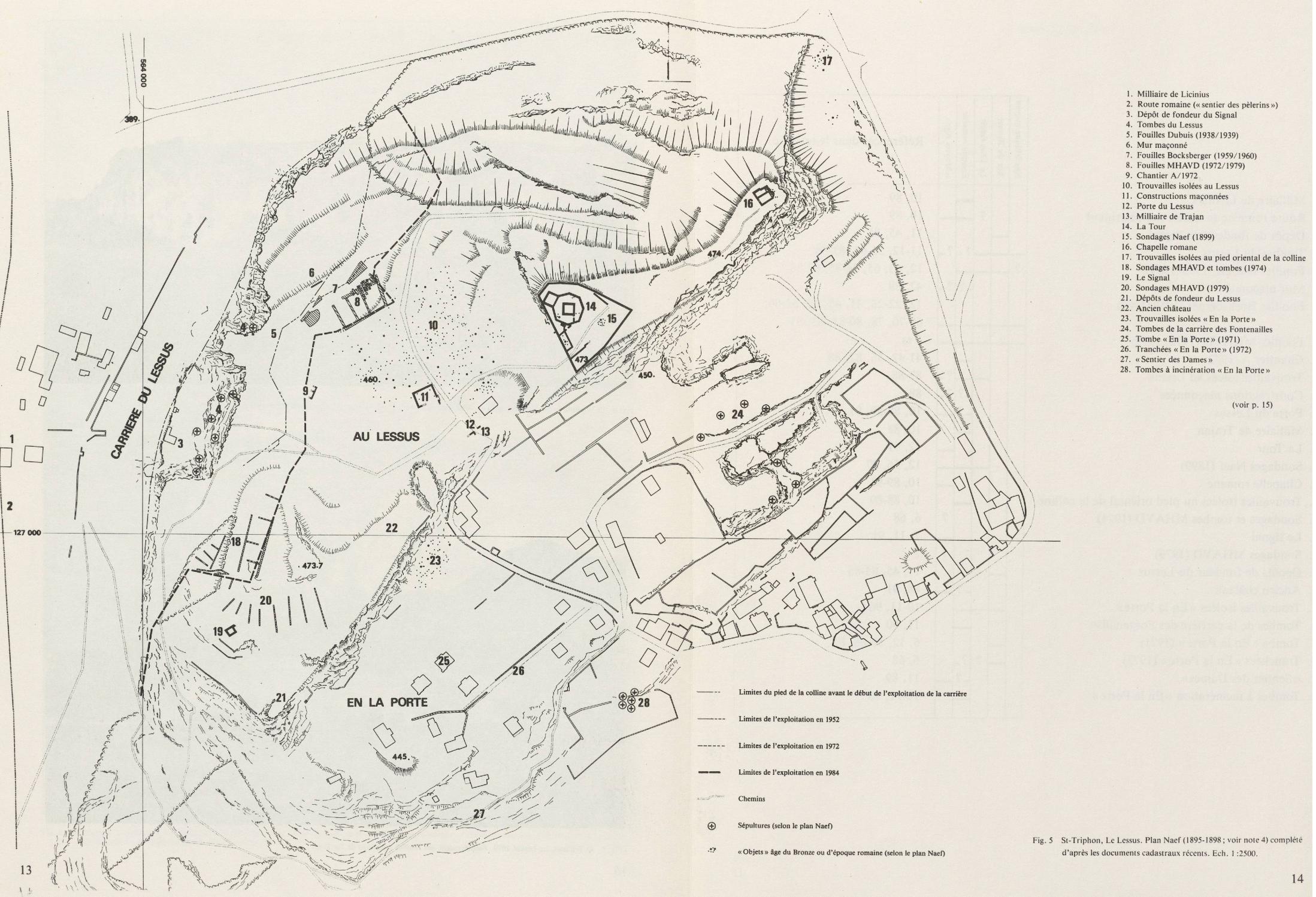
Entre 1945 et 1948, A. Jayet a effectué de nombreuses visites du site, accompagnées de récolte de matériel. Si l'on en croit ses étiquettes, il aurait même reconnu des structures («foyer romain»). La quantité de mobilier recueilli (avec quelques os) est représentative des habitats des âges du Bronze, de La Tène et de l'époque romaine au Lessus<sup>8</sup>.

De septembre 1958 à 1960, dans les mêmes circonstances que vingt ans plus tôt et vingt ans plus tard, soit le dégagement de la roche en place en vue de son exploitation, O.-J. Bocksberger a pu effectuer une série d'observations et de fouilles de plus ample envergure, sur le bord de la carrière du Lessus (fig. 5/7); (cinq tranchées mentionnées, à partir desquelles il a élargi son chantier de 1959/1960; la Tranchée II devait être celle qui est située au sud-ouest de la Tranchée I, voir fig. 12).

Il a fouillé une tombe du Bronze ancien, une tombe de la Tène finale et une autre tombe attribuée à l'époque romaine, et recueilli un abondant mobilier domestique des différentes périodes, reconnaissant même les restes d'une installation de métallurgiste (sole de four, fragment de moule du Bronze final; Bocksberger 1959; 1960/61; 1964; Sauter et Bocksberger 1959).

En 1971, un fragment de bloc sculpté a été mis au jour sur le plateau du Lessus en bordure d'un champ.

A la fin de l'automne 1971, une tombe du Bronze moyen a été détruite lors de la construction d'une villa, au lieu dit «En la Porte» (fig. 5/25).



1. Milliaire de Licinius
2. Route romaine («sentier des pèlerins»)
3. Dépôt de fondeur du Signal
4. Tombes du Lessus
5. Fouilles Dubuis (1938/1939)
6. Mur maçonné
7. Fouilles Bocksberger (1959/1960)
8. Fouilles MHAVD (1972, 1979)
9. Chantier A/1972
10. Trouvailles isolées au Lessus
11. Constructions maçonnées
12. Porte du Lessus
13. Milliaire de Trajan
14. La Tour
15. Sondages Naef (1899)
16. Chapelle romane
17. Trouvailles isolées au pied oriental de la colline
18. Sondages et tombes MHAVD (1974)
19. Le signal
20. Sondages MHAVD (1979)
21. Dépôts de fondeur du Lessus
22. Ancien château
23. Trouvailles isolées «En la Porte»
24. Tombes de la carrière des Fontenailles
25. Tombe «En la Porte» (1971)
26. Tranchées «En la Porte» (1972)
27. «Sentier des Dames»
28. Tombes à incinération «En la Porte»

	Néolithique moyen	Age du Bronze	La Tène finale	Epoque romaine	«Moyen Age»	Références dans le texte: p.
1. Milliaire de Licinius						10, 89
2. Route romaine («sentier des pèlerins»)		?				10, 89
3. Dépôt de fondeur du Signal						11, 45, 85
4. Tombes du Lessus			?	?		11-12, 56-68, 83-88
5. Fouilles Dubuis (1938/1939)	?					12, 63, 65, 84-85, 87-88
6. Mur maçonné				?	?	42, 88
7. Fouilles Bocksberger (1959/1960)						12, 22-28, 41, 45, 56, 62-66, 69-70, 78, 80-81, 83, 91
8. Fouilles MHAVD (1972, 1979)						5 ss
9. Chantier A/1972						41-42, 56, 82, 88
10. Trouvailles isolées au Lessus				?		87-88
11. Constructions maçonnées				?	?	88
12. Porte du Lessus			?			10, 88-89, 91
13. Milliaire de Trajan						10, 83
14. La Tour						12, 91
15. Sondages Naef (1899)						12, 56, 87
16. Chapelle romane						10, 89-91
17. Trouvailles isolées au pied oriental de la colline						10, 88-89
18. Sondages et tombes MHAVD (1974)				?		6, 68
19. Le signal						7, 11, 91
20. Sondages MHAVD (1979)				?		7
21. Dépôts de fondeur du Lessus				?		11, 45, 85-86
22. Ancien château			?			88, 91
23. Trouvailles isolées «En la Porte»						10-11, 90
24. Tombes de la carrière des Fontenailles						11, 90
25. Tombe «En la Porte» (1971)						6, 12, 56-68, 85
26. Tranchées «En la Porte» (1972)		?	?			6, 68
27. «Sentier des Dames»				?		11, 89
28. Tombes à incinération «En la Porte»						10-11, 90



Fig. 6 St-Triphon, la carrière du Lessus en 1899. Vue de l'ouest. L'emplacement des tombes a été reporté par A. Naef.

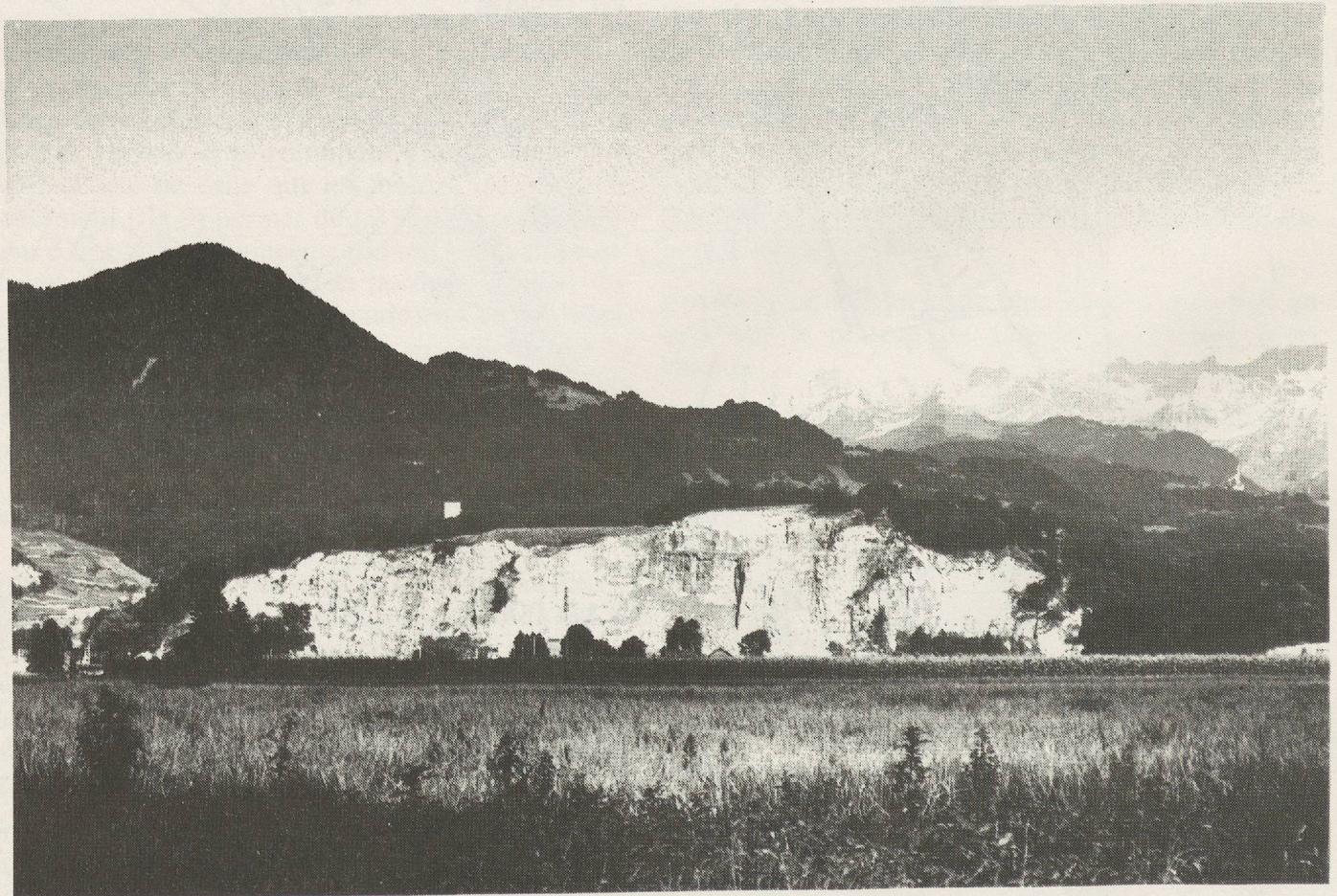


Fig. 7 St-Triphon, Le Lessus 1979. Emplacement des fouilles au-dessus de La Tour.

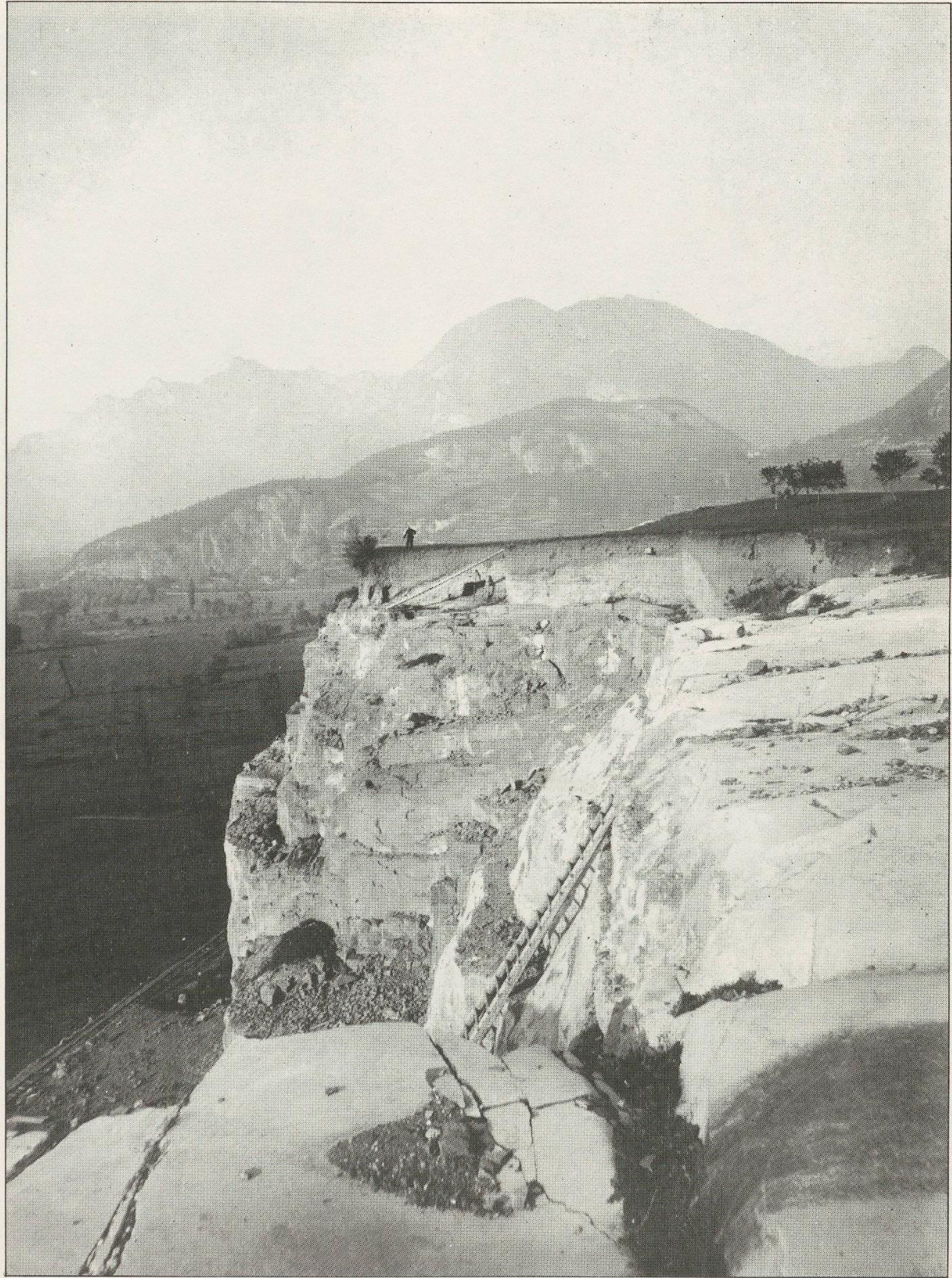


Fig. 8 St-Trophime, la carrière du Lessus en 1899. Vue du sud-ouest. Détail du front de la carrière ; la roche est recouverte par la moraine et les couches post-glaciaires - archéologiques - (en foncé) sous l'humus (voir fig. 10).

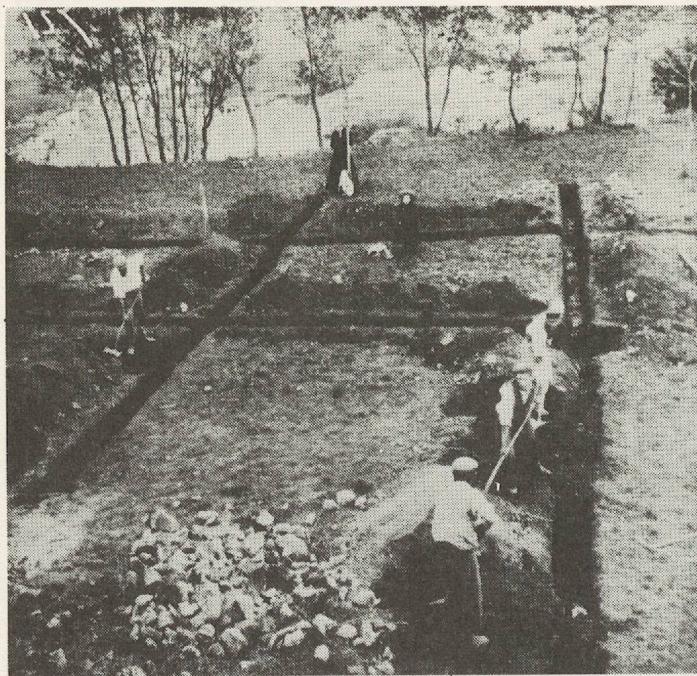


Fig. 9 St-Triphon, Le Lessus 1899. Fouilles A. Naef au sud de la Tour (voir fig. 5).

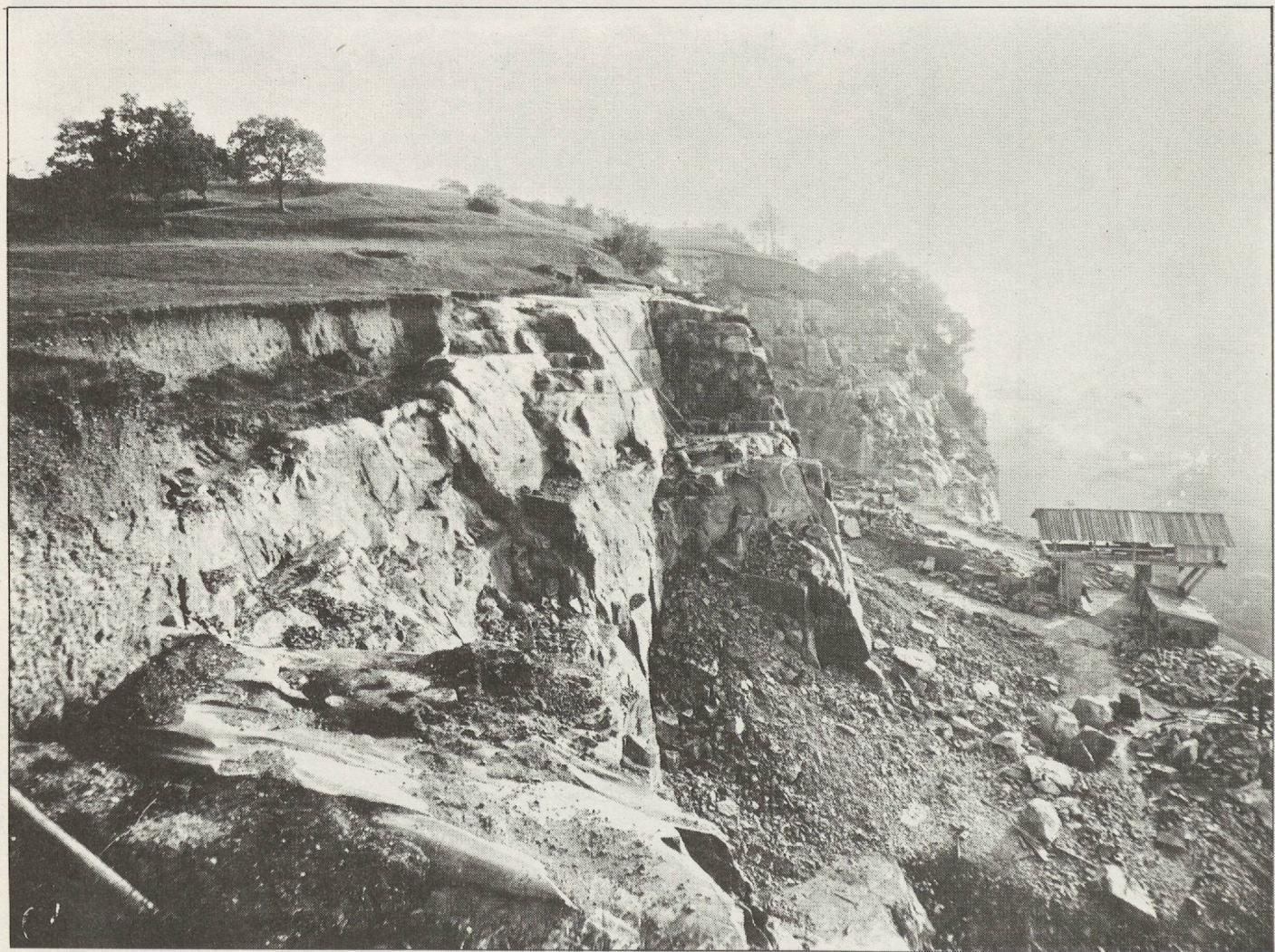


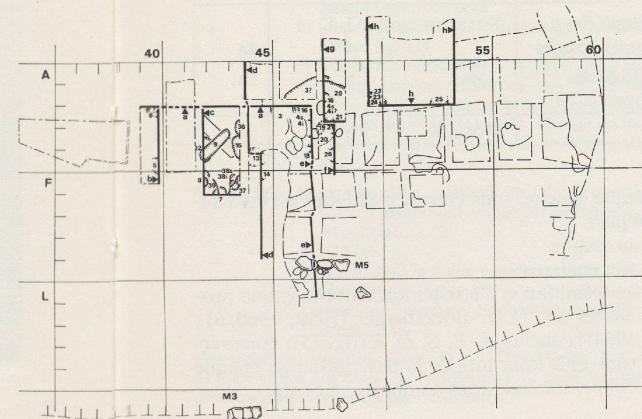
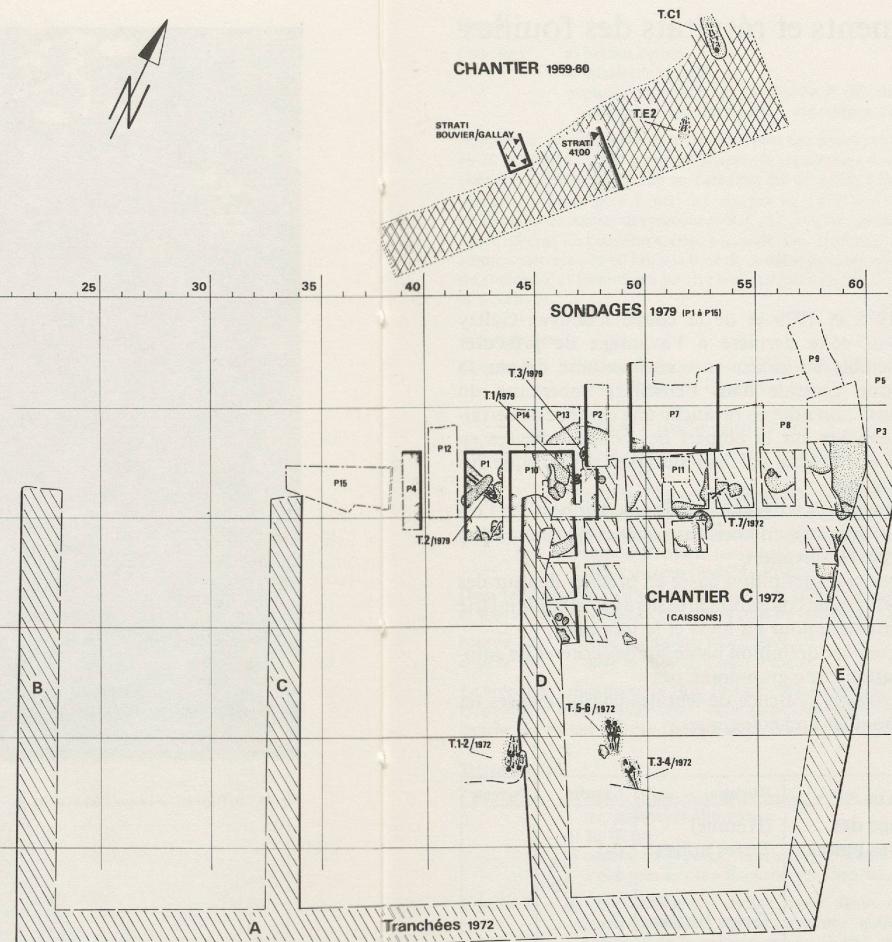
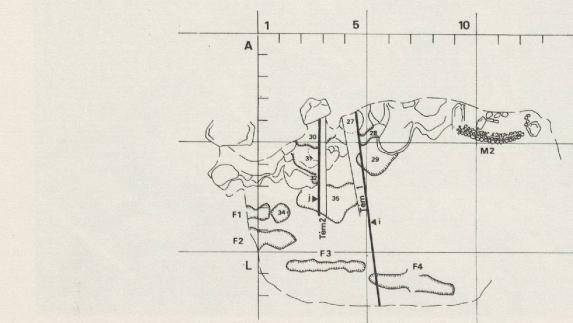
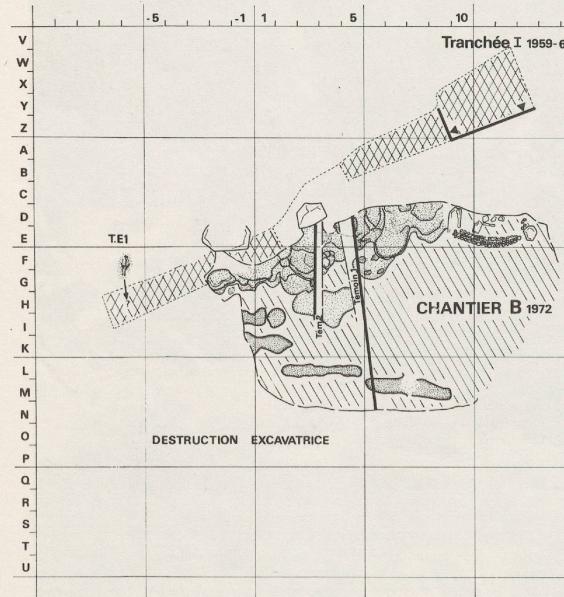
Fig. 10 St-Triphon, la carrière du Lessus en 1899. Vue du nord-est. Aspect des replats et ensellures (voir fig. 7).



Fig. 11 St-Triphon, Le Lessus 1979 (voir fig. 3).

ST - TRIPHON  
LE LESSUS

10 M



- XXX Fouilles 1959/1960
- XX Fouilles 1972
- Fouilles 1979
- Fosse, trou de poteau défini au décapage
- Fosse, trou de poteau défini en stratigraphie uniquement
- ▼ Coupes illustrées

Fig. 12 St-Trophon, Le Lessus. Plan de situation des chantiers 1959/1960, 1972 et 1979. Localisation des diverses sépultures découvertes au cours des fouilles. En-dessous, plan des structures relevées en 1972 et 1979 et analysées : murs (M2, M5), fosses-foyers (F1-F4), anomalies (1-38) coupes présentées sur les tableaux 1-3 (a-j). Ech. 1:25<sup>6</sup>

### III. Le corpus archéologique: documents et résultats des fouilles de 1972 et 1979

#### 1. Le site et la séquence stratigraphique

##### Topographie et géologie

Les trois collines de St-Tiphon émergent de la plaine du Rhône en amont du lac Léman, une douzaine de kilomètres au sud de l'embouchure du Rhône dans le lac (couverture, fig. 4 ss). Elles s'étendent à l'est du cours actuel du fleuve et sont séparées des plus proches versants des Alpes vaudoises, limite orientale de la plaine alluviale, par environ un kilomètre. Au sud, après le défilé de St-Maurice/VS, ancien verrou glaciaire, se trouve la ville de Martigny/VS, à environ 20 km, qui contrôle l'arrivée du col du Grand-St-Bernard (à une cinquantaine de kilomètres de St-Tiphon).

Des calcaires triasiques (appelés communément «marbre de St-Tiphon») forment l'ossature de ces collines qui se rattachent à la nappe des Préalpes médianes rigides.

Les trois collines sont séparées par deux étroits vallons.

*Charpigny*, la plus grande et la plus méridionale, forme un triangle à base orientée au nord; son point culminant (alt. 508 m) domine la plaine d'une centaine de mètres; ses pentes au nord sont douces; au sud par contre, elle se termine par un éperon abrupt.

*St-Tiphon, Le Lessus*<sup>9</sup> (alt. max. 474 m), au nord de Charpigny, est composé d'une série de replats et ensellures qui rejoignent la plaine par des pentes abruptes ou des falaises (fig. 4 ss).

La butte de *Baysaz*<sup>10</sup>, à l'est de St-Tiphon, est séparée du Lessus par une profonde coupre.

Avant l'endiguement du Rhône, ces trois collines devaient former un îlot très remarqué au-dessus des marécages de la plaine; il n'est donc pas étonnant d'y trouver des témoignages d'une occupation dense, diversifiée et renouvelée dès la préhistoire.

##### Stratigraphie générale (fig. 12-15, tab. 1-4).

La définition des horizons, couches et niveaux stratigraphiques est basée sur l'observation des coupes

de 1972 et 1979 et de la coupe «Bouvier-Gallay 1959»; cette dernière a l'avantage de présenter l'ensemble de la séquence sédimentaire de par sa position centrale dans l'ensellure supérieure du Lessus<sup>11</sup>; on note en revanche une absence de certaines couches sur la plupart des coupes relevées en 1972 et 1979, de par leur situation excentrique sur l'ensellure.

L'ensemble stratigraphique de «St-Tiphon, Le Lessus» se répartit en horizons-couches-niveaux, selon la relation suivante:

- *horizon*: définition basée en premier lieu sur des critères de coloration grossière (de granulométrie grossière pour les loess et la moraine);
- *couche*: définition basée sur des critères de coloration et de granulométrie;
- *niveau*: présence de lentilles charbonneuses (et de mobilier archéologique).

	Horizon	Couche	Niveau
Etage des terres noires	(Humus) Terres noires	0 0-1 1	1a 1b
	Terres brunes	2 3	3a
Etage des terres rouges	Terres rouges	3-4 4	4a
Etage des loess	Loess	5	5a
	Moraine	6	

Chaque couche, sous-couche ou niveau est caractérisé par:

- sa texture
- son épaisseur
- la définition et l'attribution chronologique proposées par O.-J. Bocksberger (1959; 1960/61; 1964): *couches A, B, C, D, E* (fig. 15); nous verrons plus loin, lors de la description de chaque coupe, les précisions à apporter à ce sujet.

## Humus

### Couche 0

- a) humus actuel
- b) épaisseur variable
- c) partie supérieure de la couche E (E6 dans le journal de fouilles de O.-J. Bocksberger).

*Remarque:* la c. 0 est absente de la plupart des coupes relevées en 1972 et 1979; en effet, en 1972, après le creusement des tranchées de sondage A à E, les surfaces ont été décapées à la pelle mécanique (voir plus haut); les coupes de 1972 et 1979 (à l'exception de coupes des tranchées B, C, D, E/1972, présentées sur le schéma de l'ensellure, (fig. 14), sont donc tronquées; leur sommet correspond en fait à la base de ce décapage; les altitudes du sommet de l'humus ont pu être reconstituées sur les coupes e et d (tab. 2).

## Terres noires

### Couche 0-1

- a) base du décapage à la pelle mécanique de 1972; transition entre l'humus et la c. 1
- b) 20-30 cm
- c) couche E (partie supérieure).

### Couche 1

- a) terre caillouteuse, noire, assez aérée
- b) 20-40 cm
- c) couche E (partie inférieure). Matériel gallo-romain et La Tène finale; «les vestiges de la Tène C/sic] se trouvent toujours mélangés à ceux de l'époque romaine dans la couche [E]» (Bocksberger 1960/61, 207).

Dans les coupes a, c, d (tab. 1, 2), un lit de cailloutis sépare la c. 1 en deux sous-couches de texture plus ou moins identique:

- |           |                                 |
|-----------|---------------------------------|
| couche 1a | terre brun-noir, assez aérée,   |
| couche 1b | terre brun-noir, plus compacte. |

Le niveau de cailloutis entre 1a et 1b a été observé en 1972, 1979 et, peut-être aussi en 1959-1960: «une assise de pierres coupe la couche [E] en son milieu» (Bocksberger 1959, 167).

## Terres brunes

### Couche 2

- a) terre caillouteuse brun-jaune, virant au grisâtre, légèrement limoneuse
- b) 20-40 cm
- c) couche D2 («partie supérieure [de la couche D] à peu près stérile» Bocksberger 1960/61, 207).

### Couche 3

- a) terre caillouteuse brune assez dense (limoneuse-loessique); on observe une gradation continue de la coloration vers le bas, où elle devient brun rougeâtre
- b) jusqu'à 50 cm (dans la coupe «Bouvier-Gallay 1959», fig. 13)
- c) couche C: «ressemble à la terre rouge sous-jacente, mais ces cailloux de plus en plus nombreux s'y mêlent et sa teinte se fait plus foncée» (Bocksberger 1960/61, 207). Vestiges du Bronze ancien au Bronze moyen dans sa partie supérieure.

### Niveau 3a

- a) dans la partie supérieure de la c. 3, des traces charbonneuses sont visibles sur les coupes e (m<sup>2</sup> D) et f (tab. 2, 3)
- b) 5-10 cm
- c) couche D1: la limite supérieure de la c. C est nettement marquée par une accumulation de charbons (chantier 1959/1960). Vestiges du Bronze final.

*Remarque:* la corrélation niveau 3a – c. D1 est faible; le niveau 3a n'est visible que dans deux profils en 1972 et 1979 (lentilles charbonneuses recoupées par des fosses).

## Terres rouges

### Couche 3-4

- a) couche de transition entre la c. 3 et la c. 4
- b) mal définie (80 cm dans la coupe «Bouvier-Gallay 1959», fig. 13)
- c) couche B4: mais «l'existence d'une couche B4 me semble douteuse, j'admettrais plus facilement une subdivision de la C» (Bocksberger, Journal de fouilles, 9.4.1960). Couche stérile.

### Couche 4

- a) terre rouge, compacte, grasse, loessique, peu caillouteuse
- b) épaisseur variable (40 cm dans la coupe «Bouvier-Gallay 1959», fig. 13)
- c) couche B3: terre rouge. Quelques tessons atypiques à pâte néolithique, trouvés en 1959/1960<sup>12</sup> (Sauter et Bocksberger, 1959, 1007; Bocksberger 1960/61, 206).

## Loess

### Couche 5

- a) Loess homogène (quelques cailloux), dépôts dans des dépressions à la surface de la moraine, de couleur brun-jaune, virant au brun, verdâtre en profondeur
- b) très variable (jusqu'à 80 cm sur la coupe h, tab. 3)
- c) couche B1. Stérile.

### Niveau 5a

- a) la partie supérieure de la c. 5 est parfois altérée en rouge; on y trouve des lentilles de charbons de bois (coupe h, g, tab. 3, 2 et coupe «Bouvier-Gallay 1959», fig. 13)
- b) quelques cm
- c) couche B2. Stérile.

## Moraine

### Couche 6

- a) moraine (dépôts du glacier rhodanien, Dryas I ou antérieurs<sup>13</sup>; cailloutis à gros blocs, avec poches sableuses
- b) épaisseur non définie (plus de 10 m par endroits)
- c) couche A: moraine de fond (A. Jayet, communication à O.-J. Bocksberger).

L'ensemble des sédiments quaternaires repose sur la *roche-mère* (calcaire triasique, dit «marbre de St-Trophime»).

## Description des coupes relevées en 1972 et 1979 (tab. 1-4)

Les structures présentes dans ces profils seront décrites plus loin (analyse spatiale, p. 41 ss).

## Relation couche/structure - mobilier archéologique

Dans les projections de mobilier, l'ensemble des tessons de céramique est sérié selon des classes typologiques définies par des critères intrinsèques d'ordre «physique» avant tout (texture, couleur de la pâte, dégraissant, etc.) de forme et décor en outre, dans certains cas. La définition de ces classes descriptives est établie plus bas (p. 69 et note 32).

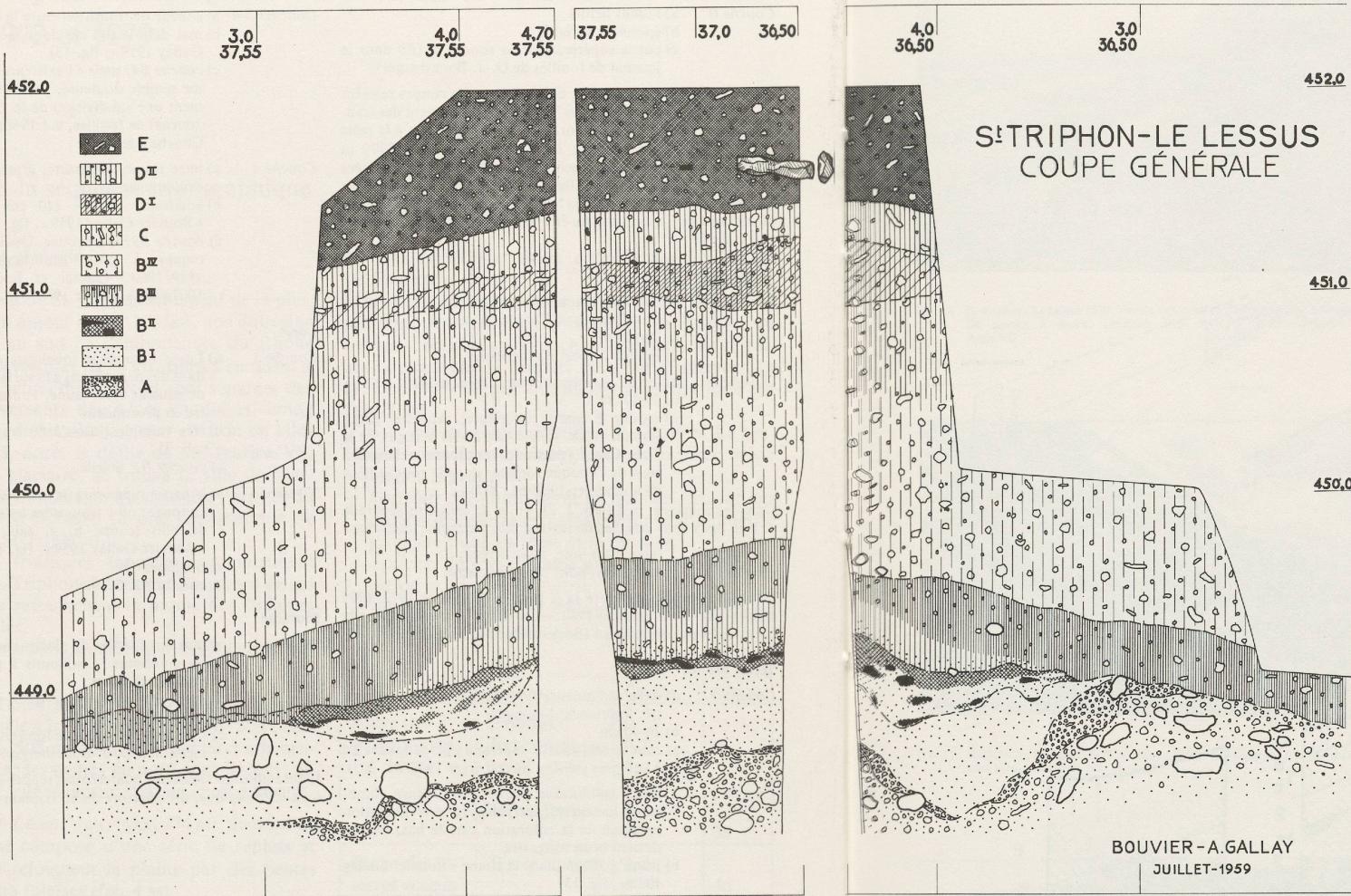


Fig. 13 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier 1959/1960. Coupe «Bouvier-Gallay 1959» (localisation, voir fig. 12). Ech. 1:25.

#### Coupe a (tab. 1; fig. 16, 17)

Cette coupe réunit les stratigraphies nord des caissons P4, P1 et P10/1979.

La moraine, c. 6, plonge d'ouest en est ; la c. 3 puis la c. 5 apparaissent vers l'est. Notons l'absence de la c. 4. Le petit cailloutis (entre la c. 1a et la c. 1b) est visible sur l'ensemble de la coupe et semble être recoupé par l'anomalie A 16 (m<sup>2</sup> 47).

Seuls les m<sup>2</sup> 43-44 (absence d'anomalies) ont pu être utilisés pour une projection de matériel en couche. Aucun objet n'a été découvert dans le m<sup>2</sup> 40. La projection d'une bande de 1 m sur

ce profil (tab. 1)<sup>14</sup> ne permet pas de distinguer chronologiquement les niveaux 1a et 1b. On observe seulement une décroissance du mobilier «gallo-romain» de la c. 1a à la c. 1b, ainsi qu'une assez grande densité de matériel «préhistorique» très érodé : la base de la c. 1 comprend principalement du matériel «La Tène finale» ; la partie supérieure de la c. 2 ne contient presque que des ossements et la c. 3 est stérile à cet endroit.

Au m<sup>2</sup> 45, 1a, c. 3 contient quelques tesson «préhistoriques» ; la proximité d'anomalies importantes (A3 puis A16 et A4) ne permet plus de préciser les relations mobilier-couche archéologique à l'est du m<sup>2</sup> 45.

#### Coupe b (tab. 1)

Cette coupe est du caisson P4/1979 montre bien le pendage de la c. 6 qui plonge vers le nord-ouest. La c. 1 repose directement sur la moraine. Absence de mobilier archéologique.

#### Coupe c (tab. 1, fig. 18)

Ces deux coupes, sud et ouest, limitent le caisson P1/1979, aux nombreuses anomalies (voir plus bas; fig. 45). Seule la zone aval a pu être utilisée pour une projection du mobilier (voir coupe a + proj. des m<sup>2</sup> 43-44, tab. 1). Ailleurs, l'absence des c. 2 à c. 5 et les perturbations dues aux anomalies interdisent toute projection.

#### Coupe d (tab. 2)

Cet alignement de coupes ouest, par l'aval de la tranchée D/1972 et par les caissons P10 et P14/1979, définit le pendage de la c. 6 qui plonge vers le nord. Les c. 2, c. 3 et c. 4 viennent se terminer en sifflet aux m<sup>2</sup> B et C. Le sondage P14/1979 est stérile (m<sup>2</sup> A et B). Le mode de prélèvement (en vrac ou par complexe) ne permet pas d'utiliser le mobilier de la tranchée D/1972 ; pour le reste (m<sup>2</sup> D-C) on se référera à la projection sur la coupe a (tab. 1).

Aucune distinction chronologique entre la c. 1a, 1b et 2 ne peut être définie sur la base du mobilier archéologique représenté.

#### Coupe e (tab. 2)

Ces coupes sont passées par les caissons fouillés en 1972 immédiatement à l'est de la tranchée D, et par le centre du caisson P10/1979. Ce dernier montre l'ensemble des couches définies plus haut, c. 1 à c. 6. Les niveaux 3a et 4a y sont représentés (la fouille des caissons en 1972 s'est malheureusement interrompue avant de pouvoir atteindre ces niveaux). La densité des anomalies aux m<sup>2</sup> C et D nous empêche d'avoir une vision claire de la chronologie des couches et de certifier l'attribution des 2 tesson (1 panse, pâte néolithique, et 1 bord de tasse type «Roseaux», pl. 2/18) à la c. 3.

#### Coupe f (tab. 3)

Cette coupe est du sondage P10/1979 montre la même séquence que le profil e, avec des perturbations dues à une succession d'anomalies. En dehors de celles-ci, la projection (non présentée) n'a rien apporté de différent ou de nouveau sur les niveaux 3a et 4a (stériles).

En 1972 toutefois, un tesson de bord à mamelon, néolithique (pl. 2/4), a été prélevé dans le profil est du caisson D-E/48-49, à l'intérieur du niveau 4a, qui contenait en outre quelques os.

#### Coupe g (tab. 2)

Ces coupes sud et ouest du sondage P2/1979 montrent une succession d'anomalies imbriquées les unes dans les autres qui ont causé d'énormes difficultés lors de la fouille. Au nord du sondage (m<sup>2</sup> A) le sommet des loess avait une coloration rougeâtre caractéristique (niveau 5a).

Deux tesson (1 «préhistorique», 1 néolithique) ont été mis au jour dans la c. 3-4 (projection).

Remarquons l'absence des niveaux 3a et 4a qui étaient visibles plus haut (profil f).

#### Coupe h (tab. 3, fig. 19-21)

Ces coupes limitent les faces est, sud et ouest du caisson P7/1979. A part l'absence des niveaux 3a et 4a, la séquence stratigraphique est complète avec une présence de charbon de bois et plusieurs fragments d'os calcinés dans le niveau 5a<sup>15</sup>.

Le mobilier archéologique est très peu dense en cet endroit et la projection d'une bande de 1 m sur le profil ouest ne présente pas de signification particulière (1 tesson, pâte «préhistorique», dans la c. 3, voir projection).

#### M<sup>2</sup> 43-44 (symboles : voir p. 71)

	c. 1a	c. 1b	c. 2
R	6	1	0
P	2	3	0
LTF •○●	3	9	2
PREH BF ■▲	8	11	0
Fer	3	0	0

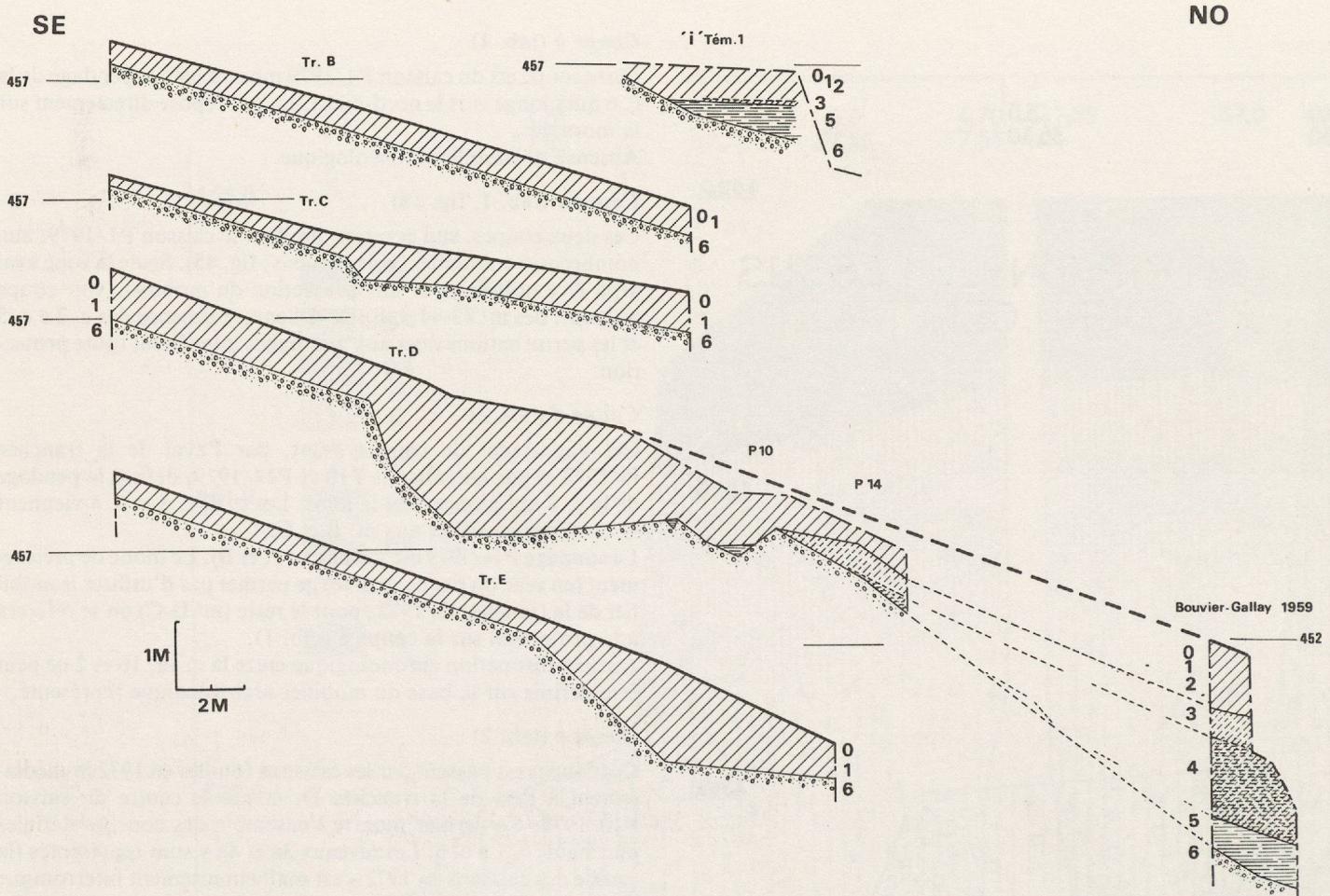


Fig. 14 St-Tiphon, Le Lessus. Coupes schématiques de l'ensellure supérieure du Lessus, reconstituées à partir des relevés des coupes des tranchées B, C, D, E/1972, i/1972, des sondages P10 et P14/1979 et de la coupe « Bouvier-Gallay 1959 » (voir fig. 13). (Localisation, voir fig. 12 ).

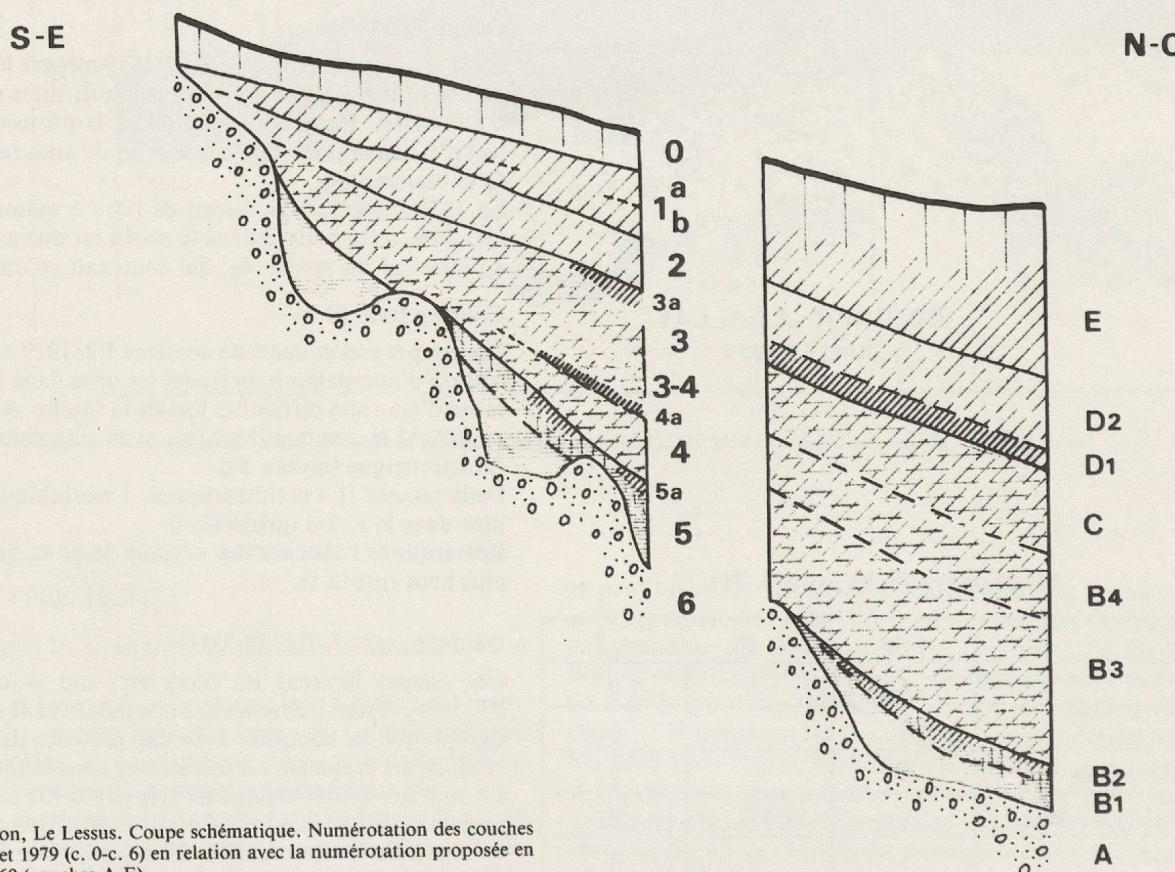


Fig. 15 St-Tiphon, Le Lessus. Coupe schématique. Numérotation des couches de 1972 et 1979 (c. 0-c. 6) en relation avec la numérotation proposée en 1959/1960 (couches A-E).

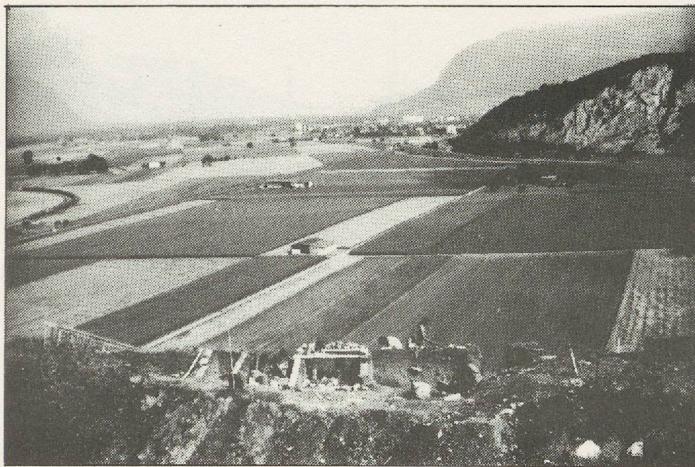


Fig. 16 St-Triphon, Le Lessus 1979, Vue du sud-ouest en direction du lac Léman. De gauche à droite, sondages P12, P4, P1, P10. Au fond: Aigle VD.

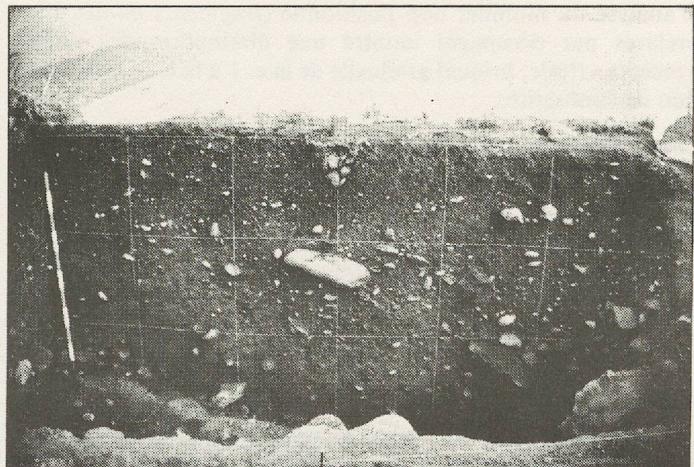


Fig. 17 St-Triphon, Le Lessus 1979. Coupe a, au nord du sondage P10 (voir tab. 1).

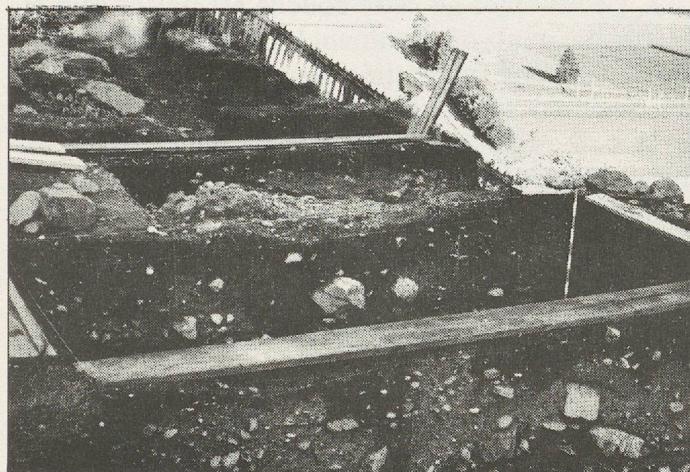


Fig. 18 St-Triphon, Le Lessus 1979. Coupes à l'ouest des sondages P10 (au premier plan) et P1 (voir tab. 1).

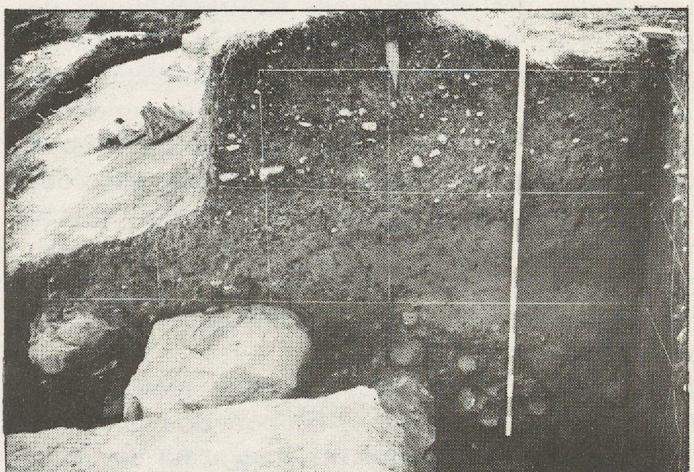


Fig. 19 St-Triphon, Le Lessus 1979. Coupe h, à l'est du sondage P7 (voir tab. 3).

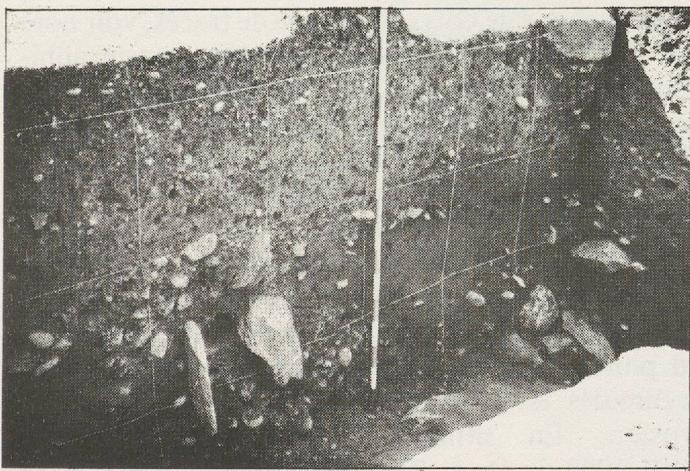


Fig. 20 St-Triphon, Le Lessus 1979. Coupe h au sud du sondage P7 (voir tab. 3).

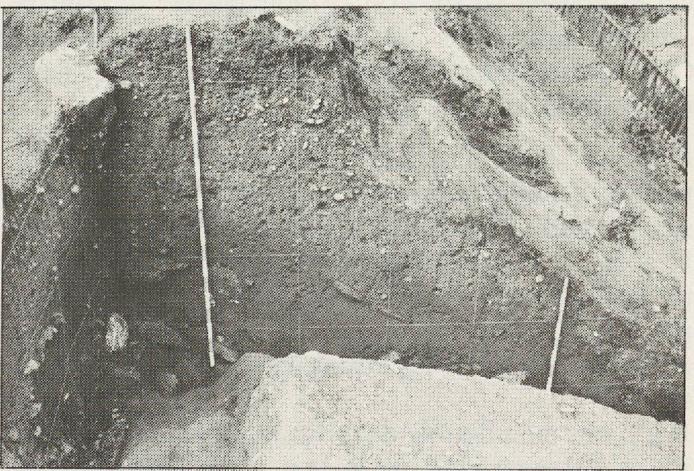


Fig. 21 St-Triphon, Le Lessus 1979. Coupe h, à l'ouest du sondage P7 (voir tab. 3).

L'analyse du mobilier non positionné (*fragments minuscules*, prélevés par décapage) montre une diminution des objets «récents» (tuile, brique) graduelle de la c. 1 à la c. 3, sans solution de continuité.

#### *Coupe i* (tab. 4, fig. 22)

Cette coupe ouest a été relevée sur le témoin 1 du chantier B/1972.

Plusieurs anomalies perturbent les couches sédimentaires aux m<sup>2</sup> E-F; celles-ci sont mieux définies en amont; la c. 4 est absente en cet endroit.

Le mode de prélèvement du mobilier ne permet pas de travailler à l'aide de projections.

#### *Coupe j* (tabl. 4, voir fig. 44)

Cette coupe est a été relevée sur le témoin 2 du chantier B/1972. Seule la c. 6 est visible et plonge fortement vers le nord. Les autres couches sont absentes ou ont été complètement recoupées par les anomalies (fosses).

Projections irréalisables (voir coupe i).

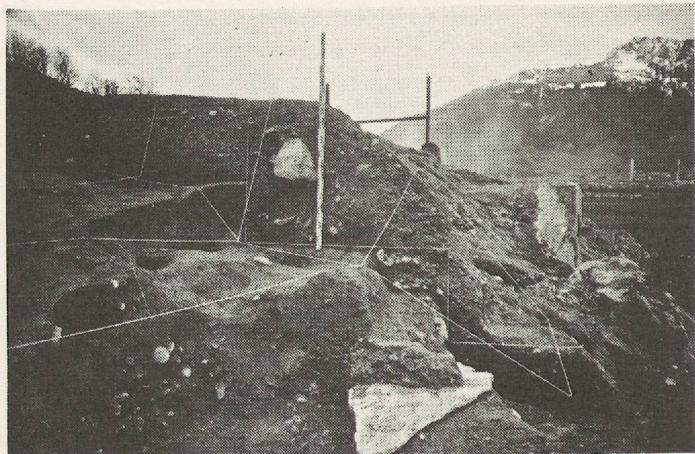


Fig. 22 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Coupe i, à l'est du témoin 1 (voir tab. 4).

### Synthèse

L'ensemble des informations stratigraphiques des chantiers B, C/1972 et 1979 montre une absence presque généralisée de la séquence complète. Toute la zone fouillée (le sommet de l'ensellure supérieure du Lessus, voir fig. 14, 15) est érodée et/ou remaniée par les occupations humaines qui se sont succédées au même endroit (aménagements de terrasses, creusement de fosses, fossés, implantations de tombes, etc.). De plus, le mobilier «préhistorique» présente les caractéristiques d'une érosion importante (tessons émoussés, roulés).

Dans la zone du chantier principal 1959/1960 de O.-J. Bocksberger (voir la coupe «Bouvier-Gallay 1959», fig. 13) les sédiments s'étagent sur une épaisseur beaucoup plus importante avec un mobilier archéologique préhistorique (Bronze ancien ou final) dans un bien meilleur état de conservation; le sol d'occupation correspondant au Bronze final, conservé localement, a été reconnu au cours de ces fouilles<sup>16</sup>. Comme aucune des projections de mobilier effectuées en 1972 ou 1979 ne permet de contredire les définitions chronologiques proposées par O.-J. Bocksberger, nous nous rallions en partie à ses interprétations.

**C. 0 et c. 1.** Ces couches correspondent à des occupations «médiévales» et «modernes» en surface et surtout gallo-romaines (époque augustéenne, fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et romaine tardive, conventionnellement datée du IV<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), non dissociables clairement dans les secteurs fouillés des occupations antérieures de La Tène finale.

Il n'a pas été possible de définir si le niveau de cailloutis qui sépare la c. 1a de la c. 1b correspond à un sol. Il semble plus probable d'y voir l'effet d'un fort ruissellement (tab. 1, 2).

**C. 2.** Le mobilier de cette couche est plutôt rare et hétérogène, mais où dominent les variétés de céramique de La Tène finale (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.).

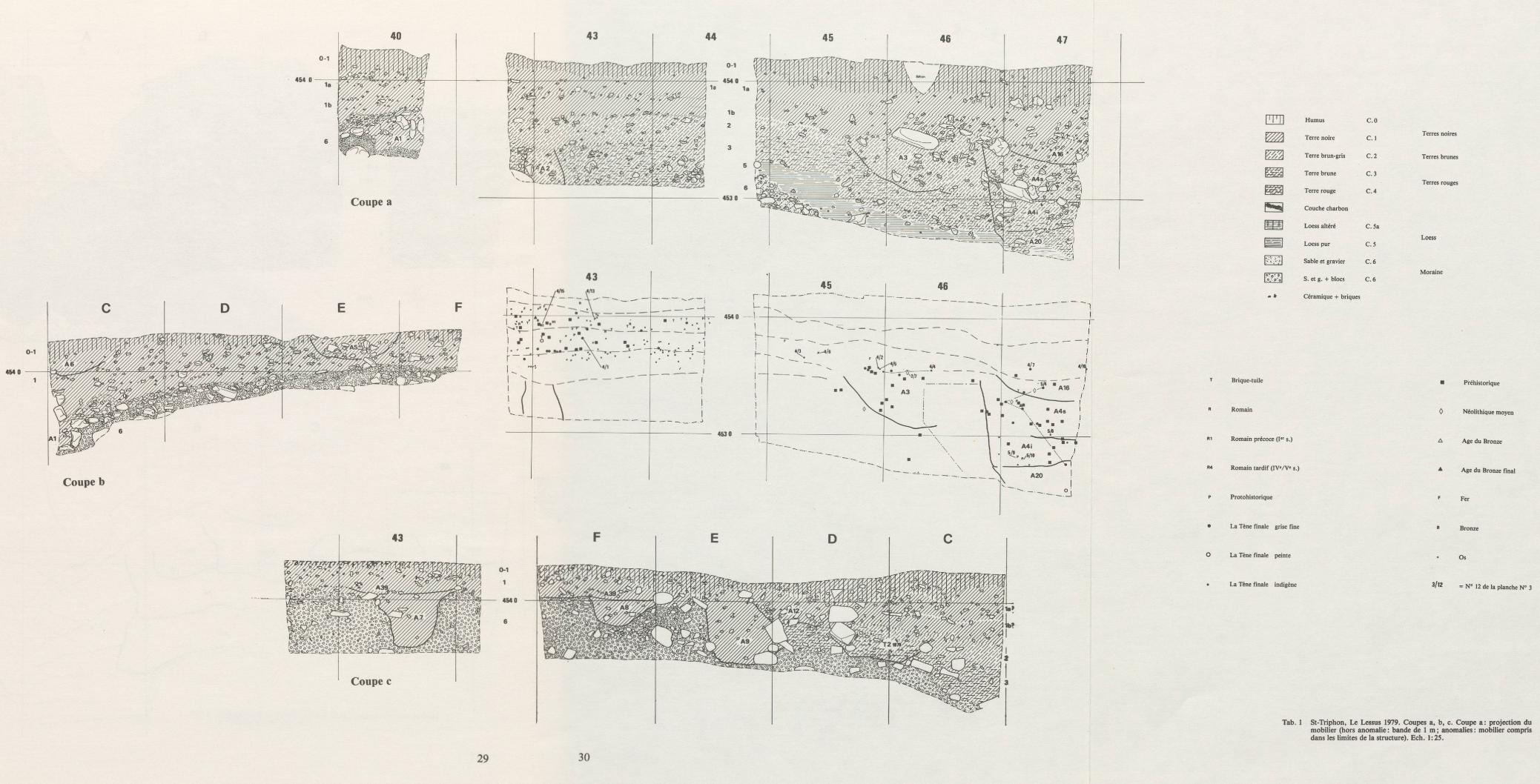
Les quelques m<sup>2</sup> d'un empierrement, à l'intérieur de la c. 2, correspondent vraisemblablement à un niveau d'occupation de la Tène finale, conservé localement (voir plus bas, fig. 32).

**C. 3.** Le niveau charbonneux 3a peut correspondre au niveau D1 (Bronze final) de O.-J. Bocksberger. Malheureusement, aucune liaison stricte n'est possible.

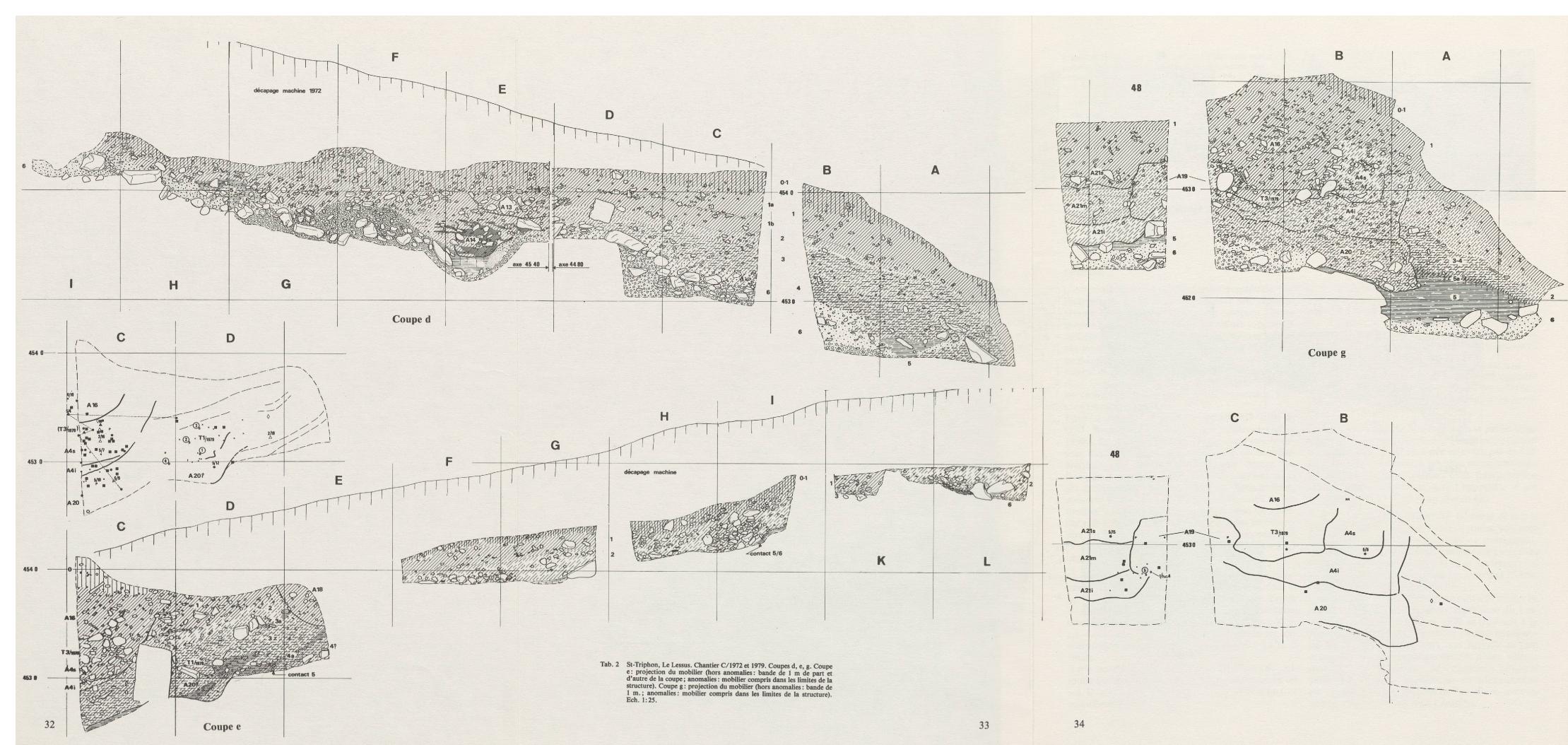
**C. 4.** Nous attribuons le niveau 4a et la partie supérieure de la c. 4 à l'occupation Néolithique moyen (voir plus haut, p. 23) attestée en outre par un certain nombre de tessons en position secondaire dans les couches. Nous admettons cette interprétation sans toutefois pouvoir exclure l'hypothèse d'une occupation Bronze ancien au niveau 4a.

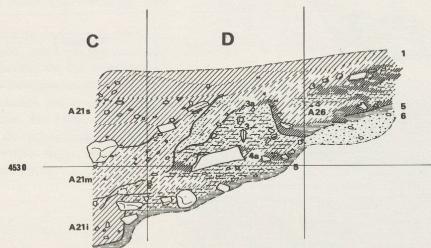
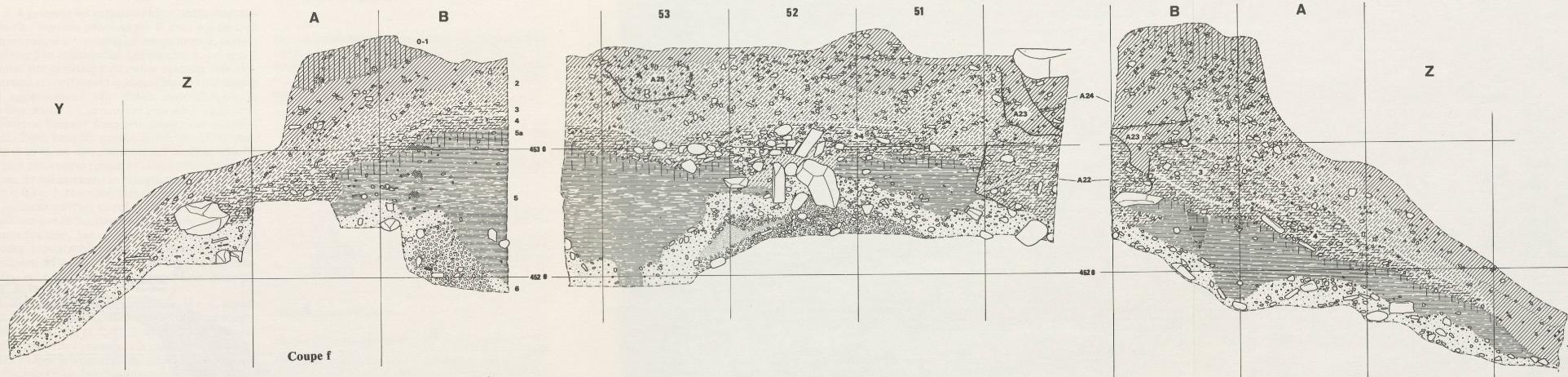
**C. 5.** Le niveau 5a est indatable (absence de mobilier; charbons de bois sous forme de traces, voir note 15). Par analogie et de par sa relation stratigraphique avec le niveau 4a, il peut correspondre soit à un horizon néolithique moyen à la base des terres rouges, soit à un horizon d'occupation antérieur (Néolithique ancien ou Mésolithique)<sup>17</sup>.

Le schéma de la fig. 15 permet en outre de mettre en évidence l'aspect de l'ensellure supérieure du Lessus; les chantiers de 1972 et 1979 se trouvent à la périphérie méridionale, en amont de cette ensellure, ou plutôt terrasse supérieure, sur laquelle se sont accumulés les sédiments provenant d'une intense érosion. La situation du chantier principal 1959/1960 de O.-J. Bocksberger est mieux centrée par rapport à la topographie de l'ensellure, avec un apport plus important dû à l'érosion.

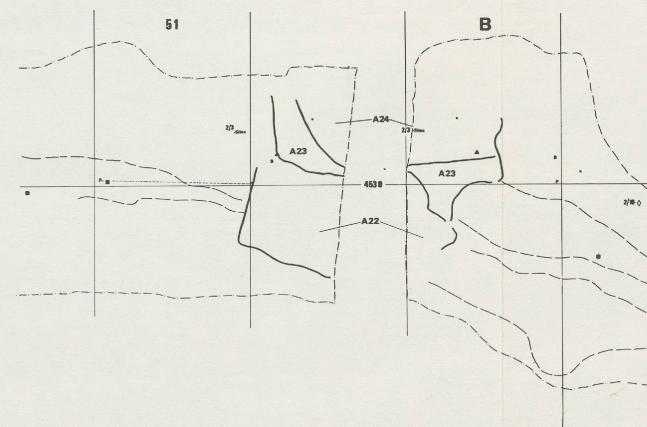


Tab. I St-Triphon, La Tessou 1979, Coupes a, b, c. Coupe a: projection du mobilier (hors anomalies; bande de 1 m); anomalies: mobilier compris dans les limites de la structure. Ech. 1:25.

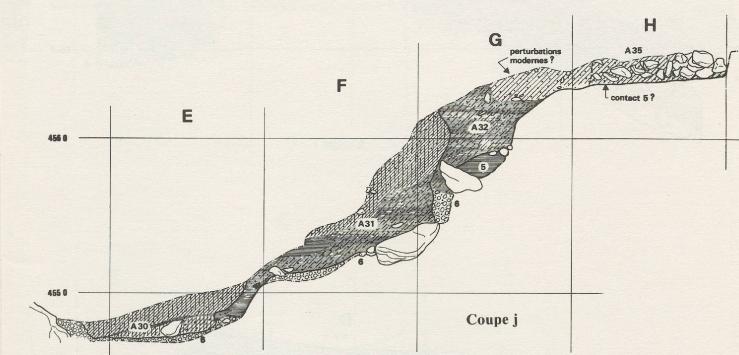
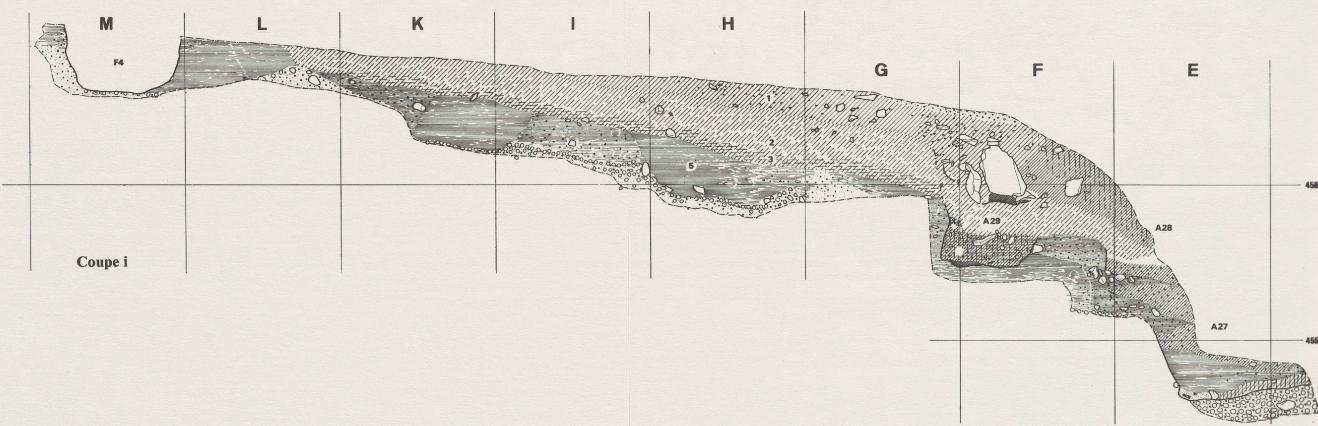




Coupe h



Tab. 3 St-Tiphon, Le Lessus 1979. Coupes f et h. Coupe h : projection du mobile (bande de 1 m). Ech. 1:25.



Tab. 4 St-Trophime, Le Lessus. Chantier B/1972. Coupes i et j. Ech. 1:25.

## Remarques d'ordre pédologique<sup>18</sup>

La c. 4 présente les caractéristiques sédimentologiques de l'horizon pédologique B d'un sol de type «terres rouges»<sup>19</sup>: coloration rouge intense, texture argileuse peu caillouteuse. Les couches c. 3-4 et c. 3 (limites peu précises) sont moins colorées, très caillouteuses et contiennent quelques tessons très érodés qui appartiennent aux classes «néolithique» et «préhistorique». Ces couches sont selon toute vraisemblance formées d'apports amont par ruissellement. Dans tous les profils relevés en 1959/1960, 1972 et 1979, on note l'absence de l'horizon pédologique A des «terres rouges»<sup>20</sup>. Les horizons pédologiques du sol moderne se répartissent dans les couches c. 0 à c. 3. Nous sommes donc en présence d'un sol moderne coiffant un sol fossile tronqué, dont ne subsistent que les horizons inférieurs (du moins dans la zone fouillée). Les causes d'une telle érosion sont d'ordre topographique (pente), climatique (augmentation de la pluvirosité) et anthropique (déboisements, etc.), ces trois facteurs étant en étroite relation.

Si le niveau 4a, en partie supérieure de la c. 4, correspond bien à une occupation du Néolithique moyen (bord à mamelon, pl. 2/4), il est donc fort probable que les causes de l'érosion de la partie supérieure des terres rouges proviennent du déboisement intensif de l'ensellure au Néolithique moyen (occupations denses attestées sur de nombreux sites du même type en Valais) associé à la forte augmentation de la pluvirosité (dégradation climatique de l'Atlantique récent). Dans ce cas, on peut vraisemblablement mettre en relation le niveau 5a (loess altérés et charbons à la base des terres rouges) avec les premiers horizons néolithiques du Valais (Sion-Planta, voir note 17).

Malheureusement, l'absence de données archéologiques plus précises au Lessus, nous engage à la plus grande prudence. Pour l'heure, un fait s'impose: il est impossible d'utiliser les horizons «terres rouges» comme repères chronologiques précis d'une stratigraphie en Valais (ensellures, etc.) sans prendre en considération les facteurs de remaniement (érosion, etc.) et la position des profils dans leur contexte topographique (sommets de pentes, «thalwegs»).

## 2. Analyse spatiale

De très nombreuses structures ont été reconnues au cours des fouilles de 1972 et 1979; elles ont souvent simplement été individualisées, ou analysées partiellement et selon des méthodes variables (voir plus haut).

Trois types de structures ont été définis:

1. Structures en élévation (murs): M1-M5 (chantiers A, B, C/1972)
2. Structures au sol: deux empierrements (chantier C/1972)
3. Structures en excavation:
  - fosses-foyers: F1-F4 (chantier B/1972)
  - «anomalies»: A1-A39 (chantier B, C/1972; 1979)
  - (– sépultures: chantier C, En la Porte/1972; sondages 1974; chantier 1979: chapitre séparé, à la suite)

### Structures en élévation

**M1:** complexe des murs du chantier A/1972 (fig. 5/9; 23-25).

Plusieurs tronçons de murs ont été dégagés en sondages mécaniques sur ce chantier et n'ont pu être analysés en détail. Sur une assise de soubassement, composée de gros blocs morainiques sans mortier, repose la fondation des murs proprement dite (environ 50 cm de haut), de blocs et mortier de chaux; le mur montant est composé de galets taillés et liés au mortier à la chaux (conservé sur environ 15 cm au maximum, au-dessus du ressaut de fondation). La surface du sol moderne actuel se trouve environ 40 cm au-dessus des murs; l'assise de fondation repose sur le gravier morainique (c. 6).

Ce complexe de murs forme un E dont les branches externes pointent en direction du nord, jusqu'au talus ménagé par les excavations du printemps 1972 après la destruction de toute la partie située au nord (voir fig. 1, 23).

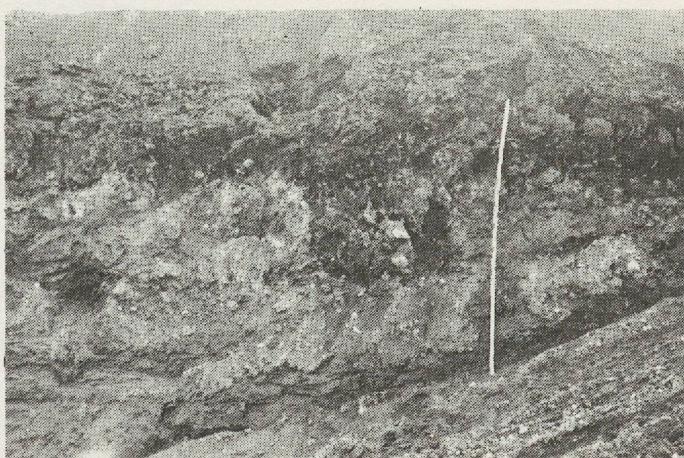


Fig. 23 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier A/1972. Détail d'une fosse creusée à partir des terres noires (couches 0-1, ép. romaine), à l'intérieur de la moraine (couche 6). (Zone détruite par l'excavatrice, voir fig. 1).

**Datation:** au cours du nettoyage des murs, quelques fragments de céramique ont été récupérés (complexe « remplissage du mur » de 1972): quelques éléments résiduels « préhistoriques » et du mobilier gallo-romain aussi bien précoce (augustéen - 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) que tardif (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) Fragments minuscules, non illustrés.

**Interprétation:** il s'agit des vestiges d'un bâtiment gallo-romain, (environ 8-10 m de côté, avec une séparation interne), vraisemblablement du IV<sup>e</sup> s. de notre ère, en grande partie détruit en 1972 et dont la fonction ne peut être définie (habitation ?).

**M2:** muret de pierres sèches du chantier B/1972 (fig. 12, 26-28).

Appareillage, sans mortier, de galets morainiques (dimension moyenne 20 cm) et de blocs calcaires, conservé sur 1 m de haut. Ce mur semble être posé sur le sol (absence de fossé d'implantation); il décrit un léger arc de cercle (convexe vers l'amont) sur une longueur de 3 m et présente une épaisseur au sommet de 30 cm. A son extrémité ouest, un gros bloc calcaire, orienté nord-sud, perpendiculairement au mur, matérialise vraisemblablement l'assise d'un retour vers l'aval.

**Datation:** quelques tessons ont été recueillis dans le remplissage aval du mur (au milieu des pierres écroulées) exclusivement d'époque romaine, principalement tardive (IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et postérieur ?, voir pl. 7/11-13).

**Interprétation:** de par son orientation, sa courbure vers l'amont, ce mur a pu servir de soutènement à une terrasse, d'époque romaine tardive ou antérieure (terminus ante quem). La destruction durant les phases d'excavation précédentes (au XX<sup>e</sup> s.) enlève tout espoir de pouvoir l'intégrer à une couche archéologique ou une construction définie.

Il en va de même pour le grand mur reporté sur le plan de A. Naef (voir fig. 5/6) dont date et fonction demeurent inconnues.



Fig. 24 St-Triphon, Le Lessus. Chantier A/1972. Vue de l'ouest. Complexes des murs M1.



Fig. 26 St-Triphon, Le Lessus. Vue de l'ouest. La surface dégagée de l'humus au début de la fouille ; à gauche, le mur M2.



Fig. 25 St-Triphon, Le Lessus. Chantier A/1972. Vue du sud-est. Mur M1.

**M3:** « mur » du chantier C/1972 (Q-R/43-44-45) (fig. 12, 29)

Une assise de grosses dalles calcaires s'étend au-dessus des tombes 1-2/1972, perpendiculairement à celles-ci et sans perturber les squelettes. La base des blocs repose sur ou dans la c. 1, et vient s'appuyer à l'ouest contre un énorme bloc de la moraine. A l'est il ne semble pas y avoir de continuation au-delà de la tranchée D/1972.

**Datation et interprétation:** ces maigres renseignements ne permettent ni de dater ni d'interpréter cette structure dans un sens fonctionnel. Les tombes 1-2/1972 d'âge indéterminé (voir plus bas) ne fourniraient qu'un terminus post quem... Remarquons toutefois que M3 est dans l'axe d'une forte rupture de pente, visible dans les tranchées C, D, E/1972 (fig. 14); il pourrait donc s'agir de l'assise d'un mur de soutènement de terrasse, probablement d'époque médiévale.



Fig. 27 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Vue de l'ouest. Mur M2.

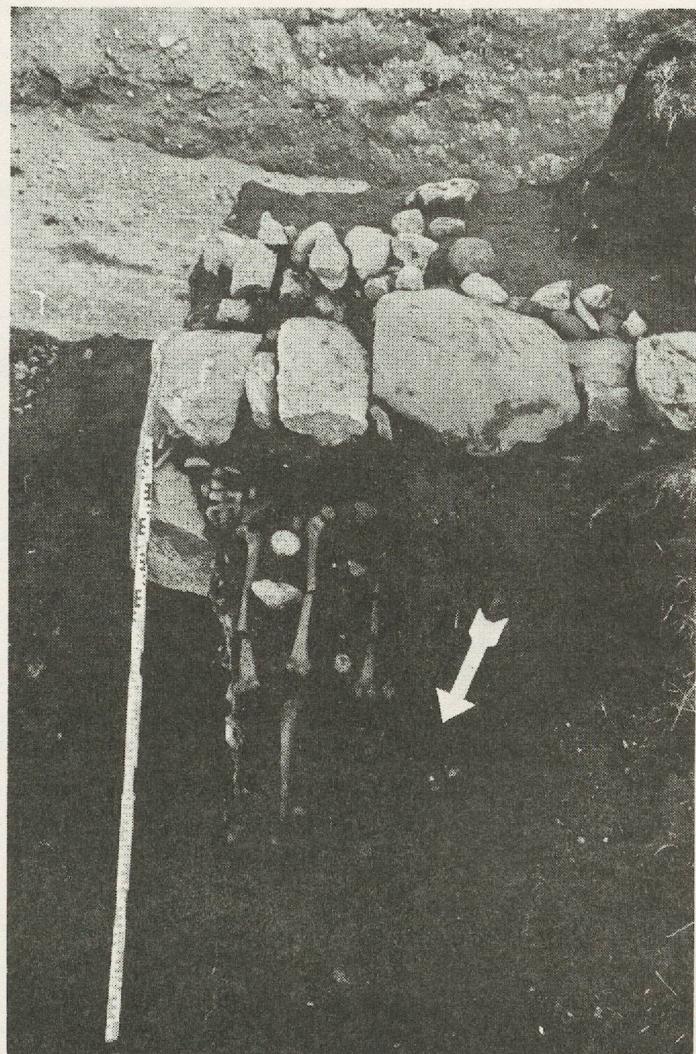


Fig. 29 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Mur M3, au-dessus de la tombe double (T. 1-2/1972).

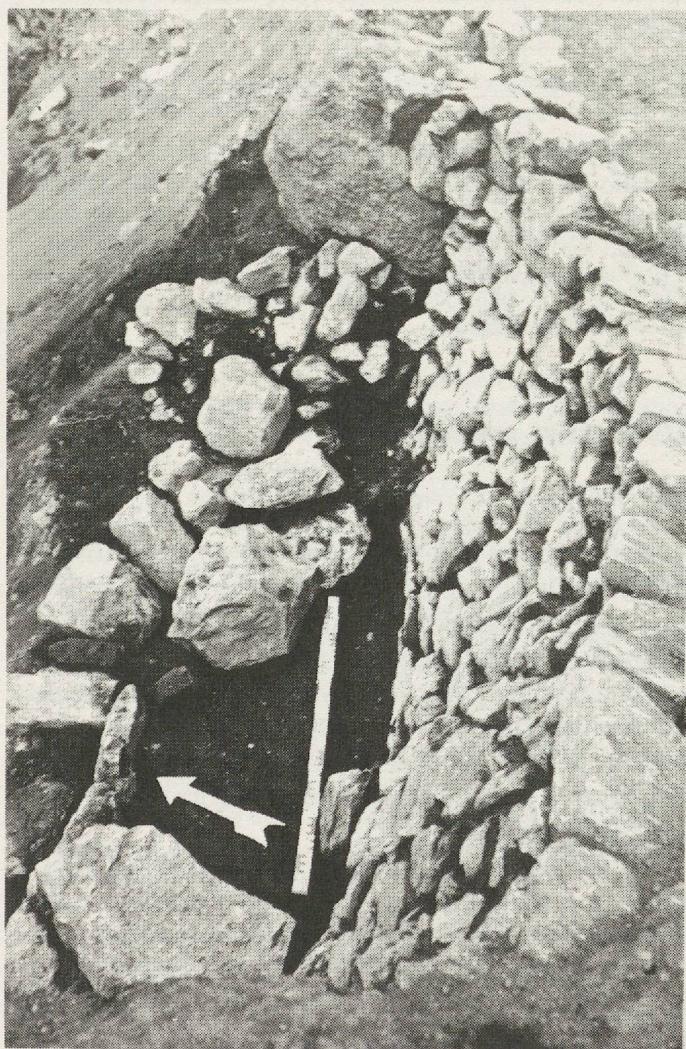


Fig. 28 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Vue de l'est. Mur M2.

**M4:** mur d'entrée du chantier C/1972 (non reporté sur les fig. 5, 12)

Un muret composé de galets liés au mortier de chaux a été reconnu en bordure orientale du talus de l'ensellure supérieure du Lessus, environ 4 m à l'est de la tranchée E/1972 et parallèlement à celle-ci.

*Datation et interprétation:* des tessons de céramique vernissée permettent d'envisager une relation avec le complexe médiéval et/ou moderne du Lessus.

**M5:** mur du chantier C/1972 (K-L/47-48-49) (fig. 12, 30)

Une assise de grosses pierres (du même type que celle de M3) est conservée sur environ 2,50 m de longueur.

*Datation et interprétation:* en l'absence de données stratigraphiques (l'ensemble des c. 2-5 est érodé en cet endroit) ou de mobilier archéologique en relation, la date de cette structure est inconnue; peut-être s'agit-il également d'un mur de terrasse? Quelques gros blocs en alignement ont été repérés dans le fond de la tranchée D, aux environs des m<sup>2</sup> L-M/44. Ils pourraient, de par leur orientation, correspondre au prolongement de M5 vers l'ouest (fig. 31).

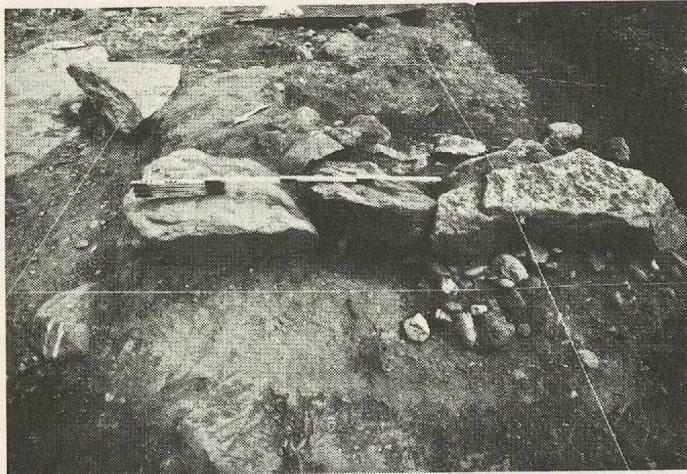
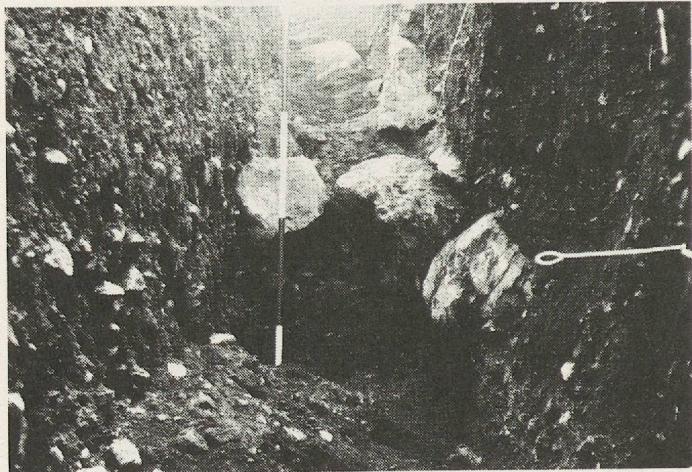


Fig. 30 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Mur M5.

Fig. 31 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tranchée D. Vue du nord. Mur M5 ?



#### Caisson F-G/48-49 (symboles : voir p. 71)

#### Classement du matériel par décapage

	c. 1	c. 2P (sol sup.)	c. 2 (sol inf.)	c. 3
R	++	++	++	+
P	-	++	++	+
LTF (•○●)	-	+	+	+
PREH (■)	-	-	-	-

## Structures au sol

### Empierrements du chantier C/1972 (F-G/46-47-48-49) (fig. 32)

Deux sols superposés sont apparus dans la c. 2 : le sol supérieur est constitué de gros galets jointifs. Le sol inférieur, quelques cm plus bas, est composé d'un cailloutis dense, aménagé presque directement à la surface de la c. 3.

*Datation et interprétation* : ces deux sols étaient recoupés au sud par une fosse allongée (contenant du mobilier préhistorique, Bronze final et La Tène finale).

Le sol supérieur appartient, selon toute vraisemblance, à une occupation La Tène finale, pré-romaine ; cette occupation débute au-dessus du sol inférieur (soit l'époque La Tène finale également ou « préhistorique » en relation avec le niveau 3a ailleurs). La fouille de ces caissons a été interrompue en 1972 au sommet de la c. 3 ; on ne peut donc obtenir une meilleure appréciation d'ordre chronologique.

## Structures en excavation

### Fosses-foyers

Plusieurs fosses allongées ont été repérées lors du nettoyage de la surface (c. 0-1) du chantier B/1972 ; comme ces structures présentent les mêmes caractéristiques (longueur plus de trois fois supérieure à la largeur, parois verticales, fond plat, remplissage de grosses branches carbonisées) et que ces particularités sont globalement absentes des autres structures du Lessus, nous les avons isolées du corpus « anomalies » (voir p. 49).

L'anomalie A35 est également intégrée aux quatre fosses-foyers, bien que sa forme ne puisse être précisée du fait de l'érosion, mais son remplissage semble être du même type que F1-F4, (la datation obtenue par le C. 14 a montré après coup qu'elle était d'environ 7 siècles plus jeune que les autres, voir plus bas).

**F1-F4** : chantier B/1972 (H-M/1-9) (fig. 12, 33-43)

*Description* : voir le tableau p. 45.



Fig. 32 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Empierrement supérieur de la c. 2.

## Description des fosses-foyers

	L. cm	l. cm	prof. cm	niveau de creusement	bords	aspect du fond	aspect des bords	remplissage		charbons de bois (espèces et datation C14) <sup>21</sup>	mobilier archéo- logique	séparation interne	
								sup. blocs	rubéf.				
F1	100	50	16	plus bas que la base de c. 0 (c. 1-c. 4 érodées)	vert.	légèrement charbonneux	légèrement rubéfiés(?)	?	?	quelques charbons	?	—	F1 + A34 2 caissons?
F2	200	65	20	»	»	très charbonneux	fortement rubéfiés	+	+?	charbons denses	Quercus ++ Fagus + 2730 ± 60 BP	quelques os carbo- nisés	F2: 2 caissons
F3	370	50	25	»	»	charbonneux	rubéfiés	++	—	branches carbo- nisées (Ø 8 cm)	Quercus ++ 2770 ± 60 BP	—	—
F4	380	70	35	»	»	»	»	++	—	traces de branches carbo- nisées	—	os (carbo- nisés) 2 tessons (Bronze final pl. 3/8)	—
A35	250	?	20	»	»	»	»?	++	—	»	Picea + Abies + 2060 ± 60 BP	crâne de bovidé carbonisé	—

*Datation* : les charbons de plusieurs fosses-foyers ont été prélevés en vue de datation C14 (note 21) : F2 et F3 peuvent être attribuées à la fin du Bronze final (780 ± 60 BC, 820 ± 60 BC, dates non calibrées), A35 par contre à la fin de la Tène (110 ± 60 BC, date non calibrée).

Deux tessons d'un même bord de jarre, attribués au Bronze final (pl. 3/8), ont été mis au jour dans le remplissage de F4, l'un d'eux au sommet de la fosse, l'autre dans le fond de celle-ci ; ce dernier présente les traces caractéristiques d'une re-cuisson (plages oranges).

*Interprétation* : F2 est divisée en deux parties (fig. 35, 36) qui ont vraisemblablement eu la même utilisation (présence de charbons de bois). Si l'on intègre la petite fosse A34 à F1, cet ensemble comprend également deux fosses.

F3, F4 et F5 ne présentent aucune séparation interne ; elles sont comblées dans leur partie supérieure par de grosses pierres non rubéfiées (« pierres en principe sans trace de feu » : journal de fouilles 15.3.1972) ; au-dessous de ces pierres, des branches carbonisées tapissent le fond des fosses (fig 37-43).

La partie conservée de ces structures est située en-dessous du sol d'implantation dont l'érosion a détruit toute trace. Il est donc difficile de se faire une idée de l'aspect de ces structures lors de leur fonctionnement et de leur mode de relation, toutefois postulé (même orientation, écartement constant, même type de construction et de remplissage).

S'agit-il de fours ? Ce serait envisageable pour F1 ou F2 avec une séparation en deux parties. Ce type de construction, de par ses proportions, pourrait se rapprocher du four fouillé sur le site des « Rives » près de Chalon-sur-Saône (Bonnamour 1976, 128), mais l'absence de scories à proximité immédiate, ou de gouttelettes de bronze, tend à contredire cette hypothèse.

Dans le cas de F3, F4, F5, une interprétation comme fosse à *vocation artisanale* nous paraît plus vraisemblable. Peut-être s'agit-il de sortes de charbonnières (en vue de la transformation de bois en charbons de bois), bien que de telles structures soient généralement circulaires et à même le sol.

Des fosses de ce type se retrouvent dans plusieurs sites protohistoriques de Suisse. A Gächlingen SH (Bill 1976, 69), 2 fosses d'environ 3,5 m de longueur avec charbons et pierres rubéfiées sont datées d'environ 900 av. J.-C. (C14). A Fällanden ZH (fouilles de 1980 du Denkmalpflege Kanton ZH, W. Drack, comm. pers.) plusieurs fosses allongées orientées NW-SE contiennent de gros blocs, des charbons, et du matériel Bronze moyen - Bronze final ; elles sont interprétées comme « Werkgruben »<sup>22</sup>.

Nous proposons donc, à titre d'hypothèse, de rattacher cet ensemble de structures, à l'exception de A35, aux autres témoignages de l'activité de métallurgistes, de bronziers au Lessus : présence d'une lentille de bronze (pl. 2/20), de déchets de fonte de bronze (pl. 2/19), indatables d'après le contexte de découverte, et surtout la mise au jour de la sole d'un four dans le chantier principal 1959/1960 de O.-J. Bocksberger (1960/61, 208 ; 1964, 64-65) avec fragments de moules et gouttes de bronze fusé, attribués à la fin du Bronze final.

D'autres découvertes du siècle passé, les dépôts de fondeurs du Signal ou du Lessus ou même de Charpigny (voir chapitre II, IV), pourraient également, à titre d'hypothèse, être mis en relation avec ces restes d'activité.

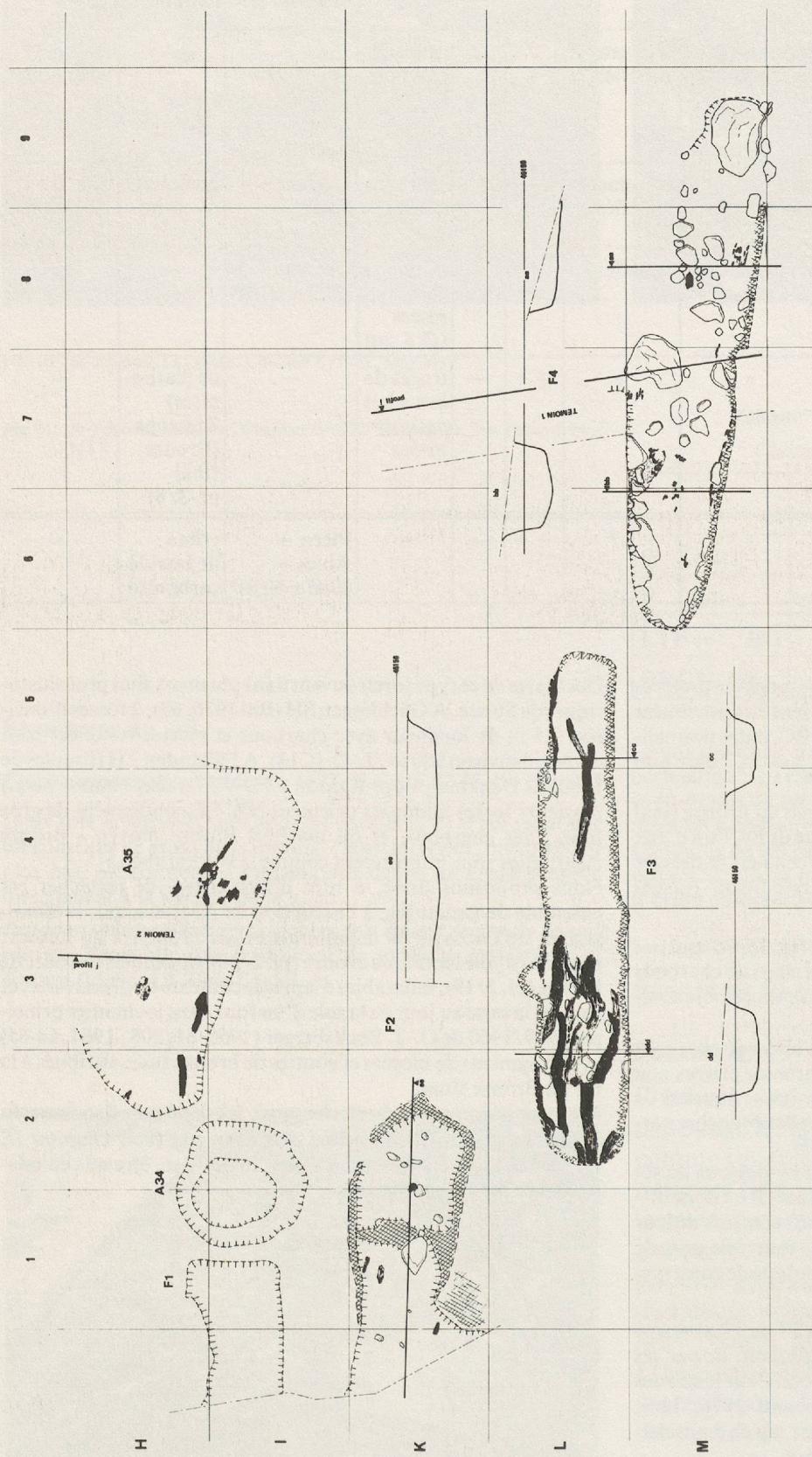


Fig. 33 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Vue du sud. La zone des fosses-foyers en cours de décapage. Ech. 1:50.

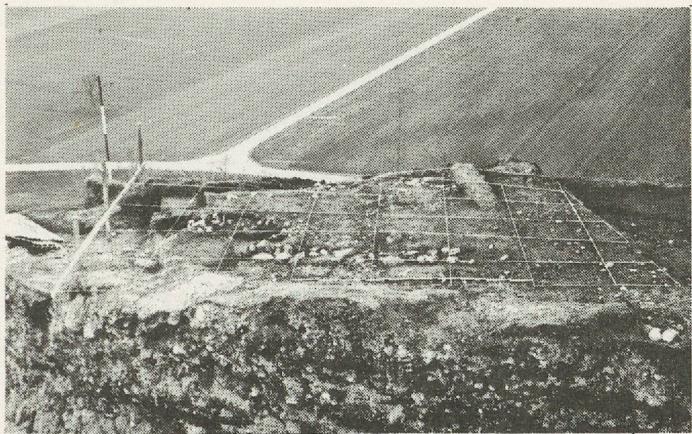


Fig. 34 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Vue du sud. La zone des fosses-foyers en cours de décapage.

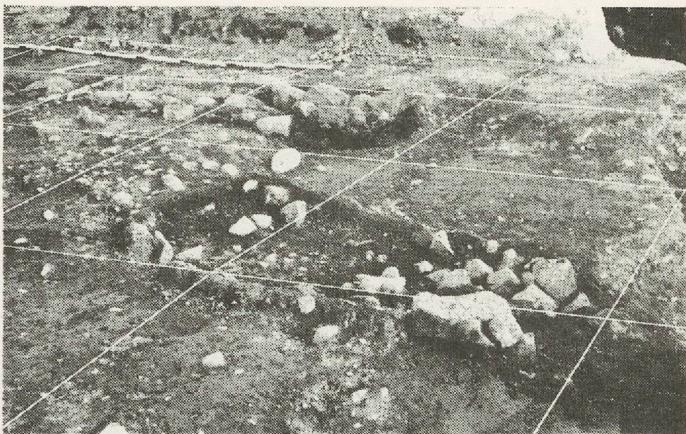


Fig. 35 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosses-foyers F2 (au premier plan) et F3 en cours de décapage.

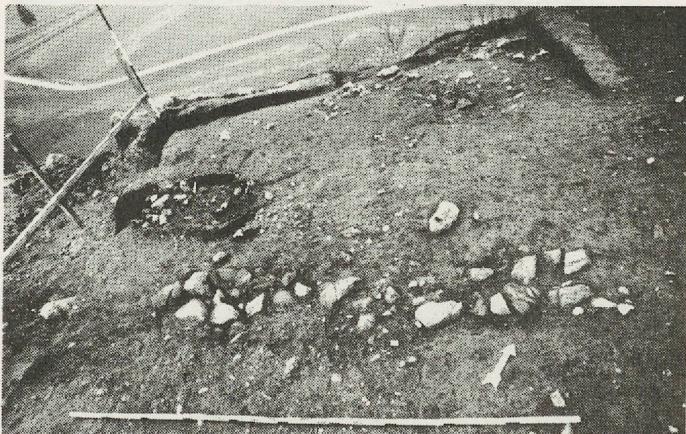


Fig. 37 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosses-foyers F3 (au premier plan) et F2 en cours de décapage.

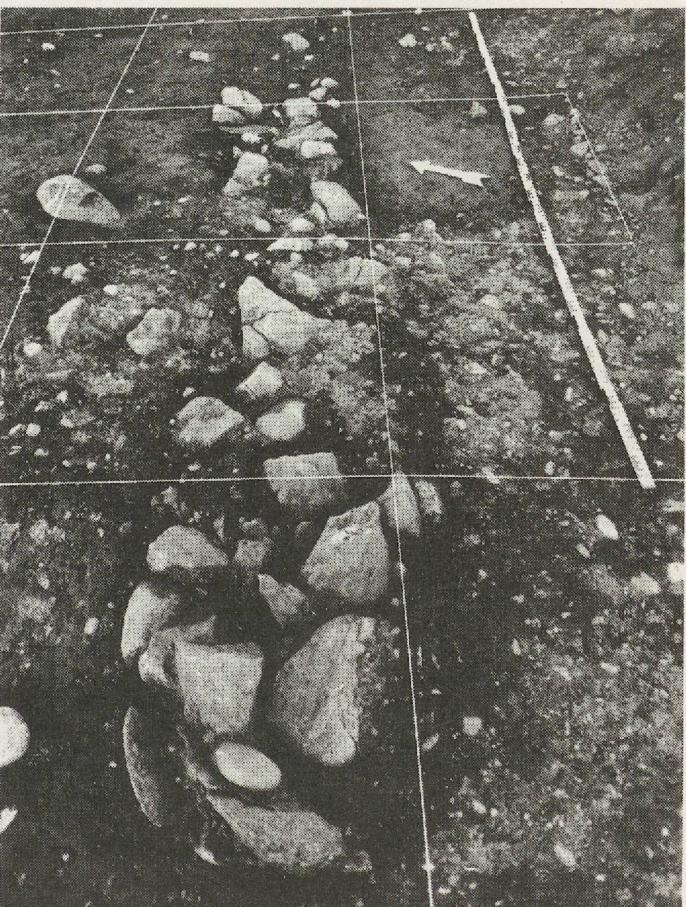


Fig. 36 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosses-foyers F2 et F3, après vidange.

Fig. 38 St-Triphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosse-foyer F3 en surface.



Fig. 39 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosse-foyer F3 en cours de fouille; au fond, poutres carbonisées et comblement de gros blocs (voir fig. 38).

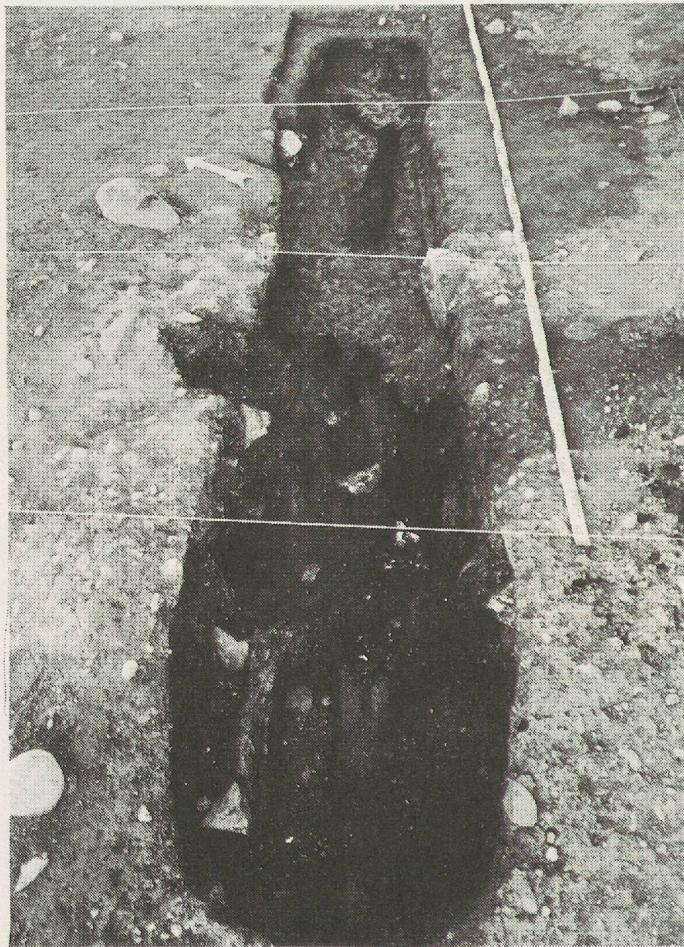


Fig. 40 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosse-foyer F3 en cours de fouille (voir fig. 39).

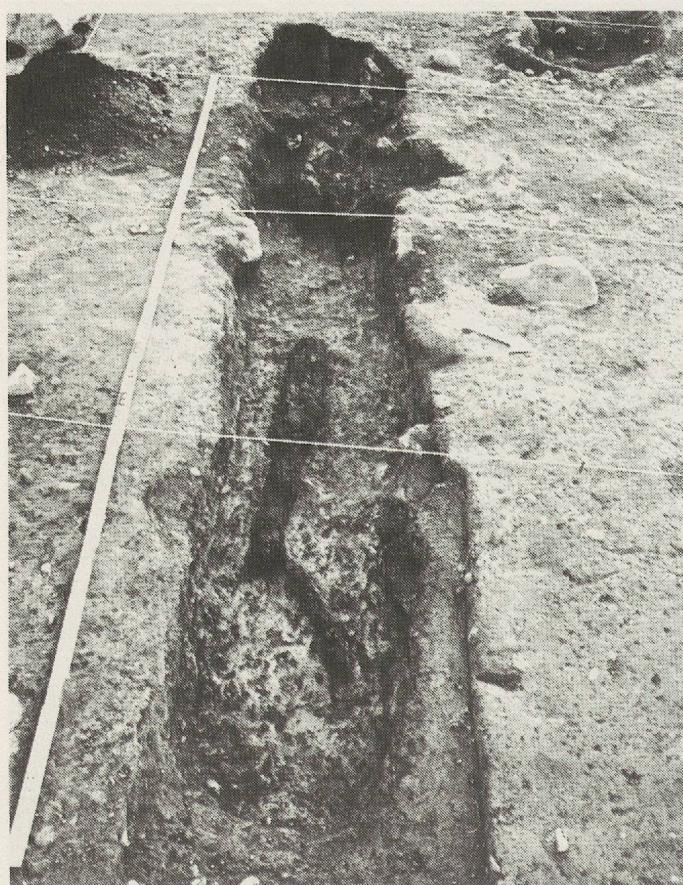


Fig. 41 St-Tiphon, Le Lessus. Fosse-foyer F3 vidée (voir fig. 40).



Fig. 42 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosse-foyer F3; vue de l'ouest, détail d'une coupe transversale.

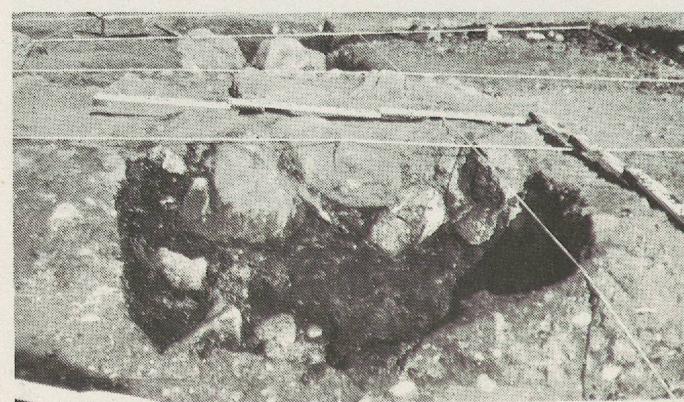


Fig. 43 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Fosses-foyers F4 (au premier plan) et F3 après la fouille.

## Anomalies

Au cours des fouilles de 1972, le temps et les moyens dont disposaient les archéologues ne leur ont pas permis d'étudier en détail les structures en excavation décelées dans les chantiers B et C (voir *chapitre I*). L'exploitation de cette documentation déficiente reste donc limitée; nous nous bornons ici à l'étude des structures en fosse figurant sur des coupes relevées, qui seules permettent de rattacher ces structures aux couches définies et de reconnaître, du moins en partie, les nombreux recouplements et recreussements de ces fosses. Les remaniements sont en effet si nombreux (surtout dans le chantier B/1972, voir p. 55, fig. 22, 44) qu'aucun des rares prélèvements par structure n'est homogène. De plus, ces actions successives n'ont pas pu pour la plupart être reconnues à la fouille.

Le caisson P1/1979, fouillé de manière fine (mobilier situé dans l'espace, voir fig. 45-46) permet d'étudier plus en détail l'ensemble des anomalies rencontrées. Les caissons P10 et P2/1979 ont été fouillés plus rapidement; certaines anomalies ont pu être répertoriées, mais ne doivent être interprétées qu'avec précaution.

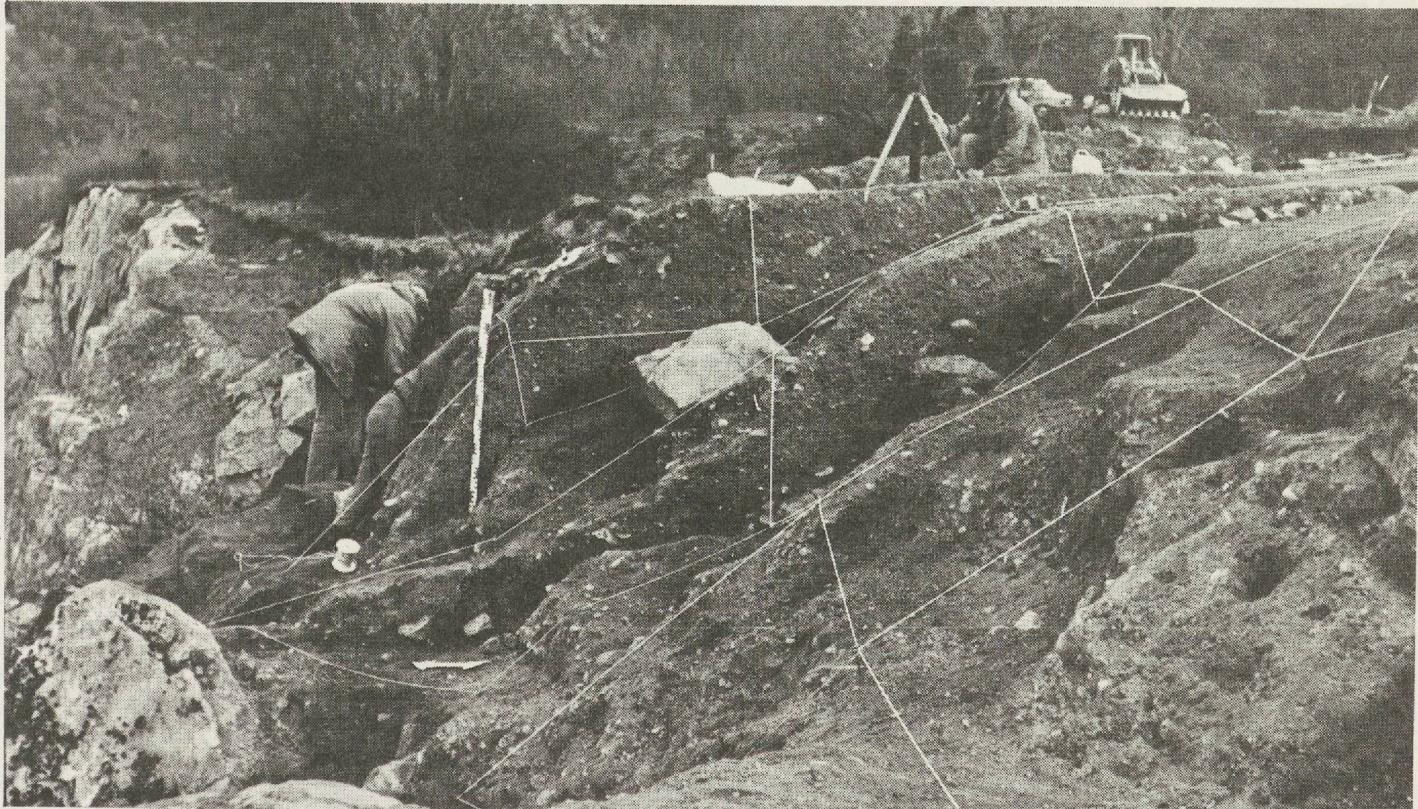
### Description (tableau p. 50-51)

Toutes les anomalies définies sur le plan général (fig. 12) sont décrites.

### Remarques concernant quelques critères descriptifs :

- |  |  |
|--|--|
| « degré de certitude »                                 | — « probable » : les limites de l'anomalie sont peu visibles en coupe, le remplissage se laisse à peine différencier du terrain encaissant ;<br>+ « certain » : les limites sont nettes, le remplissage bien différencié ;<br>i l'anomalie a été creusée à partir du fond de la couche i ;<br>? la partie supérieure de l'anomalie est érodée ;  |
| « utilisation »  | — l'anomalie n'a pas été définie au cours de la fouille, le mobilier n'est pas individualisé ;<br>0 l'anomalie a été fouillée en partie ou en totalité ; le mobilier a été récolté en vrac, son attribution reste incertaine ;<br>1 l'anomalie est mal définie en plan, le mobilier est situé (3 dimensions) dans le terrain ; il peut être attribué à l'anomalie au moyen de la projection d'une bande de quelques cm sur la coupe ;<br>2 l'anomalie est bien définie, le mobilier est situé (3 dimensions), mais une partie de la structure seule a été fouillée ;<br>3 l'anomalie est bien définie, le mobilier est situé (3 dimensions), elle a été fouillée intégralement ; |
| « degré de signification du mobilier »                 | — absent ;<br>+ moins de 5 fragments ;<br>* plus de 5 fragments.   |
| « classes chronologiques du mobilier » (voir p. 69 ss) |  |

Fig. 44 St-Trophime, Le Lessus. Chantier B/1972. Vue de l'ouest. Ensemble de fosses imbriquées les unes dans les autres.



Anomalie	Coupe	m <sup>2</sup>	Degré de certitude	« Utilisation »	Couches entamées	Recoupe anomalie	Est recoupée par anomalie	Profondeur	Forme en plan	Dimensions max., en plan	Parois inclinées	Parois verticales	Fond arrondi	Fond plat	Fond pointu	Matrice de remplissage	Argile rubétié	Charbons	Pierres	Jointives	Rubéfiées	Niveau de signif.	R	R4	R1	T	P	●	■	▲	△	◊	Fer	Bronze	Os humains	Os animaux	Datation C14 ou mobilier (terminus post quem)
A3	a	B,C/46	+	2	3			A4 inf., A4 sup.	55 CIR	300	+	-	?	-	-	-	2	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Préh. ■			
A4 sup.	a,e,g	B,C/47, 48	+	1	3			A3	40 CIR	140	-	+	+	-	-	1-2	-	-	+	*	-	-	*	+	-	-	*	+	-	-	-	-	Proto. P				
A4 inf.	a,e,g	B,C/47, 48	+	1	2-3			A3, A20?	50 CIR	170	-	+	-	+	+	1-2	-	-	+	*	-	-	*	-	-	*	-	-	-	-	-	LTF ●					
A5	b	E/40	-	0-1?	1				>20 CIR?		+	-	+	-	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LTF ●				
A6	b	C/40	-	0-1?	1				>30 CIR?		+	-	+	-	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LTF ●				
A7	c,ii	F/43	+	?	6				>50 CIR	50	*	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+				
A8	c,kk	F/43	+	?	6				>20 CIR	40	+	-	+	-	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+				
A9	c,gg	D,E/42, 43	+	?	6			T2/1979	A12	>60 REC	150×50	-	+	-	+	-	1-2	-	-	*	+	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+				
A12	c,gg	D,E/42, 43	+	?	1				>25 CIR?	90	+	-	+	-	-	1	-	-	*	+	-	2	+	-	*	+	+	+	-	-	-	-	Aug. R1				
A13	d	D/45	-	0-1	1-2				>20 ?	?	+	-	+	-	-	1	-	-	*	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
A14	d	F/45	-	?	5-6				A13?	T2/1979	40	?	+	-	+	-	3?	+	*	+	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	Préh. ■				
A15	d,ff	C,D/44	+	1b?	2-6				20 CIR	?	-	+	-	+	-	1	+	*	*	+	+	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+					
A16	a,e,g	B,C/47, 48	+	0-1	?				30 CIR	140	+	-	+	-	-	1	-	-	*	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Rom. R					
A18	e	E/47	-	0?	1-3				>40 ?	?	+	-	+	-	-	1	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
A19	g	C,D/48	-	?	?				T1/1979	A21?	?	REC	>80×30	-	+	?	-	2?	?	?	?	?	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	Proto. P			
A20	a,e,g	B,C,D/47, 48	-	?	3-6					A21, A4i	>20 CIR	200	?	?	-	+	-	2-3	-	+	?	?	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Proto. P				
A21 sup.	t,g	C,D/48, 49	+	1	2						20	?	?	-	+	-	-	1	?	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Proto. P				
A21 méd.	f,g	C,D/48, 49	-	?	2						?	>30	?	?	-	+	-	1?	+	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?	Préh. ■			
A21 inf.	f,g	C,D/48, 49	-	?	5-6						1	>20	?	?	-	+	-	1?	+	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?	Préh. ■			
A22	h	B/50	+	2-3	3-6					A23, A24	>60 CIR	~100	-	*	-	+	-	2, 3-4	-	+	+	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?				
A23	h	B/50	+	1?	2, 3					A22	>80 CIR	90	-	+	-	+	-	1	-	-	+	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Bronze ▲				
A24	h	B/50	+	1?	2, 3					A23, A22	>40 CIR	90	-	+	-	+	-	1	-	-	+	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?				
A25	h	B/53	-	1	2						>40 ?	?	+	-	+	-	-	2	-	-	+	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?				
A26	f	E/48	-	3a?	4, 3a?						20	?	?	+	-	+	-	1? 3-4	-	?	*	+	?	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Proto? P			
A27	i	D,E/4, 5	+	?	5						>40 CIR	100	*	-	+	-	-	0, 3, 5	?	-	-	-	0	?	?	?	?	?	?	?	?	?	Préh. ■				
A28	i	E/5, 6	+	2?	5						40 CIR	?	+	-	+	-	-	22, 32, 5	?	+	?	?	0	?	?	?	?	?	?	?	?	?	Préh. ■				
A29	i	F/5, 6	+	2?	5						>40 REC	150×100	-	+	-	+	-	2?	-	*	+	-	0	?	?	?	?	?	?	?	?	Bronze fin. ▲ (2600 ± 70 BF)					
A30	j	E/3, 4	+	?	5, 6						>20 CIR	100	+	-	-	+	-	0, 1, 5	?	-	-	-	0	?	?	?	?	?	?	?	?	Proto. P					
A31	j	F,G/3, 4	+	?	6						>130 CIR	150	-	+	-	+	-	0, 1, 5	?	-	-	-	0	?	?	?	?	?	?	?	?	Préh. ■					
A32	j	G/3	-	?	5						>50 REC	150×40	+	-	?	?	-	?	3, 5	?	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	?	?	?				
A34	-	I/1, 2	+	?	?						>25 CIR	90	+	-	-	-	+	2?	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	?	?	?				
A35																																					
A36	ff	C,D/44	+	1b	2, 6?						60 CIR	80	+	-	?	?	?	1?	-	-	*	+	2	-	-	-	-	-	-	-	-	Proto. P					
A37	c,ii, hh	F/44	-	?	1?						>20 CIR	?	+	?	-	+	-	0-1	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Proto. P				
A38 sup.	hh	F/44	+	?	6						A37	>30 CIR	50	+	-	+	-	2?	-	-	+	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LTF ●				
A38 inf.	hh	F/44	-	?	6						A38 sup.	>40 REC	90×50	*	-	?	?	?	2?	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LTF ●			
A39	c,ii, kk	F/43	-	?	1?						A37	>20 CIR?	?	+	?	-	+	-	0-1	-	-	+	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Proto P			

STL Chantiers B,C/1972, Chantier 1979

Tableau descriptif des anomalies (les anomalies A10, 11, 17, 33, définies en cours d'élaboration, ne sont pas décrites, n'intervenant pas dans la documentation ou les interprétations présentées ici).

CIR circulaire  
REC rectangulaire

### Anomalies du caisson P1/1979 (voir fig. 45-46)

#### A12 et A9

Ces deux anomalies ont été très difficiles à distinguer au cours des premiers décapages.

*Datation*: la projection du mobilier sur une coupe placée au milieu de A9 (coupe gg, fig. 46) montre pourtant une séparation entre une fosse (A12) au mobilier intégralement gallo-romain précoce (augustéen) (pl. 4/16-19; coupe gg) et une fosse inférieure (A9) au mobilier La Tène finale (pl. 4/20; coupe gg).

*Interprétation*: la fosse A12 a été creusée à l'emplacement d'une fosse plus ancienne (A9), dont elle recoupe le sommet; son remplissage (fragments de céramique augustéenne, nombreux os extrêmement fragmentés, voir p. 120), nous pousse à l'interpréter comme une simple *fosse à détritus*.

La fosse allongée A9 a des parois consolidées par trois assises superposées de pierres disposées de champ; son remplissage interne est composé de terre limoneuse sableuse, de teinte brun gris; un tel aménagement peut faire penser à une structure destinée à la conservation de denrées (*silo*), les pierres des parois, tout en isolant le contenu, consolident cette structure (fig. 47-48).

Remarquons toutefois que la tombe d'enfant de La Tène finale (T3/1979, voir p. 65, fig. 62-63), de même orientation que A9, a également des dalles dressées le long des parois de la fosse... L'absence d'os humains dans A9 nous empêche pourtant de proposer une interprétation dans le sens d'une structure funéraire<sup>23</sup>.

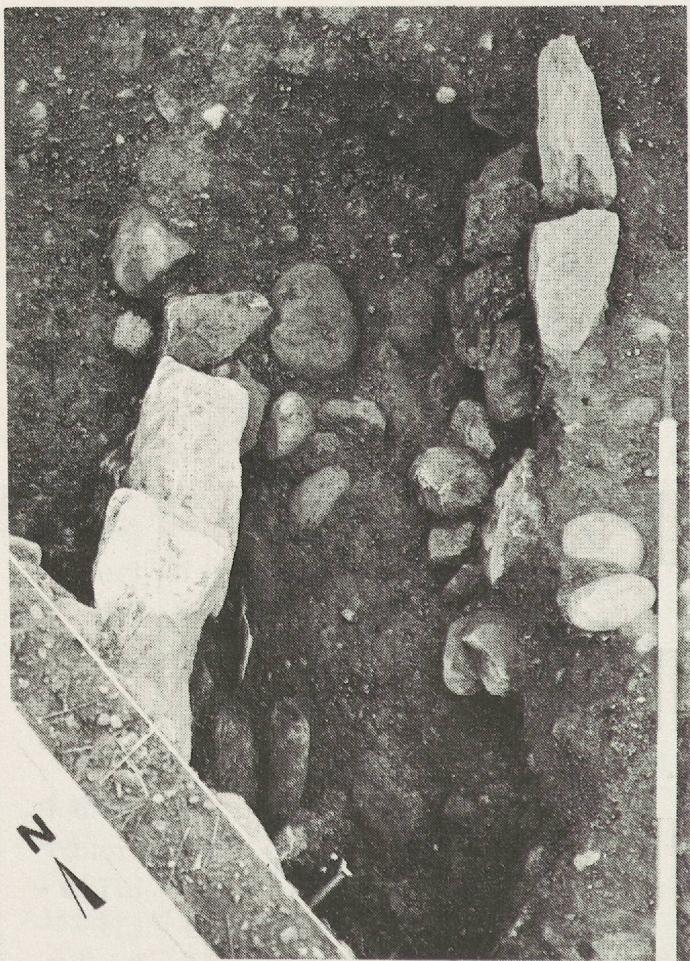


Fig. 47 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Anomalie A9 après vidange.

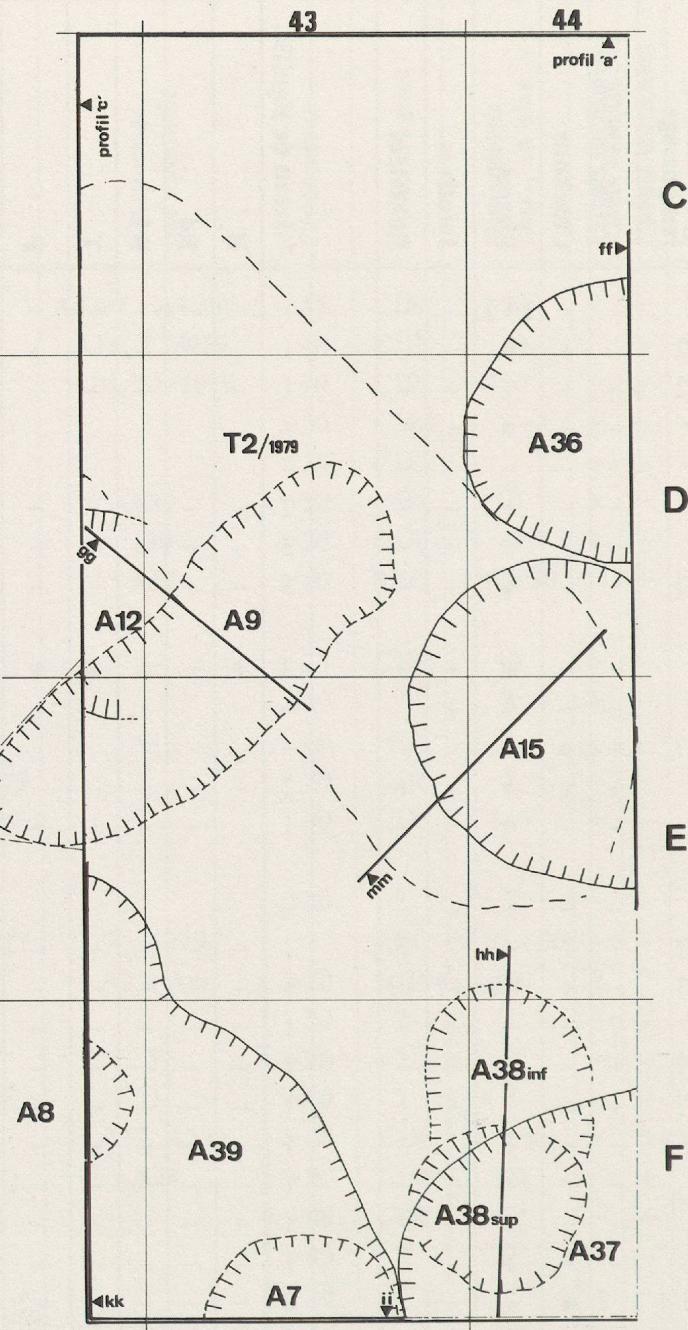


Fig. 45 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Plan des anomalies. Ech. 1:25.



Fig. 48 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Coupe c, à l'ouest du sondage; au centre, anomalie A9.

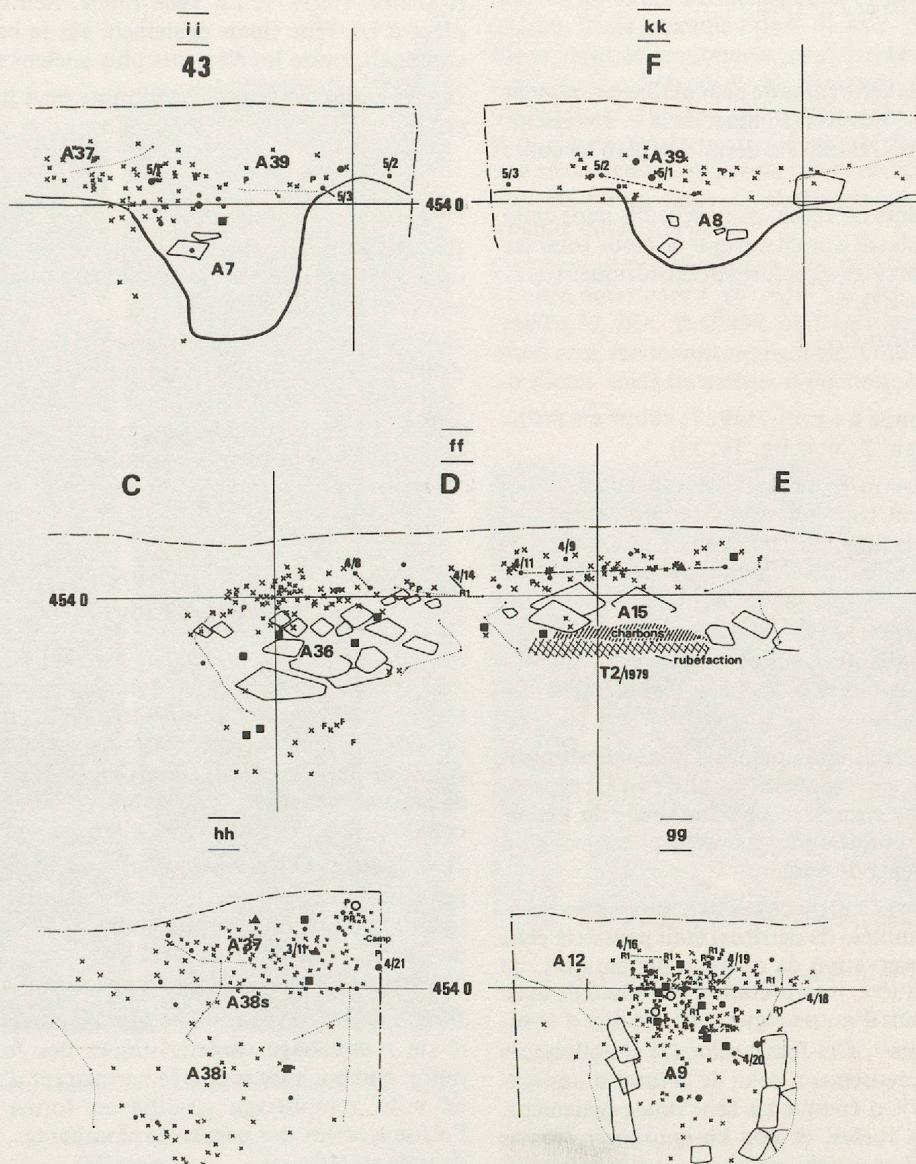


Fig. 46 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Coupes restituées en travers des anomalies. Projection du mobilier compris dans ces dernières. Position des coupes, voir fig. 45; légendes, voir tab. 1. Ech. 1:25.

#### A15 et A36 (coupe ff; fig. 46)

Ces deux anomalies circulaires sont érodées en leur partie supérieure; l'anomalie A36 a un remplissage dense de petits blocs calcaires éclatés au feu et d'os d'animaux divers (voir p. 120); dans la partie inférieure, le mobilier archéologique devient rare, des blocs rubéfiés de plus grande taille en tapissent le fond.

Le remplissage de A15 est composé de charbons de bois reposant sur une lentille d'argile rubéfiée (voir p. 120).

**Datation:** le mobilier de A36 se compose de fragments de céramique grossière de type préhistorique et de 3 fragments de fer (terminus post quem) à sa base; l'anomalie A15 ne contient qu'un fragment de céramique grossière de type préhistorique.

**Interprétation:** pour A36, l'hypothèse d'une simple *fosse à détritus* semble probable.

A15, par contre, peut être interprétée comme un *foyer*; de par sa position, une relation fonctionnelle avec la tombe T2/1979, quoique peu probable, pourrait être envisagée (voir p. 58).

#### A37, A38 sup., A38 inf. (coupe hh; fig. 46)

La partie supérieure de A37 est érodée; le remplissage terrestre

comporte de nombreux fragments d'os d'animaux et quelques débris de céramique.

A38 sup. et A38 inf. sont difficilement définissables (s'agit-il d'une seule fosse ou de deux fosses qui se recoupent?). Leur remplissage terrestre contient quelques tessons de céramique et os d'animaux (voir p. 121).

**Datation:** au vu du matériel céramique, ces 3 fosses sont en tout cas d'époque La Tène finale. A37 contenait en outre un fragment de céramique campanienne (non figuré ici) et un bord de pot à cuire (pl. 4/21).

**Interprétation:** simples *fosses à détritus*?

#### A39, A7 et A8 (coupe c, coupe ii et kk; tab. 1, fig. 46)

Ces trois structures ont été vues au sud du sondage P1/1979; A39, dont seule la partie inférieure subsiste, recoupe A7 et A8.

**Datation:** ces 3 structures sont vraisemblablement toutes d'âge protohistorique; A7 contient quelques tessons La Tène finale, A8 est stérile, A39 présente du matériel protohistorique (pl. 5/1-3).

**Interprétation:** A7 peut être un *trou de poteau*. A39 et A8 sont indéfinissables.

## Anomalies des caissons P10 et P2/1979

### A3 (coupe a + proj., tab. 1)

Le niveau de creusement de cette fosse ne peut malheureusement pas être restitué du fait de l'érosion (sommet de la c. 3 vraisemblablement); elle a en outre très mal été définie en plan au cours de la fouille.

*Datation*: tous les fragments de céramique recueillis dans cette fosse correspondent à la classe « préhistorique ». Nous sommes donc en présence d'une des rares structures préhistoriques fouillées en 1979 (âge du Bronze ?).

*Interprétation*: fosse à détritus...

### A4 sup., A4 inf., A20 (coupe a + proj., tab. 1; coupe e + proj., tab. 2; coupe g + proj., tab. 2; voir fig. 16, 17)

Il est impossible de se prononcer de manière tranchée: soit ces trois anomalies constituent trois phases de remplissage d'une même fosse (ce qui semble être confirmé par les coupes a et e) soit deux fosses imbriquées (comme le montre le décalage entre les deux parois A4 sup. et A4 inf. sur la coupe g).

Les parois de cette (ces) fosse(s) devaient être verticales à l'origine (ou légèrement surplombantes), si l'on se base sur l'absence de cône de remplissage habituel à sa base (éboulement des parois).

*Datation*: le mobilier recueilli dans ces trois anomalies imbriquées ne peut être sérié chronologiquement (pl. 5/4-14); typologiquement, il appartient au complexe La Tène finale du Lessus (avec quelques éléments résiduels plus anciens, phénomène dû aux nombreux remaniements de terrain).

*Interprétation*: la fonction première de ces structures en excavation (avant d'avoir été comblées de détritus) était peut-être celle de *silos* destinés à la conservation de denrées alimentaires, de grain, ou de tout autre matière, interprétation par analogie avec les recherches effectuées dans d'autres régions sur des sites d'habitat de l'époque de La Tène<sup>24</sup>. Ces fosses-silos (?) abandonnées ont alors subi un autre recouvrement, celui de la fosse d'implantation de la tombe T3/1979, d'époque La Tène finale également. Les bords rectilignes des fosses, et non en entonnoir (fosses «piriformes») comme les exemples externes nous le montrent (voir note 24), l'absence de cônes de remplissage à la base des fosses et les caractéristiques sédimentaires du Lessus (terrain lâche) ne nous permettent pas d'envisager une longue durée d'utilisation de ce type de structures, allant au-delà de quelques années(?), et par là d'approcher une sériation typologique du mobilier à l'intérieur de la Tène finale.

### A16 (coupe e, g + proj.; tab. 2)

Le remplissage de cette fosse, qui coiffe la tombe T3/1979, est terieux (c. 1).

*Datation et interprétation*: quelques tesson de céramique, d'époques diverses et des fragments de tuiles permettent d'envisager qu'il s'agit du fond d'une fosse (à détritus ?) postérieure à La Tène finale...

### A19 (coupe g + proj., tab. 2)

Cette fosse allongée a été définie au cours de la fouille de la tombe T1/1979 qu'elle recoupe. Dans son remplissage, plusieurs fragments osseux, appartenant à l'individu de cette tombe (voir p. 114), ainsi qu'une épingle en bronze et un anneau-spiralé (pl. 1/T1/1979 n° 4, 5; pl. 1/mat. hors contexte n° 4) ont été recueillis (voir p. 57).

*Datation*: ce fossé, recoupant une tombe du Bronze ancien, a lui-même, semble-t-il, été recoupé par le fossé d'implantation de

la tombe T3/1979, La Tène finale. Son creusement peut être placé à La Tène finale également sur la base du mobilier qu'il contenait, outre les éléments plus anciens remaniés.

*Interprétation*: aucune fonction ne peut lui être attribuée avec certitude.

### A21 (coupe f, tab. 3; coupe 8 + proj., tab. 2)

Il s'agit en fait de trois anomalies superposées (A21 sup., A21 méd., A21 inf.) qui n'ont pas pu être délimitées précisément en plan au cours de la fouille.

*Datation et interprétation*: la projection d'une bande de 25 cm de part et d'autre de la coupe (profil g; tab. 2) permet de rattacher à A21 inf. et A21 méd. du mobilier strictement préhistorique. A21 sup. contient un tesson La Tène finale (pl. 5/15). Mais ces éléments sont trop peu nombreux pour permettre de dater ces structures. La fonction de ces fosses demeure inconnue.

### Anomalies du sondage P7/1979 (A22, A23, A24, coupe h + proj., tab. 3; fig. 20-21, 49-50)

Au m<sup>2</sup> B/50: trois anomalies à remplissage différencié (A22, A23, A24). A23 + A24 au remplissage très terieux semblent recouper A22 au remplissage très limoneux; à la base du remplissage de cette dernière, on remarque de fines lentilles en forme de cône, qui peuvent provenir de l'effondrement naturel de la partie supérieure des parois. La forme générale de A22 est conique, sa partie supérieure allant en se rétrécissant.

*Datation*: la projection du matériel (coupe h, tab. 3) ne permet pas d'attribuer avec certitude ces anomalies à une occupation précise. A23 et A24 recoupent la c. 2 et peuvent être rattachées aux occupations de la c. 1. A22 ne contient aucun mobilier, mais par son remplissage elle peut se rattacher au sommet de la c. 3.

*Interprétation*: A23 et A24: trou de poteau ? A22 a une forme et un remplissage caractéristiques des fosses-silos (forme de poire, embouchure resserrée permettant d'ajuster un couvercle de bois, remplissage stratifié en forme de cône marquant l'effondrement des parois surplombantes, absence de mobilier de type « détritus » ..., voir note 24).



Fig. 49 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P7/1979. Vue du nord. Anomalie A22 en cours de décapage.

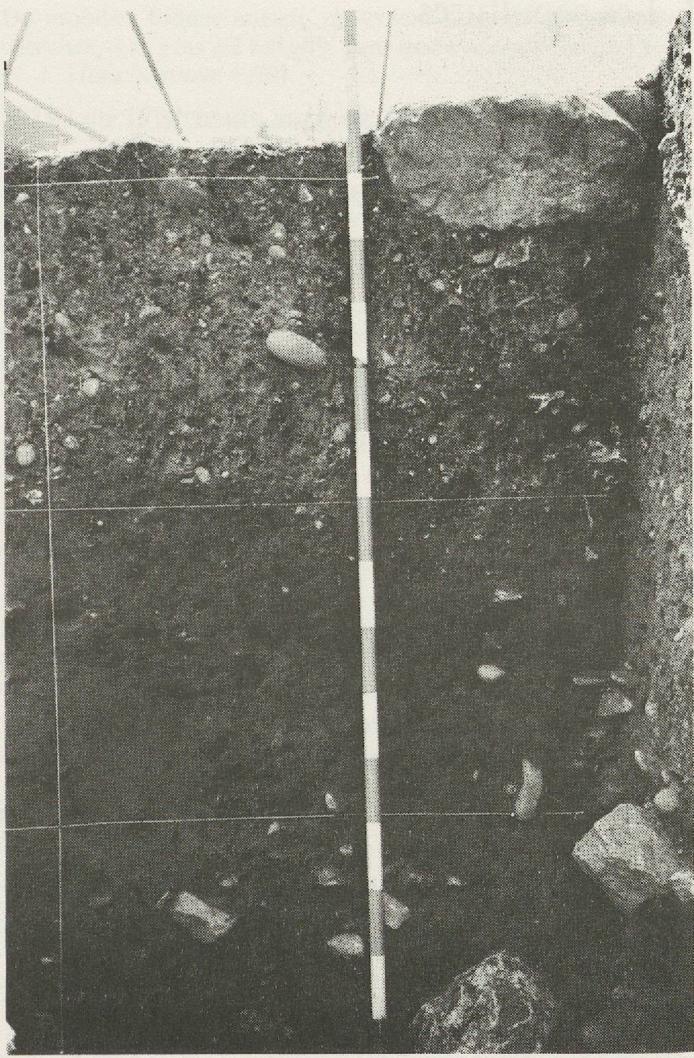


Fig. 50 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier 1979. Coupe h. Anomalie A22 (voir fig. 20, tab. 3).

#### Anomalies du chantier B/1972 (coupe i, j, tab. 4; fig. 22, 44)

Un grand nombre de fosses a été décelé dans cette zone mais, comme nous l'avons déjà relevé, la fouille n'a pu être conduite de manière détaillée (*chapitre I*); d'ailleurs, l'enchevêtrement des structures rend la compréhension sur le terrain très hasardeuse, même dans le cas d'une fouille très fine (l'expérience de P1/1979 l'a bien montré!). Aucun complexe de mobilier (prélevé par structure ou par m<sup>2</sup>) n'est homogène. Les seules fosses étudiées sommairement ici sont celles qui apparaissent dans les coupes des témoins 1 et 2 (i et j).

#### A27 et A28 (coupe i, tab. 4)

Il s'agit de deux grandes fosses au remplissage inhomogène.

*Datation et interprétation:* une fibule de Nauheim (pl. 5/16) trouvée au fond de A27 permet de la dater, du moins l'une des phases de recouvrement, de La Tène finale. A27 est recoupée par A28, indatée. Leur fonction est peut-être également celle de fosses-silos, comme A22.

#### A29 (coupe i, tab. 4)

Il s'agit d'une grande fosse charbonneuse, à la base de laquelle les traces de 4 trous de poteaux ont été reconnus (fig. 51). Une

relation entre ces derniers et A29 ne peut malheureusement être établie. Dans la coupe i (tab. 4), la c. 2 comble le sommet de la fosse, dont le creusement peut être rattaché à la partie supérieure de la c. 3 (érodée). Au-dessus de A29, une autre fosse semble avoir été creusée à partir de la c. 1 (remplissage de gros blocs et quelques charbons. Ces deux anomalies ont été réunies sous une seule dénomination au cours de la fouille avec une distinction du remplissage charbonneux en «partie supérieure» et «partie inférieure».

*Datation et interprétation:* les charbons du remplissage de la «partie inférieure» de A29 ont été datés du Bronze final, (2600 ± 70 BP. B-4063). Il s'agit peut-être d'une fosse-silo recoupant vraisemblablement les fondations d'un aménagement sur pieux, sorte de grenier (voir note 24).



Fig. 51 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier B/1972. Anomalie A29.

#### Synthèse

Malgré le grand nombre de structures archéologiques reconnues dans les fouilles de 1972 et 1979 au Lessus, très peu sont interprétables, dans un sens chronologique tout d'abord et surtout dans un sens fonctionnel. Mis à part les tombes et les «fosses-foyers», quelques fosses-silos (A22, peut-être A4 et A20, A27, A29...), les structures en excavation n'ont pu être qualifiées que de «fosses à détritus» du fait de leur utilisation, secondaire du moins.

Une fosse (A29) a un remplissage daté du Bronze final par le C14; une autre fosse (A3) a été attribuée à une époque préhistorique (âge du Bronze ? sur la base de son mobilier); d'autres sont d'époque La Tène finale (avec un nombre impressionnant de recoulements, recreusements, remaniements (A9, A12, ou A4 inf., A4 sup., A20, T3/1979, A16 par exemple); certaines enfin sont assurément augustéennes (comme A12), d'autres peut-être romaines tardives, médiévales, voire modernes.

L'occupation préhistorique du site (Néolithique et âge du Bronze) se situait plutôt en aval des chantiers de 1972 et 1979, à l'emplacement des fouilles de O.-J. Bocksberger en 1959/1960 et plus bas dans cette ensellure supérieure (voir fig. 12, 14), mais également en amont des chantiers (mobilier transporté le long de la pente par l'érosion, tessons dans le chantier A/1972).

L'occupation de La Tène finale et de l'époque gallo-romaine précoce (augustéenne) se situait par contre à l'emplacement des fouilles de 1972 et 1979. Des traces d'habitat, autres que des «annexes» (fosses et structures diverses) font totalement défaut (comme d'ailleurs pour les occupations antérieures); aucun trou de poteau ni trace de calage (mis à part la structure quadrangulaire de A29, «annexe», grenier ou autre) ni muret de fondation (soubassement de sablière basse) n'a pu être repéré au cours de la fouille. L'érosion constante sur Le Lessus qui a emporté, avec les sols d'occupation, les niveaux d'implantation de la plupart des structures, combinée aux remaniements continus du sol et aux réaménagements successifs (réutilisation de matériau durable), n'est pas étrangère à l'absence de conservation de témoins de ce type. L'emplacement des maisons pouvait également être en contrebas, au centre de l'ensellure supérieure du Lessus, mais également sur le plateau même, jusque dans les abords immédiats de la Tour (voir fig. 4-5).

L'ensemble des «fosses-foyers» du chantier B/1972 pourrait très bien faire partie du complexe artisanal, en relation avec l'atelier de métallurgistes du Bronze final identifié en 1959/1960 par O.-J. Bocksberger, également en «annexe» à l'habitat domestique proprement dit.

Pour l'époque romaine (et médiévale ?) des restes de murs de soutènement et d'une maison (d'habitation?) dans le chantier A/1972, ainsi que du mobilier archéologique permettent de compléter modestement l'image de l'occupation du Lessus aux périodes historiques.

### 3. Les sépultures

Seules les tombes mises au jour entre 1971 et 1979 sont étudiées ici.

L'étude anthropologique de Ch. Simon (p. 113) porte également sur les tombes fouillées par O.-J. Bocksberger en 1959/1960 (T. Cl - Bronze ancien -, T. E1 - La Tène finale ? -, T. E2 - La Tène finale -; pour le contexte et les observations de fouille: voir Bocksberger 1959; 1960/61; 1964; Kaenel 1983a).

Sur la table de la p. 63, les informations fournies par l'anthropologue, simplifiées, et l'orientation du squelette par rapport au nord sont reportées. Les tombes sont simplement disposées dans l'ordre de leur découverte, avec l'interprétation chronologique proposée plus bas.

#### Tombes attribuées au Bronze ancien et moyen

##### *Description et catalogue du mobilier*

###### *T. En la Porte/1971*

Comme nous l'avons relevé plus haut (p. 12), cette tombe a été saccagée à la fin de l'année 1971 à l'occasion de la construction d'une maison (soit avant l'intervention du printemps 1972), à l'écart de la zone du Lessus.

*Situation*: au lieu-dit «En la Porte», au pied du plateau du Lessus, environ 300 m au sud-est de la carrière (voir fig. 4,5/25, 73).

*La sépulture*: une fouille de contrôle entreprise en avril 1972 dans les fondations de la maison a permis de reconnaître le fond de la fosse allongée, aux parois verticales, orientée NE-SO, sans entourage de pierres ou aménagements particuliers (peut-être détruits lors de la découverte!); quelques fragments du crâne de l'individu, au NE de la fosse, permettent de préciser l'orientation du squelette.

*Mobilier funéraire* (pl. 1, T. En la Porte/1971, 1-3; catalogue p. 60)

Il se compose d'une hache, d'un poignard et d'une épingle en bronze, non situés sur le squelette.

En l'absence de restes du squelette, le mobilier permet d'attribuer cette sépulture à un homme, adulte.

###### *T. 7/1972 (fig. 52-54)*

Cette sépulture, dont seule une partie des jambes est conservée (le reste du corps ayant été détruit par des remaniements postérieurs, fosses, etc.), repose à la surface de la c. 5 (loess); le niveau d'implantation n'a pu être reconnu.

Les jambes sont croisées et indiquent un squelette allongé sur le dos. Orientation NE-SO, tête au NE.

Aucune trace d'aménagement observée.

Il s'agit d'un adulte, de sexe indéterminé (voir p. 114).

Aucun mobilier ne peut lui être associé.

L'attribution chronologique de cette sépulture reste incertaine, faute d'arguments; toutefois, sa présence dans la zone de la nécropole du Bronze ancien (voir fig. 12), son orientation et le fait qu'il s'agit d'un adulte (voir plus bas) nous permettent de l'assimiler au complexe funéraire du Bronze ancien (sans pouvoir à priori exclure tout autre datation).

Du mobilier bronze ancien, provenant à coup sûr de tombes détruites, a en plus été recueilli dans les environs (voir plus bas ; pl. 1, Hors contexte 1979).

**T. 1 et T. 1A/1979** (coupe e, tab. 2, fig. 52, 55)

Au cours de la fouille du secteur P10 (voir fig. 12), des restes de squelettes humains sont apparus à l'intérieur de la c. 3, fortement remaniée à cet endroit ; deux individus ont été reconnus à la fouille.

Seule une partie du crâne et l'omoplate droite de *T. I* ont été découverts *in situ*: d'autres fragments osseux, appartenant au même individu, ont été déterminés par l'anthropologue; leur distribution est reportée sur la fig. 52.

Une orientation NE-SO du squelette peut être restituée.

Aucune trace d'aménagement observée.

Il s'agit d'un adolescent, de 17-19 ans, de sexe indéterminé (voir p. 114).

*Mobilier funéraire* (pl. 1, T. 1/1979, 1-3, + 4,5 ?; catalogue p. 60)

*Mobilier funéraire* (pl. 1, T. 1/1979, 1-3, + 4,5 ?; catalogue p. 60)

Il se compose d'une épingle en bronze, découverte sur l'omoplate droite, la pointe dirigée vers les pieds, d'un anneau spiralé en bronze, découvert sous le crâne dans la région de l'oreille droite et d'un simple anneau en bronze découvert dans la région du cou (peut-être déplacé à l'occasion des remaniements postérieurs).

Deux autres objets en bronze, une épingle et un second anneau spiralé ont été recueillis respectivement à 0,3 et 0,7 m au nord du crâne de T. 1 (fig. 55); l'épingle se trouvait au fond d'une fosse qui recoupe T. 1 et renferme du matériel «protohistorique» (A19).

On ne peut bien sûr affirmer que ces objets faisaient partie à l'origine du mobilier de T. 1/1979 ; ils pouvaient appartenir tout aussi bien à T. 1A/1979, au mobilier inconnu, ou à toute autre sépulture, comme les autres objets « Hors contexte » (pl. 1/1-7 ; fig. 52).

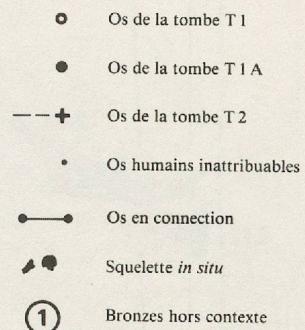
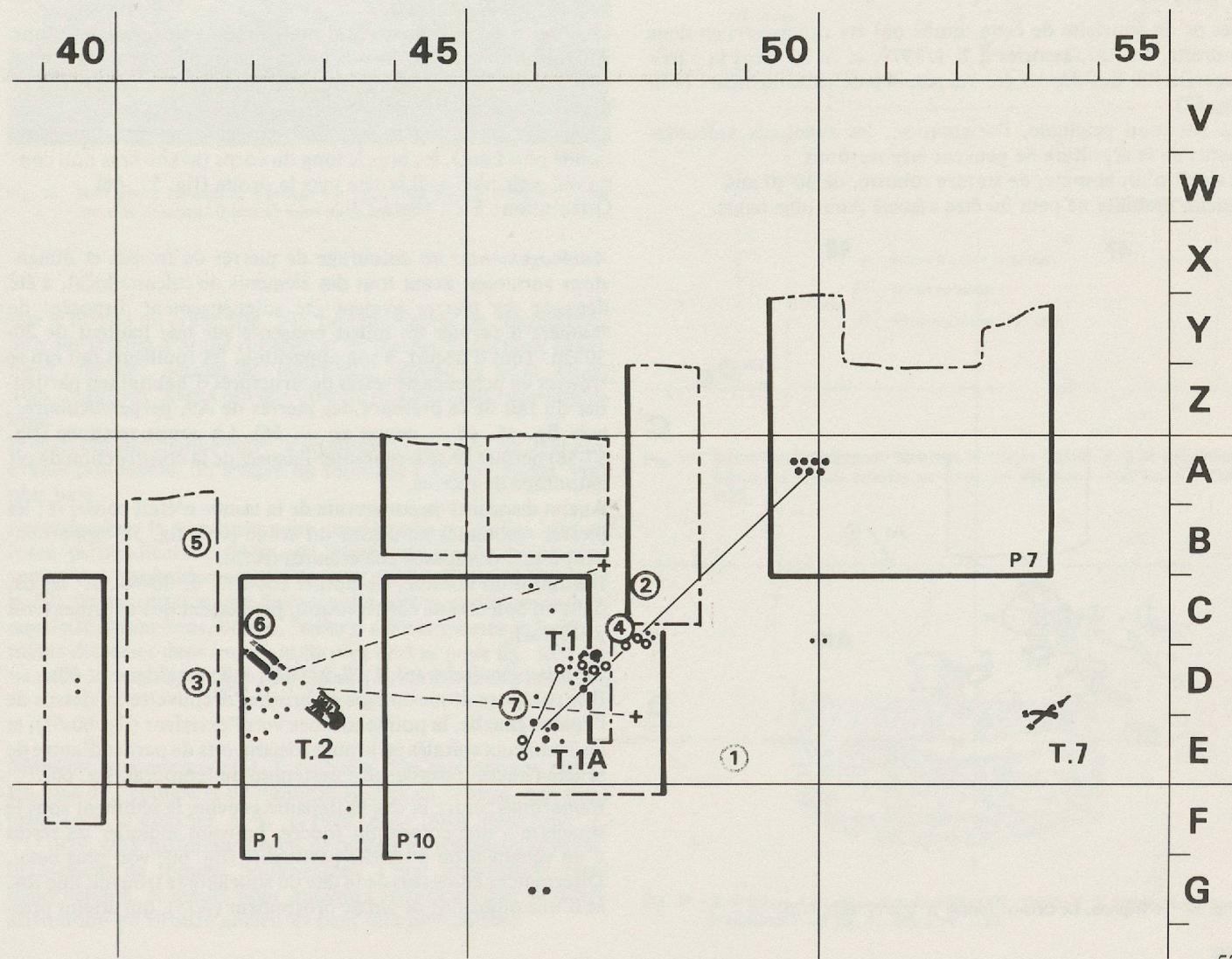


Fig. 52 St-Triphon, Le Lessus. Tombes T. 1, T. 1A, T. 2/1979. Plan de répartition des ossements humains et des objets de bronze hors contexte. Ech. 1:100.



53

54

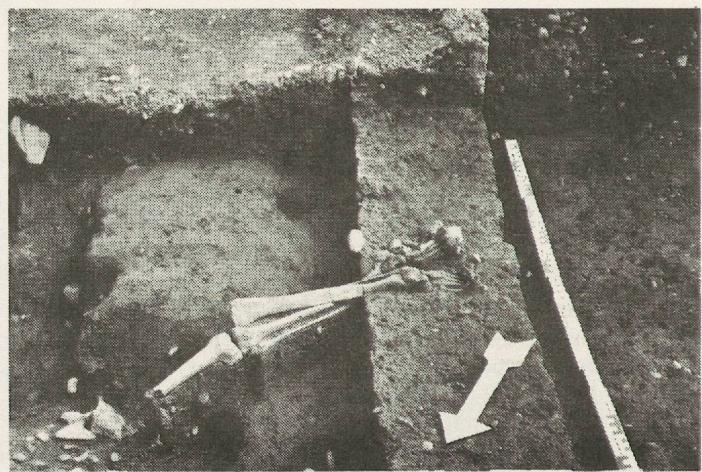


Fig. 54 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombe T. 7.

## T. 2/1979 (coupe c, tab. 1; fig. 45, 46, 56-61)

Cette sépulture s'est trouvée, par hasard, entièrement comprise dans le sondage P1, ce qui explique l'absence de coupe transversale (restituée toutefois sur la base de la documentation détaillée, coupe mm, fig. 57, 58).

La fosse, allongée, aux parois verticales (environ 2,4 m de long sur 1 m de large) est reconnaissable sur la coupe c (tab. 1), dans la zone des pieds. Le fond de la fosse repose sur la moraine (c. 6); son niveau d'implantation ne peut être repéré mais le point le plus haut de la fosse semble se situer à l'intérieur de la c. 3.

Ce fond n'est pas horizontal mais montre un pendage d'une vingtaine de cm de la tête aux pieds. Le remplissage de la tombe se compose de terre rougeâtre, non homogène avec des traces brunes, et de gravillon (le matériel de vidange de la fosse).

Le squelette repose allongé sur le dos (avec le léger pendage mentionné plus haut), les bras le long du corps (avant-bras non conservés, voir plus bas) la tête vers la droite (fig. 57, 59).

Orientation: E-O, tête à l'E.

**Aménagements:** un entourage de pierres de formes et dimensions variables, avant tout des éléments de calcaire local, a été dégagé; ces pierres avaient été soigneusement disposées de manière à former un muret conservé sur une hauteur de 20-30 cm. Tout d'abord, à son apparition, les fouilleurs ont cru se trouver en présence de restes de structures d'habitat (en particulier du fait de la présence des pierres de A9, perpendiculaires; voir fig. 45, 46 — coupe gg —, 56). La coupe restituée (fig. 57-58) permet de se représenter l'aspect de la construction de cet entourage de pierres.

Aucun dispositif de couverture de la tombe n'était conservé; les pierres reconnues au-dessus du crâne (voir fig. 58) appartiennent à une des fosses postérieures (A15).

Il s'agit d'un homme, de stature robuste, de 30-40 ans; les os, dans un bon état de conservation, permettent de l'affirmer (voir p. 114 ss).

**Mobilier funéraire** (pl. 1, T. 2/1979, 1-3; catalogue p. 60)

Il se compose d'une épingle en bronze, découverte au-dessus de l'épaule gauche, la pointe tournée vers l'extérieur (fig. 60-61), et de 2 anneaux spiralés en bronze, découverts de part et d'autre de la tête (traces d'oxyde sur l'extrémité du temporal, fig. 60).

**Remarques:** entre la tête et l'épaule gauche, le sédiment sous le squelette a une *coloration foncée*, pouvant indiquer les restes d'un vêtement ou d'un rite particulier (fig. 60; voir plus bas). Directement au-dessus de la tête du squelette se trouvait une fosse d'une quinzaine de cm de profondeur (A15), qui atteint pres-

Fig. 53 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombe T. 7. Ech. 1:25.

## T. 1A/1979

Les os du squelette de cette tombe ont été découverts en deux endroits, en P10, associés à T. 1/1979, et en P7 dans la partie superficielle des dépôts (c. 1), résultat de remaniements (voir fig. 52).

La situation originale, l'orientation, les éventuels aménagements de la sépulture ne peuvent être restitués.

Il s'agit d'un homme, de stature robuste, de 30-40 ans. Aucun mobilier ne peut lui être associé (voir plus haut).

47

48

C

D

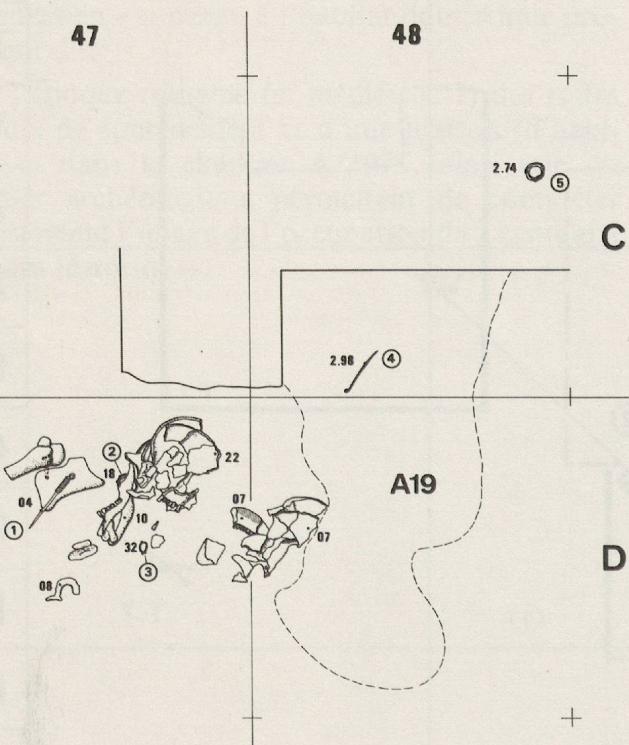


Fig. 55 St-Triphon, Le Lessus. Tombe T. 1/1979. Ech. 1:25.

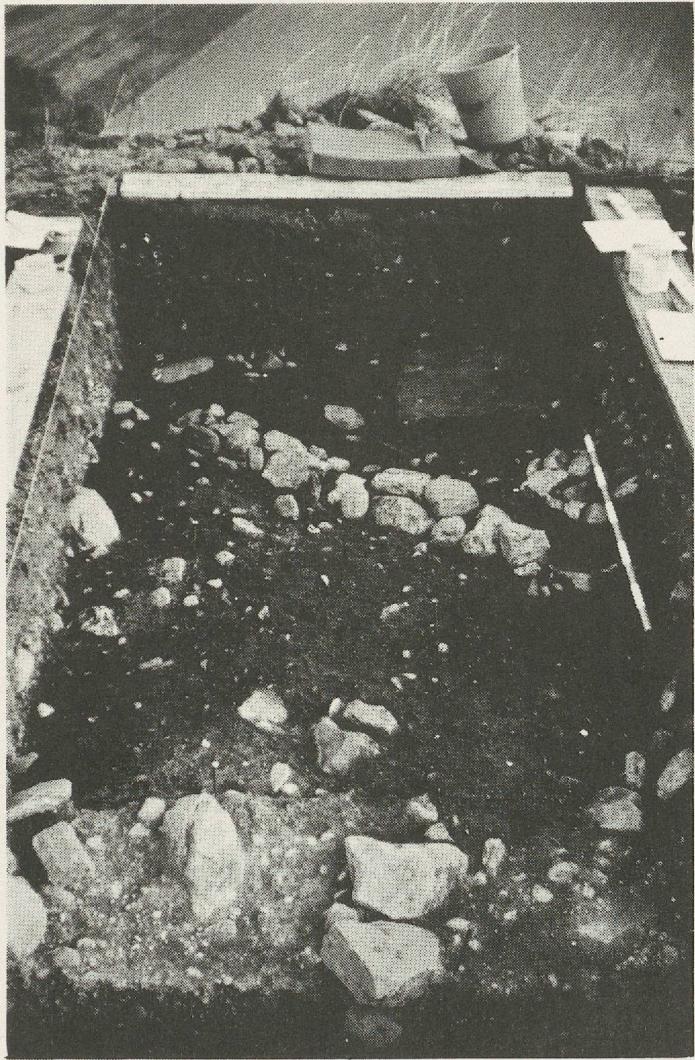


Fig. 56 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Vue du sud. Tombe T. 2 en cours de décapage (bordure nord de la fosse).

que le niveau du crâne (fig. 58). Le remplissage de charbons de bois sur lentille d'argile rubéfiée et de pierres en surface, également rubéfiées, permet de l'interpréter comme un *foyer*. Quelques fragments osseux ont en outre été recueillis dans ce remplissage.

L'écart chronologique entre la sépulture et ce foyer ne peut être évalué (au-dessus, on trouve du mobilier La Tène finale, voir plus bas).

**Perturbation:** la sépulture a été coupée en son milieu, par un fossé perpendiculaire (A9) aux bords aménagés de pierres, remontant probablement à l'époque de La Tène finale (voir p. 52) : lors du creusement de ce fossé, toute la partie centrale du squelette (avant-bras, bassin, fémurs) a été emportée et les fragments dispersés dans un rayon de plus de 5 m (voir fig. 52) ! On ne peut donc affirmer que l'inventaire du mobilier soit complet.

**Mobilier hors contexte** (pl. 1/1-7) ; fig. 52 ; catalogue p. 60) En plus de l'épingle et de l'anneau spiralé en bronze, que nous proposons d'associer à T. 1/1979 (voir plus haut ; pl. 1, T1/1979, 4-5), différents objets de bronze proviennent vraisemblablement de tombes bouleversées. Cette proposition reste hypothétique, et même pour quelques fragments (n°s 4-7) une attribution au Bronze ancien ne peut être démontrée.

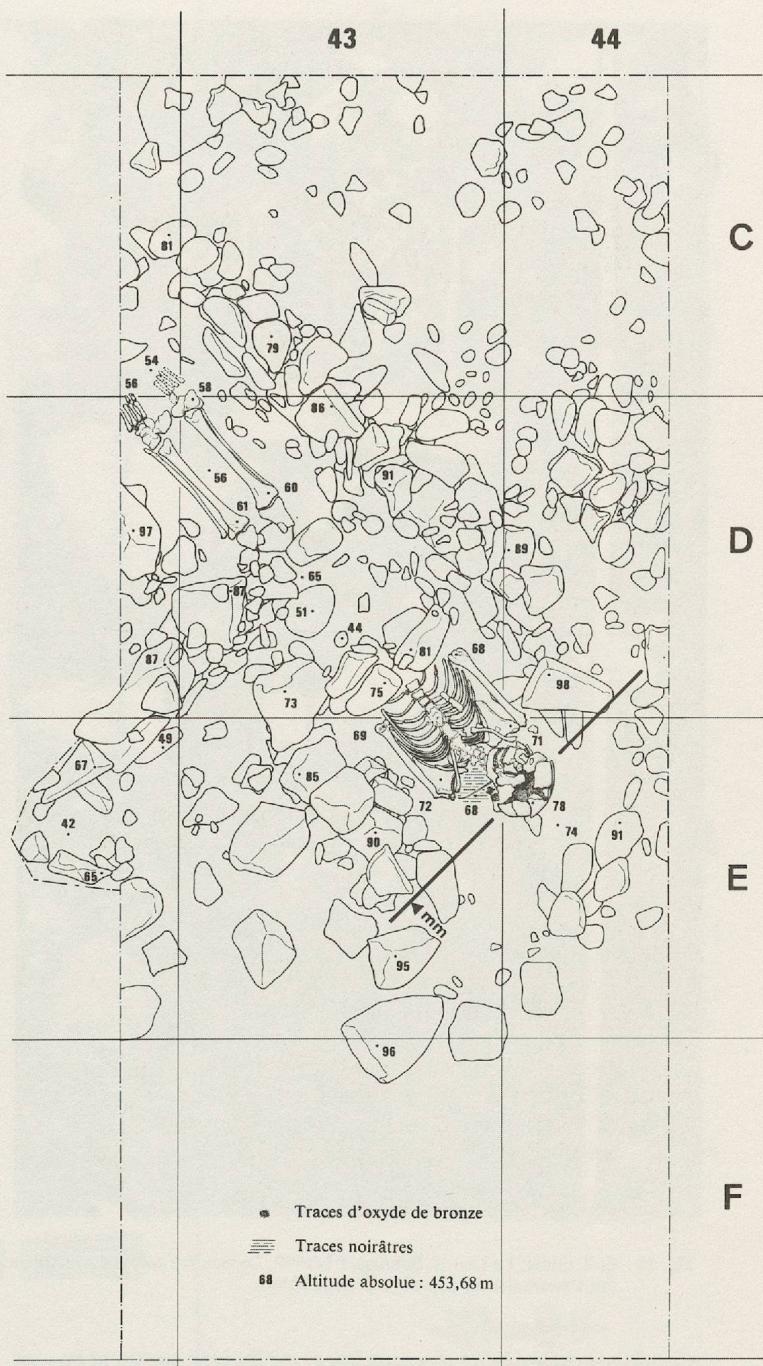


Fig. 57 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Tombe T. 2 et anomalies ; cumul des pierres relevées au cours des décapages (voir fig. 45). Ech. 1:25.

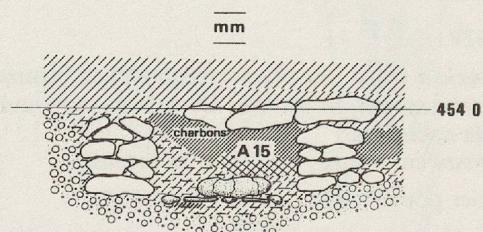


Fig. 58 St-Tiphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Tombe T. 2, coupe transversale restituée (voir fig. 45, 46). Ech. 1:25.

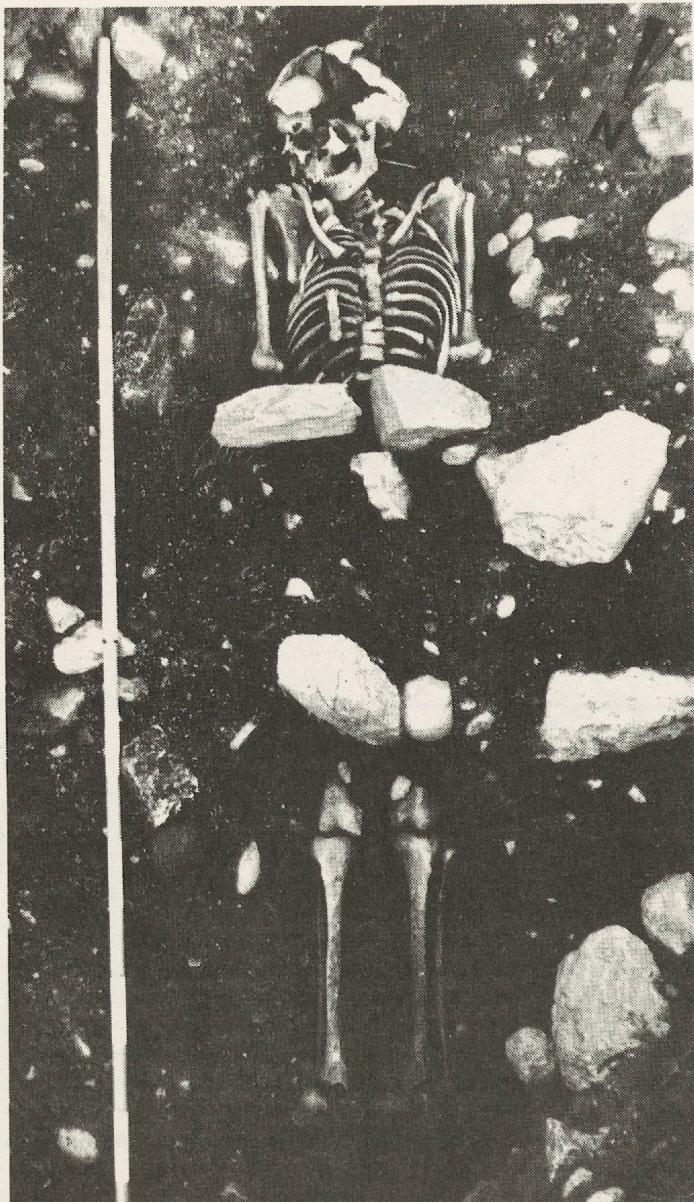


Fig. 59 St-Triphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Tombe T. 2 recoupée au centre par l'anomalie A9 (bordure de gros blocs).

*Catalogue du mobilier des sépultures du Bronze ancien et moyen*  
(planchette 1; commentaire p. 62)

*T. En la Porte/1971*

1. Hache à rebords latéraux en bronze; tranchant semi-circulaire, extrémité du talon encochée.
2. Poignard en bronze; lame biconvexe à nervure médiane, lisse; plaque d'emmarchement trapézoïdale à 4 petits rivets (traces du manche reconnaissables).
3. Epingle à tête enroulée en bronze; tige circulaire lisse, tête aplatie.

*T. 1/1979*

1. Epingle à ganse (ou chypriote simple) en bronze;
2. Anneau spiralé en bronze; fil de bronze enroulé aux extrémités apointées.

(Mobilier pouvant appartenir à T. 1/1979)

4. Epingle à tête enroulée en bronze; tige torsadée sous la tête, pointe recourbée; tête aplatie.
5. Anneau spiralé en bronze (voir n° 2).

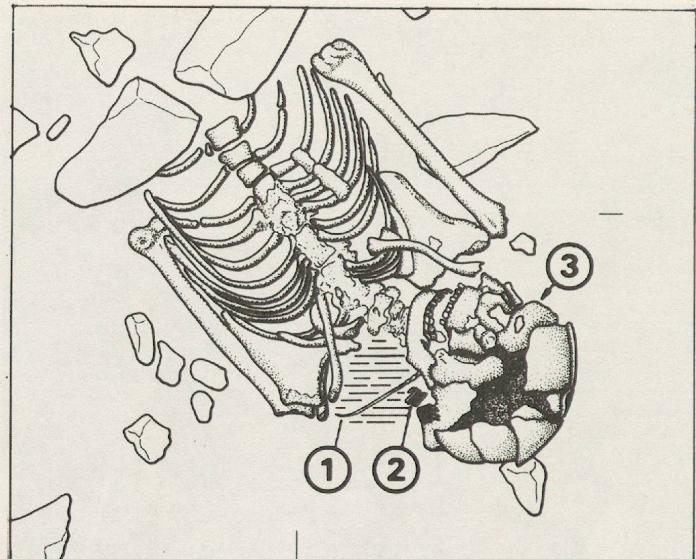


Fig. 60 St-Triphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Tombe T. 2. Détail avec la position du mobilier. Ech. 1:10.



Fig. 61 St-Triphon, Le Lessus. Sondage P1/1979. Tombe T. 2. Détail (voir fig. 60).

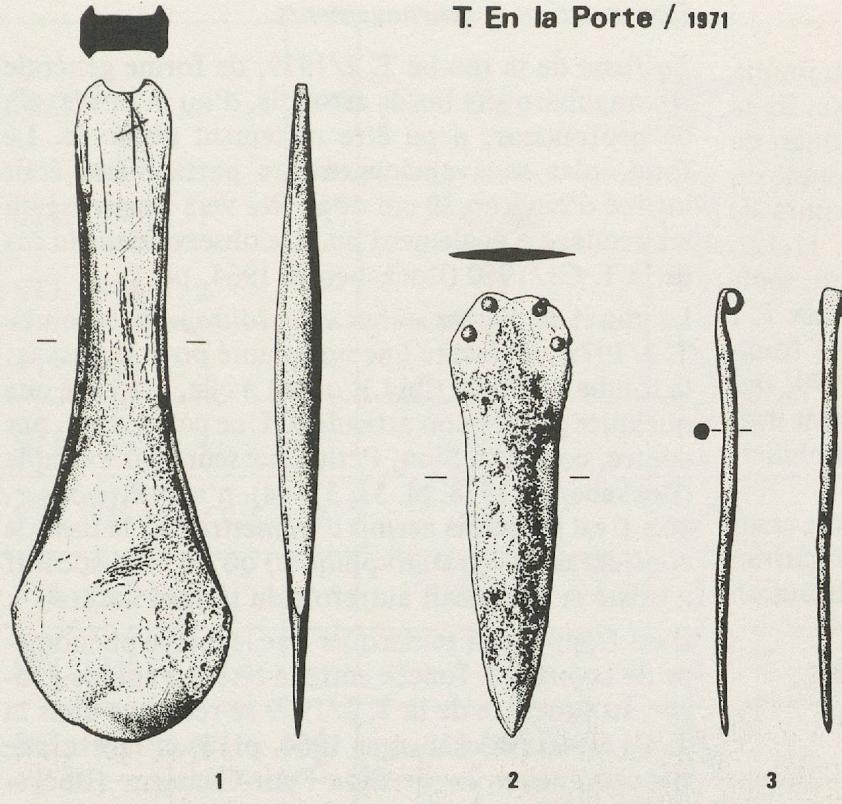
*T. 2/1979*

1. Epingle à tête enroulée en bronze (voir T. 1/1979, 4, de plus faibles dimensions).
2. Anneau spiralé en bronze (voir T. 1/1979, 2, 5).
3. Id.

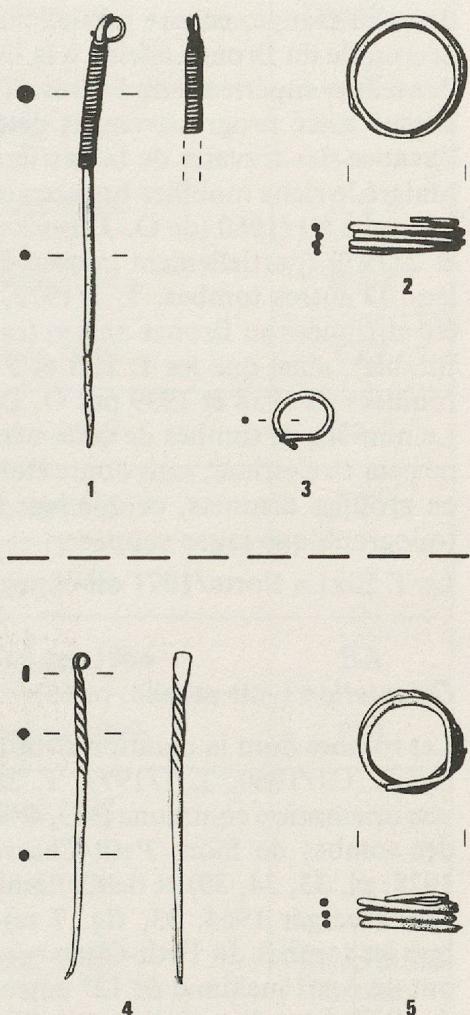
*Hors contexte/1972 et 1979*

1. Lame de poignard en bronze; lame biconvexe (pointe cassée) ornée sur les 2 faces de cannelures longitudinales de part et d'autre disposée en V (4 sur une face, 5 sur l'autre), plaque d'emmarchement semi-circulaire à 4 gros rivets cylindriques (= Kaenel 1978, fig. 4).
2. Epingle en bronze (fragment); tige torsadée (voir T. 1/1979, 4; T. 2/1979, 1).
3. Epingle à chas en bronze (tête non conservée).
4. Tube en tôle de bronze; perforation transversale en un seul endroit.
5. Fragment de tôle en bronze.
6. Id.
7. Clou (?) en bronze.

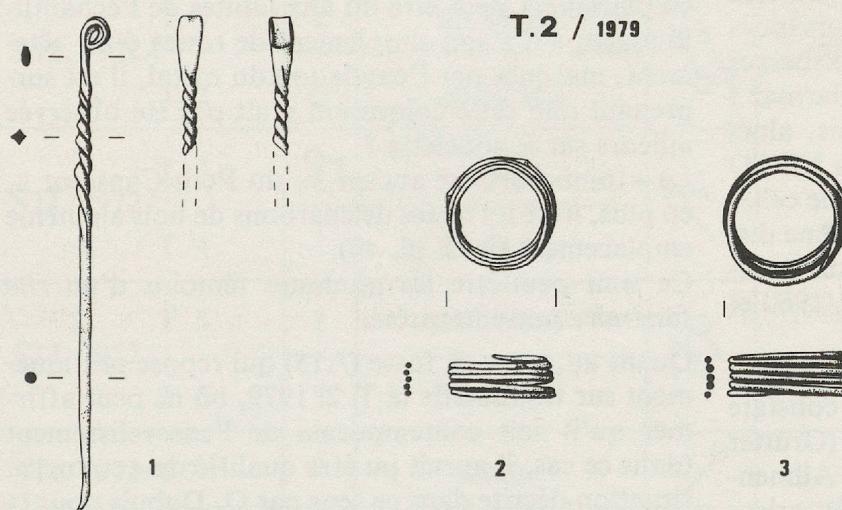
T. En la Porte / 1971



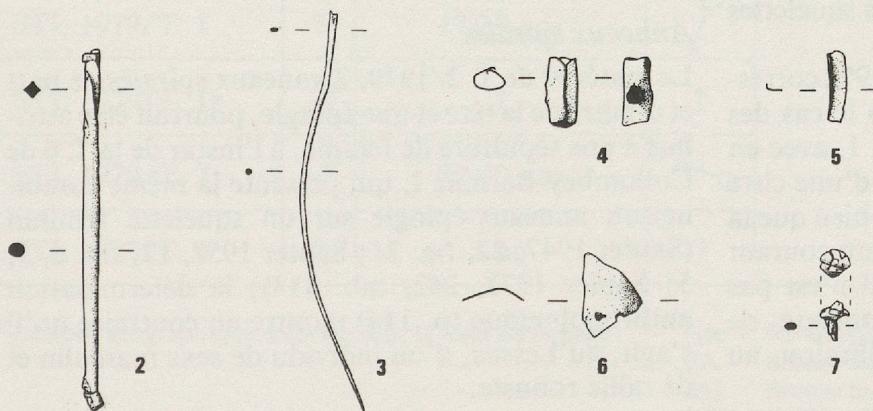
T.1 / 1979



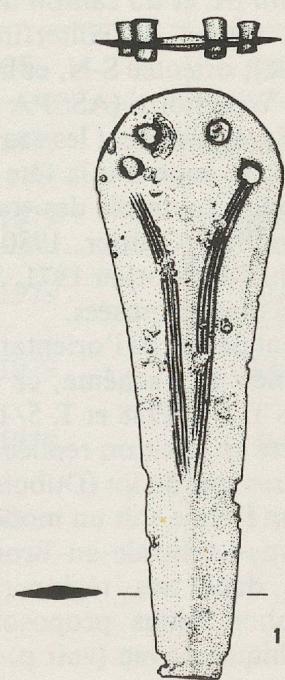
T.2 / 1979



Hors contexte / 1972



Hors contexte / 1979



## Commentaire et interprétation

La fouille de 1979 a donc permis de mettre au jour la dernière frange, encore partiellement intacte, de la nécropole du Bronze ancien à la limite sud-ouest de l'ensellure supérieure du Lessus. Cette nécropole du Lessus a été progressivement détruite au cours de l'avance des travaux de la carrière (voir p. 11-12). Malgré le riche mobilier bronze ancien connu, seule la tombe C1/1960 (de O.-J. Bocksberger) et les T. 1 et 2/1979 (partiellement conservées) ont été fouillées. D'autres tombes, T. 7/1972, T. 1A/1979, ont été attribuées au Bronze ancien (sans argument irréfutable), ainsi que les T. 2, 3 et 5 ?, sans mobilier, fouillées en 1938 et 1939 par O. Dubuis.

Le nombre de tombes de cette nécropole du Lessus ne peut être estimé ; sans doute étaient-elles réparties en groupes distincts, ce que leur large distribution topographique laisse supposer.

La T. En La Porte/1971 est considérée à part.

## Orientation (voir table, p. 63)

Les tombes dont la datation *Bronze ancien* est assurée (T. C1/1960, T. 1/1979, T. 2/1979) présentent une orientation commune E-O. C'est d'ailleurs le cas des tombes de Sion, Petit-Chasseur (Bocksberger 1978, pl. 33, 34, 39) et de Collombey, La Barmaz I (Bocksberger 1964, 33, fig. 7 ss); toutefois, alors que les tombes du Petit-Chasseur orientées NE-SO ont un écart maximal de 12° entre elles et que celles de La Barmaz I (exclusivement SE-NO) ont une dispersion d'environ 40°, celles de St-Tiphon montrent des écarts allant jusqu'à 130° (T. C1/1960 et T. 1/1979).

En élargissant notre enquête aux tombes de la région de Thun/BE et du canton de Fribourg, on constate que la tombe de Hilterfingen, Hünegg (Grütter 1980, 88), orientée S-N, et la T. 1 de Thun, Allmendingen Wilerhölzli (ASSPA 12, 1919/20, 72), orientée N-S, représentent les cas extrêmes. Aucune tombe de cette zone n'a la tête à coup sûr à l'ouest, à l'exception toutefois des tombes doubles de Spiez, Einigen/BE (Grütter 1980, 84, Abb. 5) ou de Donath/GR (Mottier 1971, 146), avec des squelettes de directions opposées.

Du point de vue de l'orientation, la T. 7/1972 correspond bien à ce schéma, ce qui n'est pas le cas des tombes T. 1-3/1938 et T. 5/1938-39: la T. 1, avec un squelette en position repliée à l'intérieur d'une ciste de pierres sort du lot (Dubuis 1938, 154); bien que la position fœtale soit un mode d'inhumation courant en Europe centrale au Bronze ancien, il n'est pas attesté dans nos régions; dans le contexte de St-Tiphon, nous proposons une attribution au Néolithique moyen (voir p. 83-84)<sup>25</sup>.

## Construction et aménagements

*La fosse* de la tombe T. 2/1979, de forme générale rectangulaire aux bords arrondis, d'au moins 60 cm de profondeur, a pu être nettement observée. Le fond, plat sans aménagements particuliers, était incliné d'environ 20 cm de la tête vers les pieds; un tel pendage a également pu être observé dans le cas de la T. C1/1960 (Bocksberger 1964, pl. 1).

Le muret de pierres sèches en *entourage* de la tombe T. 2/1979 représente une nouveauté pour le Lessus; la tombe C1/1960 (ibid.), quant à elle, n'a livré que quelques pierres non articulées. Une couverture, par contre, comme à Sion, Petit-Chasseur, par exemple (Bocksberger 1978, pl. 33, 37, 44), n'a pu être observée. Il est toutefois permis d'admettre (sur la base de considérations stratigraphiques) qu'un tel dispositif a existé et émergeait autrefois du terrain naturel.

Il est frappant de remarquer que le même phénomène de *coloration* foncée entre la tête et l'épaule gauche du squelette de la T. 2/1979 se retrouve dans la T. C1/1960 (Bocksberger 1964, pl. 1) et la «tombe Bronze ancien 2» de Sion-Petit-Chasseur (Bocksberger 1978, pl. 35), mais sous l'épaule droite. Qu'une épingle se trouve dans les trois cas à cet emplacement peut être dû aux limites de l'échantillonage; s'il s'agit simplement de restes d'un vêtement, marqués par l'oxydation du métal, il est surprenant que cette coloration n'ait pas été observée ailleurs sur le squelette ?

La «tombe Bronze ancien 3» du Petit-Chasseur a, en plus, livré les restes de charbons de bois au même emplacement (ibid. pl. 40).

Ce sont peut-être les modestes témoins d'un *rite funéraire* non interprété.

Quant au *foyer* en fosse (A15) qui repose pratiquement sur le crâne de la T. 2/1979, on ne peut affirmer qu'il soit contemporain de l'ensevelissement (dans ce cas, il aurait pu être qualifié de «cultuel», situation décrite dans ce sens par O. Dubuis pour la T. 3/1938<sup>26</sup>). Nous pensons qu'il s'agit d'une structure postérieure, sans rapport avec la sépulture, avec, d'ailleurs, un remplissage de type domestique (ossements, restes de cuisine, voir p. 120).

## Anneaux spiralés

Le matériel de T. 2/1979, 2 anneaux spiralés de part et d'autre de la tête et une épingle, pourrait être attribué à une sépulture de femme, à l'instar de la T. 6 de Collombey-Barmaz I, qui présente la même combinaison anneaux-épingle sur un squelette féminin (Sauter 1947, 22, fig. 21; Sauter 1952, 12, fig. 6, 3, 5; Sauter 1973, 242, tab. 114); la détermination anthropologique (p. 114) montre au contraire qu'il s'agit, au Lessus, d'un individu de sexe masculin et de taille robuste.

Tombe n°	Sexe	Age	Oriente- tion*	Références	Datation
STL 1938/T. 1	♂	60 ans	⚡	Dubuis 1938	Néo ?
STL 1938/T. 2	—	?	?	Dubuis 1938	BA ?
STL 1938/T. 3	—	?	↖	Dubuis 1938	BA ?
STL 1938/T. 4	—	12 ans	↑	Dubuis 1938	LTF
STL 1938-1939/T. 5	?	adulte	↙	Dubuis 1939	BA ?
STL 1959/T. E1	—	3-4 ans	○	Bocksberger 1959	LTF ?
STL 1959/T. E2	—	2-3 ans	＼	Bocksberger 1960/1961	LTF
STL 1960/T. C1	♂	18-20 ans	↙	Bocksberger 1964	BA
STL En la Porte 1971	♂?	?	↙	Weidmann 1979	BM
T. 1 STL 1972/ T. 2	♀	20-30 ans	↙	Kaenel 1978	Indéterminé (romain tardif ?)
	♂	20-30 ans		Kaenel 1978	
T. 3 STL 1972/ T. 4	♀?	adulte	↙	Kaenel 1978	Indéterminé (romain tardif ?)
	?	17-18 ans		Kaenel 1978	
T. 5 STL 1972/ T. 6	?	15-16 ans	↙	Kaenel 1978	Indéterminé (romain tardif ?)
	?	10-12 ans		Kaenel 1978	
STL 1972/T 7	?	adulte	↙	Kaenel 1978	BA ?
STL 1974/T. 1	?	adulte ?	↙	Weidmann 1979	Indéterminé
STL 1974/T. 2	?	?	?	Weidmann 1979	Indéterminé
STL 1979/T. 1	?	17-19 ans	↙	Weidmann 1979	BA
STL 1979/T. 1a	♂	?	?	Weidmann 1979	BA ?
STL 1979/T. 2	♂	30-40 ans	↙	Weidmann 1979	BA
STL 1979/T. 3	?	1 an	?	Kaenel 1983a	LTF

\* Le nord géographique coïncide avec le haut de la page

Néo	Néolithique moyen
BA	Bronze ancien
BM	Bronze moyen
LTF	La Tène finale

Les anneaux spiralés ne sont donc pas caractéristiques du sexe de l'inhumé.

Quant à leur fonction, elle n'est pas assurée: la paire de T. 2/1979 pourrait avoir servi d'ornement de la chevelure ou d'une coiffe (Sauter et Bocksberger 1959, 1002, note 1 – pour T. 3 et T. 6 de Barmaz I; Bocksberger 1964, 17 ss). Les anneaux spiralés de Conthey, en revanche, sont munis de petits crochets en fil de bronze (Gallay 1976, 11; fig. 2, 8-9) et ont pu être portés comme boucles d'oreille. Leur position sur le squelette est malheureusement inconnue (Pugin 1983). Ils sont, de plus, légèrement plus grands (diamètre 4 cm) que ceux de St-Tiphon et présentent une extrémité enroulée, l'autre pointue. Les anneaux spiralés de Sion, Petit-Chasseur «tombe Bronze ancien 2», deux exemplaires à droite de la tête et un à gauche (Bocksberger 1978, pl. 35-36), possèdent dans deux cas une extrémité enroulée; leurs dimensions sont nettement plus grandes (diamètre 7,5 cm environ) et leur fonction demeure également inconnue.

Nous noterons enfin que cette présence systématique de paires d'anneaux spiralés nous permet, au Lessus, de proposer l'association de l'exemplaire de la pl. 1, T. 1/1979, 5, trouvé à 0,7 m au nord du crâne de la T. 1/1979, à celui découvert sous le crâne (pl. 1, T. 1/1979, 2).

#### Datation

Nous avons adopté ici la sériation du Bronze ancien en 4 phases, proposée par A. et G. Gallay en 1968 avec des compléments et modifications apportées par les travaux de G. Gallay en 1971, J. Bill en 1973 et A. Gallay en 1976.

La T. CI/1960 a été attribuée par les différents auteurs à la *phase 3* (A. et G. Gallay 1968, 47, fig. 14; G. Gallay 1971, 127, fig. 11; Bill 1973, 56)<sup>27</sup>.

Nous pouvons simplement ajouter qu'il s'agit sans doute d'une jeune femme de 18-20 ans (voir p. 114).

Les 2 tombes T. 1/1979 et T. 2/1979 ne peuvent être datées avec précision au cours de la *fin du Bronze ancien (phase 3 ou 4)*, le mobilier (épingles et anneaux spiralés) n'étant pas spécifique d'une phase précise. Bill (1973, 37) a montré que les épingle à ganse (ou chypriotes simples) étaient relativement tardives, sur la base de leur alliage. Les anneaux spiralés semblent par contre avoir été longtemps en usage et sont donc peu utiles pour une chronologie fine; d'une part on en trouve (d'un type différent) à Conthey, Tombe 2, associés à un inventaire typique de la phase 2 (épingle à disque décoré, pendeloque en forme de hausse-col, coquilles perforées de *collumbella rustica*, Bocksberger 1964, 80), d'autre part dans un tumulus de La Chapelle-sur-Furieuse (Jura/F) avec une lame de poignard cannelée, une hache en bronze

à rebords et talon encoché et une épingle à tête en massue (Bill 1973, 90, Taf. 45, 8-11), soit un mobilier représentatif de la phase 4 (G. Gallay 1971, 127, Abb. 11). Remarquons toutefois, dans le cas de Conthey, qu'il s'agit vraisemblablement du type à une extrémité enroulée et l'autre pointue, de gros diamètre<sup>28</sup>, comme d'ailleurs dans le cas de la «tombe Bronze ancien 2» du Petit-Chasseur; on ne peut développer cette comparaison entre types différents. L'exemplaire de la Chapelle-sur-Furieuse correspond, quant à lui, en forme et dimensions à ceux de St-Tiphon, mais il est constitué d'un fil d'or! On en trouve encore des parallèles au Bronze moyen comme dans la tombe 2 du tumulus 3 de Weiningen/ZH (Osterwalder 1971b, 30, Taf. 5).

Globalement, le mobilier *Bronze ancien* du Lessus peut-être attribué pratiquement sans exception aux *phases 3 et 4*. Seuls les deux torques à extrémités enroulées (Dubuis 1938, 157, fig. 39, 32) apparaissent déjà à la phase 2; ils proviennent toutefois d'une tombe où ils sont associés à trois pendeloques à boucle et plaque de tôle qui, elles, se rencontrent par exemple dans la «tombe Bronze ancien 3» de Sion, Petit-Chasseur (Gallay 1976, 12, fig. 3) ou à Savièse, Drône/VS (A. et G. Gallay 1968, fig. 14 - tombe 35; Heierli et Oechsli 1896, pl. II, 2) dans des inventaires de la phase 4. Cette forme de pendeloque, dont trois exemplaires lisses et trois autres décorés sont représentés au Lessus, peut donc être attribuée à la phase 4 (les exemplaires non décorés apparaissant vraisemblablement déjà à la phase 3).

La tombe *En la Porte/1971*, qui ne fait pas partie de la nécropole du Lessus, peut être rapprochée des ensembles présentant la combinaison poignard hache-épingle, mis en valeur par G. Gallay (1971, 120 ss), caractéristique de l'extrême fin du Bronze ancien ou du début du Bronze moyen.

L'épingle à tête enroulée (pl. 1/3) n'est pas typique d'une phase précise du Bronze ancien ou moyen. La hache en revanche (pl. 1/1) trouve son meilleur parallèle dans un ensemble funéraire de *Varen* (en français *Varone*)/VS: hache «type Clucy», variante A (Abels 1972, 29-31; Stufe *Locham-Habsheim*, début du Bronze B); cette hache de Varen est associée à une épée courte en bronze à 4 rivets et à une épingle à tête en anneau et tige perforée (Osterwalder 1971a, Abb. 2; Osterwalder 1971b, Taf. 11, 1-3; Horizon des épingle à section quadrangulaires, 1<sup>re</sup> phase du Bronze moyen; Gallay et Pugin 1983, 45: *Bronze B1*).

La présence de poignard (pl. 1/2) permet en outre de rapprocher le mobilier de cette tombe *En La Porte/1971* d'un autre ensemble découvert à *St-Tiphon* (Viollier 1927, 259; Bocksberger 1964, 87, fig. 27, 1-2) provenant d'une tombe non identifiée; il se compose d'un poignard à 2 rivets, lame bicon-

vexe et d'une épingle à tête enroulée plate et col renflé non perforé, également caractéristique de la phase ancienne du Bronze moyen (Osterwalder 1971b, Taf. 1).

Plusieurs éléments (épée, poignards, haches) peuvent être attribués au *Bronze moyen*, malheureusement, sauf le dépôt, sans ensembles cohérents (comme l'épingle à tête de lyre de la collection Kaebermann: Dubuis 1938, 155, fig. 38; Osterwalder 1971b, *passim*). Il n'est pas certain que l'épée et l'épingle publiées par Bocksberger (1964, pl. IV, 1 et 3) proviennent d'une même tombe; ces objets sont associés par Schauer (1971, Taf. 128, c; épée «type St-Tiphon») à la suite de Schenk (1906, 72, fig. 8-9); en fait, les notes de Naef (qui tire ses renseignements directement des propriétaires de la carrière, voir p. 12) ne mentionnent pas qu'il s'agit d'un ensemble clos, ce qui du point de vue typologique est malgré tout concevable, mis à part le récipient de La Tène finale (*ibid.* fig. 10)!

La *séquence* est donc «*continue*» au Lessus du Bronze ancien à la première phase du Bronze moyen (*Bronze B1*). La tombe En la Porte/1971, à l'écart du Lessus, fournit un nouvel ensemble clos caractéristique qui vient s'ajouter aux trop rares associations de mobilier de cette période connues dans la vallée du Rhône, comme celles de Varen/VS ou de St-Tiphon, dont il a été question<sup>29</sup>.

En *conclusion*, on peut donc admettre pour le *Bronze ancien* que la nécropole du Lessus (ou plutôt ses différents groupes de tombes), a été occupée durant les *phases 3 et 4*, avec un temps fort à la phase 4. C'est également à cette période que correspond le mobilier de l'*habitat* de la couche C du Lessus (Bocksberger 1964, fig. 12 et 13); en effet, à part quelques exemplaires, tous les cordons sont décorés d'impressions digitées et en plus on trouve des cordons verticaux (*ibid.* fig. 13, 9, 11, 28), éléments apparaissant d'après A. Gallay (1976, 18) à la phase 4, comme les formes de pots fortement incurvés (Bocksberger 1964, fig. 12, 11, 13, 14).

Le site du Lessus, nous l'avons vu, présente une séquence «*continue*» du Bronze ancien à la première phase du *Bronze moyen (Bronze B1)*; le mobilier funéraire métallique recueilli (malheureusement sans contexte cohérent, à de rares exceptions près comme les dépôts, ou localisation précise) en fournit la preuve; le cas de l'*habitat* demanderait à être précis sur la base de l'analyse du mobilier domestique (voir note 29).

La tombe En la Porte/1971 indique, quant à elle, qu'un emplacement, à l'écart de la nécropole du Lessus, a été choisi pour une inhumation du début du Bronze moyen. Est-elle isolée? Notons simplement que des restes d'*habitat* (non datés, «proto-

historique», âge du Bronze?) ont été reconnus à proximité en 1972 (voir p. 68).

## Tombe La Tène finale

T. 3/1979 (coupe e, g, tab. 2; fig. 62-63).

Cette sépulture, très perturbée, n'a été découverte qu'après la fin de la campagne de 1979, lors du démontage du témoin (de 30 cm de large!) laissé entre les sondages P2 et P10 (voir. fig. 12). Dans ce témoin, seule l'extrémité sud de la tombe est visible (tout d'abord interprétée à la fouille comme une simple fosse en profil).

Le niveau d'implantation peut être situé à la base ou dans la partie inférieure de la c. 1 (coupe e, tab. 2). Elle recoupe la partie supérieure des anomalies A4 sup. et A4 inf. et est elle-même recoupée par l'anomalie A16.

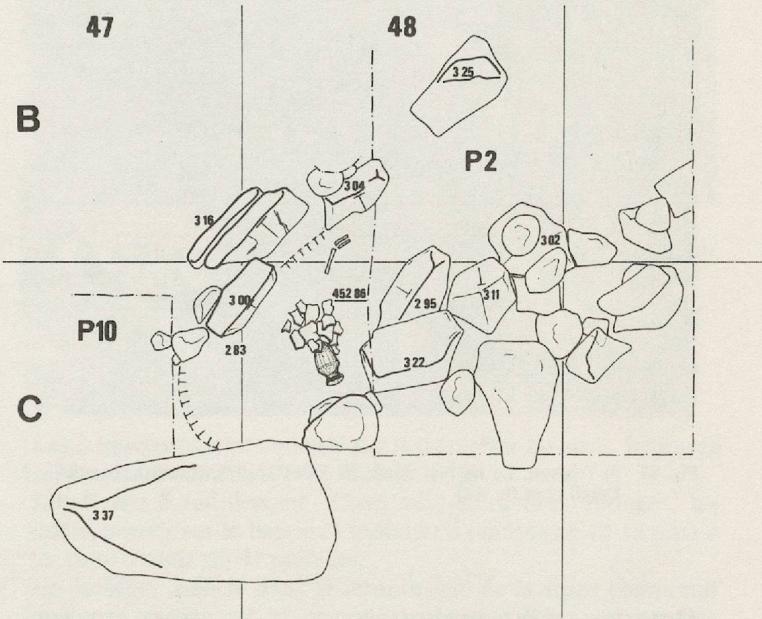


Fig. 62 St-Tiphon, Le Lessus. Sondages P10-P2/1979 (témoin). Tombe T. 3. Projection en plan des pierres relevées au cours des décapages. Ech. 1:25.

La fosse a des parois consolidées par des dalles et des gros blocs disposés de champ; son emprise a été délimitée dans le sondage P2 par projection de tous les cailloux relevés au cours des décapages correspondant aux limites supérieure et inférieure de la fosse (453.40-452.80 m environ); son extrémité sud est bien précise, au nord elle paraît avoir été recoupée par une excavation (non reconnue au cours de la fouille de P2). Le remplissage se compose de terre limoneuse et de nombreux cailloux.

Il s'agit d'un enfant, d'un an environ; des os du crâne et des fragments du bras gauche sont seuls conservés (voir p. 114).

Orientation: SO-NE, tête au SO

*Mobilier funéraire* (fig. 64 = Kaenel 1983a, fig. 5).

Un récipient en céramique, disposé derrière la tête de l'enfant. *Gobelet* en céramique indigène (voir p. 69); pied annulaire surélevé, panse ovoïde, rebord évasé; surface externe finement lissée horizontalement; une zone écrue sur le haut de la panse est ornée de traits incisés en chevrons, une autre zone, plus large, au bas de la panse, est ornée de bandes parallèles lissées verticalement.

Pâte feuilletée, micacée, de teinte ocre orange; surface brun-noir.



Fig. 63 St-Trophime, Le Lessus. Sondages P10-P2/1979 (témoignage). Tombe T. 3. Détail (voir fig. 62).

### Datation et interprétation

Cette sépulture recoupe un complexe de fosses La Tène finale (A4) et est elle-même recoupée par une autre fosse (A16) d'époque romaine, semble-t-il (présence de tuiles, voir p. 54).

Le gobelet en céramique indigène permet d'attribuer la sépulture à La Tène finale; elle est donc contemporaine de l'occupation du site d'habitat du Lessus (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.; sans qu'il soit possible de préciser, vraisemblablement toutefois dans une phase récente si l'on se base sur les recoulements de structures, voir p. 54).

Remarquons à ce propos que les tombes La Tène finale fouillées auparavant (T. 4/1983, Dubuis 1938, 156), T. E2/1959 et peut-être T. E1/1959 (Bocksberger 1959, 168) sont également des sépultures d'enfant, phénomène courant à diverses époques à l'intérieur même des zones d'habitat.

Le rite de l'inhumation semble en plus rester une particularité du milieu alpin dans nos régions à la fin de La Tène (Kaenel 1983b, 54; cette question sera reprise ultérieurement, voir note 1).

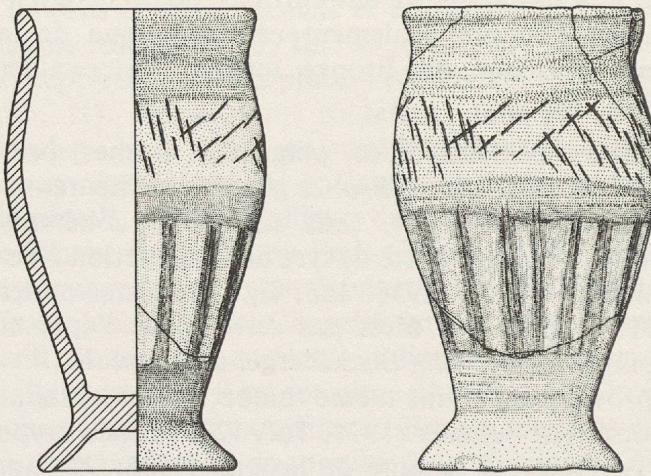


Fig. 64 St-Trophime, Le Lessus. Mobilier de la tombe T. 3 (voir fig. 62-63; p. 65). Ech. 1:2.

### Tombes d'époque indéterminée

#### T. 1 à 6/1972

Ces tombes doubles à inhumation, en pleine terre, ont été fouillées dans la partie méridionale du chantier C, à proximité de la tranchée D/1972 (fig. 12); elles ont d'ailleurs été en partie perturbées par les opérations de creusement de cette tranchée à la pelle mécanique, (individus 2 et 4). L'érosion en cet endroit n'a pas conservé le niveau d'implantation des fosses; le remplissage (terre noire caillouteuse) a livré du mobilier de toutes périodes, non significatif.

#### T. 1-2/1972 (fig. 65, 29, 66)

Les 2 squelettes sont allongés côté à côté, sur le dos, têtes au sud; les têtes ont, semble-t-il, été disposées face à face lors de l'inhumation.

L'individu 1 (femme de 20-30 ans) a son humérus droit posé sur la partie distale de l'humérus gauche de l'individu 2 (homme de 20-30 ans).

Quelques galets morainiques en ligne, limitent la bordure sud de la fosse, au niveau de la tête des 2 squelettes.

Le muret M3 (voir plus haut, fig. 29) recoupe la tombe, mais passe légèrement au-dessus des squelettes.

Le mobilier du remplissage de la fosse comprend des tessons d'époque romaine tardive, un fragment de céramique vernissée même, mais dont la signification est quasi nulle (non localisé par rapport au niveau de remplissage de la fosse).

#### T. 3-4/1972 (fig. 67, 68)

Les 2 squelettes sont allongés sur le dos, têtes au nord; l'individu 3 (femme adulte) a les bras le long du corps; l'individu 4 a été mutilé par l'excavatrice lors du creusement de la tranchée D/1972 (non adulte, 17-18 ans).

Les limites de la tombe n'ont pas pu être précisées en fouille. Il ne semble pas y avoir d'aménagements de la fosse (bordure de pierres, etc.).

Le mobilier du remplissage de la fosse, non significatif, comprend quelques tessons d'époque pré- et protohistorique, une petite perle en verre, de la tuile, un clou forgé, un fragment de tôle de bronze, ainsi qu'un élément de bronze (pl. 2/19) certainement en position secondaire, qui peut à titre d'hypothèse être associé à l'activité de métallurgistes au Bronze final sur le Lessus (déchet de fonte?, voir p. 45).

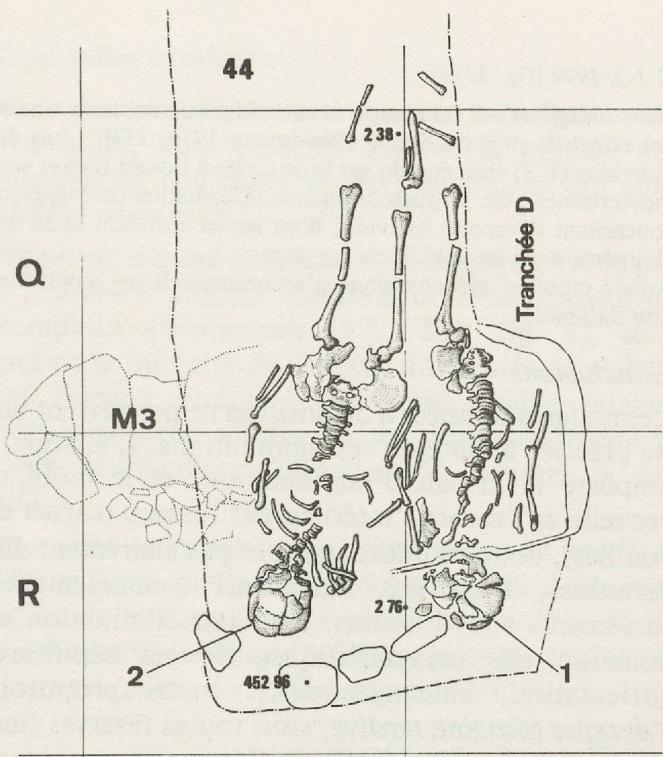


Fig. 65 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombes T. 1-2. Ech. 1:25.

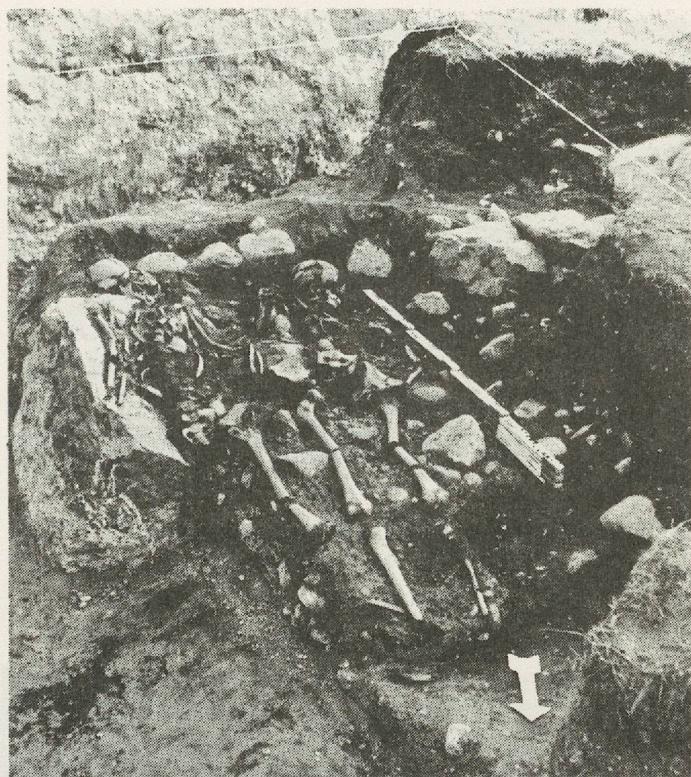


Fig. 66 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombes T. 1-2 (voir fig. 65).

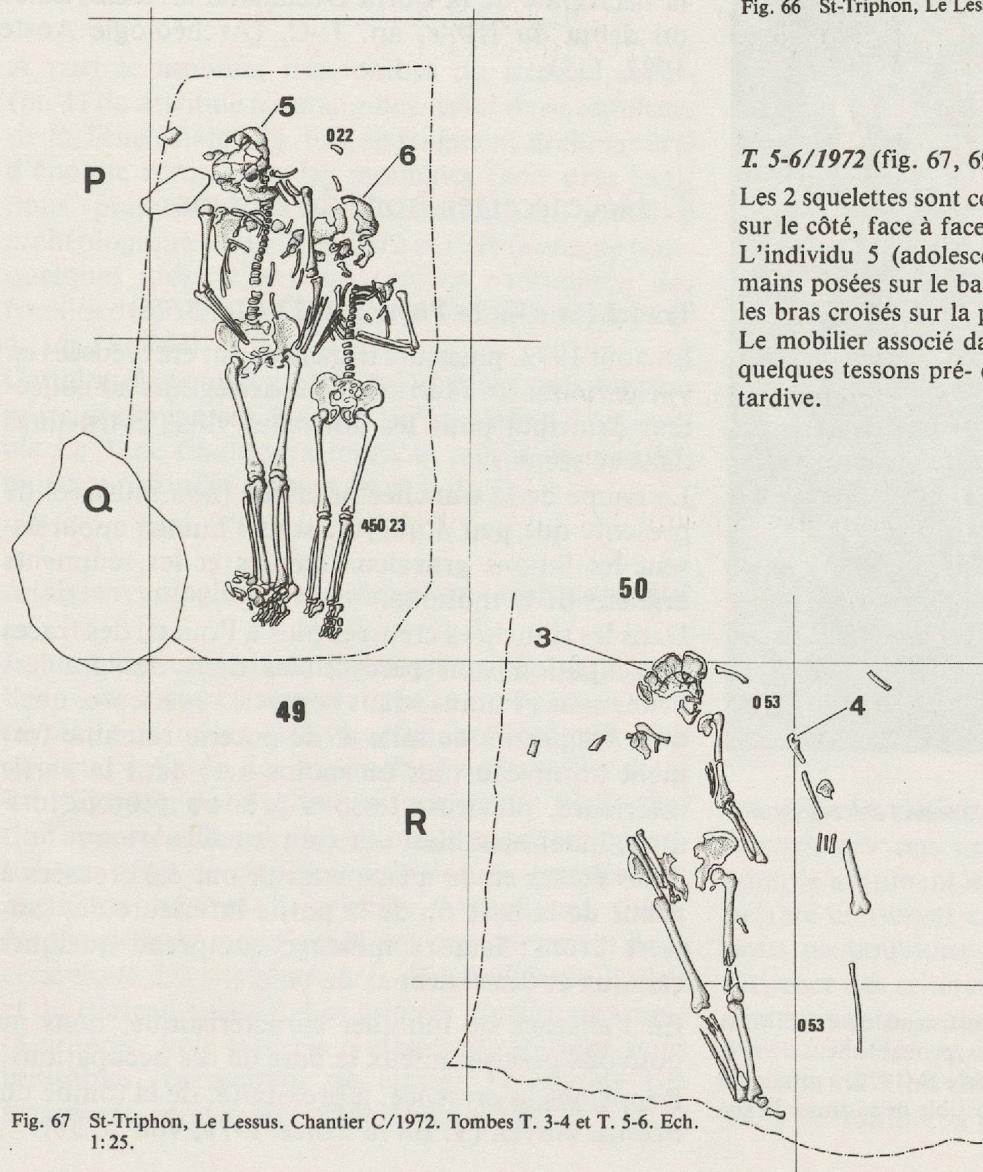


Fig. 67 St-Triphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombes T. 3-4 et T. 5-6. Ech. 1:25.

#### T. 5-6/1972 (fig. 67, 69)

Les 2 squelettes sont couchés sur le dos, têtes au nord, inclinées sur le côté, face à face (voir T. 1-2/1972).

L'individu 5 (adolescent, 15-16 ans) a les bras allongés, les mains posées sur le bassin ; l'individu 6 (enfant de 10-12 ans) a les bras croisés sur la poitrine.

Le mobilier associé dans le remplissage de la fosse comprend quelques tessons pré- et protohistoriques et d'époque romaine tardive.



Fig. 68 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombes T. 3-4 (voir fig. 67).

#### T. 1-2/1974 (fig. 5/18)

Deux individus ont été récupérés en 1974 à l'occasion de sondages effectués près du Signal (Weidmann 1979, 237). L'un des individus (T. 1) était étendu sur le dos, tête à l'ouest (âge et sexe indéterminés). On ne possède aucune information ostéologique concernant le second individu, dont les os semblent avoir été récupérés dans les déblais du sondage.

Aucun mobilier archéologique n'accompagnait ces sépultures, non datables.

#### Conclusions

Les maigres données à disposition ne permettent pas de préciser la date de ces inhumations. L'érosion a emporté le niveau d'implantation, et le mobilier recueilli en vrac «à l'intérieur des fosses» (carnet de fouilles), dont les limites ne sont pas clairement discernables, n'est pas significatif (remaniements, tassements sous l'humus, etc.). Par élimination en fonction des caractéristiques de ces sépultures (orientation, aménagements...) nous proposons l'époque romaine tardive, sous toutes réserves (une datation de La Tène finale, de l'époque augustéenne ou du Haut Moyen Age ne pouvant être exclue<sup>30</sup>); une tombe double du même type a été fouillée dans la nécropole de la Porta Decumana à Aoste, datée du début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Archéologie Aoste 1982, 115).

## 4. Découvertes hors du Lessus

#### Tranchées «En la Porte»/1972 (fig. 5/26)

En août 1972, plusieurs tranchées ont été creusées en vue d'établir un raccordement des égoûts au collecteur principal pour les nouvelles villas construites dans ce secteur.

La coupe de la tranchée orientale (non illustrée) ne présente que peu d'intérêt: sous l'humus apparaissent les limons graveleux stériles et les sédiments argileux de la moraine.

Dans les tranchées creusées plus à l'ouest, des traces d'occupation sont perceptibles dans des graviers bruns sous l'humus: dans la partie supérieure, quelques fragments de tuile et de poterie romaine forment un niveau plus ou moins net; dans la partie inférieure, plusieurs tessons pré- ou protohistoriques, indéfinissables, ont été recueillis.

Trois fosses en ce même endroit ont été creusées à partir de la base ou de la partie inférieure des graviers bruns; leur remplissage comprend quelques cailloux et des charbons de bois.

En l'absence de mobilier caractéristique, nous ne pouvons préciser mieux la date de ces occupations. Rappelons la présence, à proximité, de la tombe du Bronze moyen (T. En la Porte/1971, voir p. 56).



Fig. 69 St-Tiphon, Le Lessus. Chantier C/1972. Tombes T. 5-6 (voir fig. 67).

#### Remarque

On peut rattacher à cet ensemble les ossements de 3 individus (1 adolescent de 16-18 ans et 2 adultes, probablement de sexe opposé) récupérés en vrac dans la tranchée D/1972, à proximité des T. 1-2/1972. Il n'est donc pas impossible de restituer l'existence d'autre couples (?) de tombes...

## Trouvailles «isolées»

Dans cette rubrique sont rangées 2 catégories de trouvailles, hors contexte comme la plupart des découvertes anciennes de St-Triphon, et qui sont traitées en annexe.

*Fragment d'autel* en calcaire «extrait [en 1971] par la charrue d'un mur médiéval où il se trouvait en réemploi» (Weidmann 1979, 236, fig. 4), tout comme le milliaire de Trajan, disparu (voir p. 10). Cet élément sculpté d'excellente qualité (atelier local, sculpteur d'Italie ?) est vraisemblablement d'époque claudienne (étude de M. Bossert, p. 99-101).

*Monnaies* mentionnées ou conservées à ce jour<sup>31</sup>. Elles offrent une image complémentaire de l'occupation du site à mettre en parallèle avec le reste du mobilier archéologique (céramique avant tout, voir plus bas) (étude de A. Geiser, p. 103-111).

## 5. Le mobilier archéologique (pl. 2-7)

A part le mobilier des tombes du Bronze ancien (pl. 1) ou attribué à ces tombes, celui de la sépulture de la Tène finale (fig. 64), le fragment architectural d'époque romaine et les monnaies (voir plus bas), nous présentons ici une sélection du mobilier archéologique recueilli en 1972 et 1979 (avec, en plus, quelques illustrations des tessons «romains» des fouilles de O.-J. Bocksberger 1959/1960: pl. 6/1, 2, 4, 14, 15; 7/7).

Certains éléments ont déjà été illustrés dans les rapports préliminaires (Kaenel 1978; 1983a). L'ensemble La Tène finale sera repris et publié de manière plus approfondie ailleurs (voir note 1).

### Analyse typologique de la céramique : code descriptif

Le mobilier céramique du Lessus ne peut être attribué, à de rares exceptions près, à un horizon sédimentaire défini en stratigraphie, restitué tant bien que mal à l'aide des projections de mobilier (tab. 1-3; fig. 46); pour utiliser au maximum l'information apportée par ces projections, nous avons constitué une série de classes typologiques, grossières, à partir de critères descriptifs intrinsèques (pâte, forme, décor), ceci d'après nos connaissances de la céramique des sites terrestres de la vallée du Rhône et du Plateau suisse<sup>32</sup>. Les critères d'ordre physique (8 critères, voir tableau ci-dessous), souvent seuls utilisables, permettent de classer l'ensemble des fragments céramiques dans trois grands groupes:

«romain», «protohistorique» et «préhistorique» (un quatrième groupe «médiéval ou moderne» — céramique vernissée, faïence, etc. — n'entre pas en ligne de compte, n'étant pas représenté dans les projections). Ces trois groupes principaux ont été séries en 9 classes typologiques, à valeur chronologique plus ou moins fine, en tenant compte, en plus, de critères d'ordre géométrique et sémiologique (critères déjà définis dans la littérature et que nous ne détaillons pas ici).

Le groupe «*romain*» compte 4 classes :

T tuile, brique (avec, peut-être, des éléments plus récents «médiéval ou moderne»)

R gallo-romain sans autre précision (céramique tournée, terre sigillée, à revêtement argileux, etc., en grande majorité en cuisson oxydante)

R1 gallo-romain précoce, époque augustéenne (fin I<sup>er</sup> s. av. J.-C. — début I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)

R4 gallo-romain tardif (IV<sup>e</sup> s. — début V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.).

Le groupe «*protohistorique*» compte 4 classes :

P protohistorique, sans autre qualificatif (voir remarque plus bas), céramiques *La Tène finale*:

- grise fine (tournée, cuisson réductrice)
- peinte fine (tournée, cuisson oxydante avec — ou sans — traces de peinture)
- «indigène» (modelée, pâte «feuilletée», abondants éléments micacés, cuisson oxydoréductrice, pâte claire, surfaces sombres, décor caractéristique).

Le groupe «*préhistorique*» compte 4 classes :

■ préhistorique, sans autre qualificatif (voir remarque plus bas)

◊ Néolithique (moyen)

△ Bronze (ancien ou final) (céramique «grossière»)

▲ Bronze final (céramique «grossière» ou «fine»)

### Remarque :

Les grandes définitions «*protohistorique*» et «*préhistorique*» ont une valeur chronologique limitée (simple argument «*e silentio*» parfois); nous avons préféré conserver cette imprécision dans les cas où nous ne pouvions attribuer un tesson à coup sûr (absence des critères géométriques ou sémiologiques déterminants, connaissances personnelles insuffisantes, références internes et externes trop faibles) d'où la dilution de l'argumentation chronologique dans de nombreux cas.

Le groupe «protohistorique» peut en outre très bien comprendre des éléments d'époque romaine, mais de «tradition protohistorique», soit La Tène finale dans le cas particulier, que l'analyse typologique, dans l'état des connaissances, ne permet pas d'individualiser.

#### Catalogue du mobilier (pl. 2-7) (voir en outre pl. 1 et fig. 64)

Les éléments illustrés sur ces planches et qui figurent sur une projection du mobilier (tab. 1-3; fig. 46) sont individualisés sur ces dernières par le n° de la planche/n° de l'objet; les autres éléments de ces mêmes projections ne sont pas individualisés, mais simplement représentés par leur symbole (voir p. 31, 69)<sup>33</sup>.

La plupart des éléments étant *fragmentaires*, nous ne le répéterons pas systématiquement.

#### Néolithique (moyen) (planche 2)

- 2/1 Fragment d'*herminette* en roche verte.
- 2/2 Fragment de *lame* en silex gris; retouches bilatérales abruptes sur la face supérieure.
- 2/3 *Lame* en silex blond; fines retouches unilatérales abruptes sur la face supérieure.
- (2/4-10) Céramique à pâte sombre, dégraissant grossier, surfaces généralement claires (beige clair à brun-noir), lissées. Fragments fortement érodés.
- 2/4 *Jarre* ou *marmite*; bord légèrement évasé, lèvre amincie; mamelon sous le bord (= Kaenel 1978, 67).
- 2/5 *Id.*; bord rentrant, légèrement redressé, lèvre amincie; départ de mamelon (?) sous le bord.
- 2/6 *Id.*; lèvre aplatie; départ de mamelon (?) sous le bord.
- 2/7 *Id.*; bord évasé, lèvre amincie.
- 2/8 *Id.*
- 2/9 *Coupe* ?; bord rentrant, lèvre amincie.
- 2/10 Fragment de panse; mamelon saillant perforé horizontalement.

#### Commentaire

L'ensemble de ce matériel est trop fragmentaire et surtout il ne provient pas d'un horizon ou de structures cohérentes (produit de remaniements) pour permettre une attribution précise à un faciès défini du Néolithique; nous l'assimilons au complexe néolithique moyen, Chassey – Cortaillod – Lagozza, bien connu sur divers sites du Valais (voir en dernier lieu Gallay et Corboud 1983; Gallay, Olive et Carazzetti 1983).

Le n° 4 a été récolté avec quelques vestiges osseux en 1972 dans le niveau charbonneux 4a, au m<sup>2</sup> F/46, en amont du sondage P10/1979 (coupe f, p. 25 et tab. 3).

Le n° 3 est présent sur la coupe h (projection d'une bande de 1 m sur cette coupe, tab. 3). Il se trouve en position secondaire dans la c. 2.

Le n° 7 se situe dans la partie supérieure du remplissage de l'anomalie A3 (peut-être même en-dessus de cette anomalie, dans la base de la c. 2 (coupe a, tab. 1)).

#### Age du Bronze (ancien, moyen ou final) (planche 2)

- (2/11-17) Céramique à pâte sombre (noire) à dégraissant grossier, surfaces sombres en général ou plus claires (beige, brun, pl. 2/13).
- 2/11 *Jarre*; bord évasé, lèvre aplatie, cordon sous la lèvre incisé de coups d'ongle obliques.
- 2/12 *Id.*; bord légèrement évasé, lèvre épaisse et aplatie.
- 2/13 *Id.*; bord rentrant, lèvre épaisse en biseau interne, évasée à l'extrémité.
- 2/14 *Id.*; bord souligné à l'intérieur par une légère arête.
- 2/15 *Id.*; bord largement évasé, lèvre amincie.
- 2/16 *Fond* plat.
- 2/17 *Id.*
- 2/18 *Tasse* (type Roseaux ?), bord évasé, lèvre ronde, pâte sombre, dégraissant fin, surfaces noires (texture proche de celle de pl. 3/10).
- 2/19 *Fragment de bronze*; résidu de coulée.
- 2/20 *Lentille* de bronze (analyse spectrographique, voir note 34).
- 2/21 *Brunissoir* en roche verte; section trapézoïdale; traces de polissage fin sur toutes les faces.

#### Commentaire

Ces maigres données viennent simplement s'ajouter au corpus publié par Bocksberger (1964, 40). Plusieurs éléments pourraient être qualifiés de «bronze ancien» (voir note 29). La plupart de ces objets proviennent de terrain remanié (des couches supérieures 0 à 2, des fosses du chantier B/1972 ou des déblais). Le n° 17 a été recueilli à l'intérieur de la c. 3 (chantier C/1972).

Le n° 18 provient de la base de la c. 3 (proj. coupe e, tab. 2) et pourrait donner un argument pour la position du Bronze ancien (s'il s'agit véritablement d'une tasse Roseaux).

Le n° 11 peut être attribué au Bronze ancien 4 (Gallay 1976, 18).

Le n° 21 trouve de nombreux parallèles en contexte Bronze final; un exemplaire a été mis au jour dans les fouilles de la Cathédrale de Lausanne en contexte Ha B2 (de Rychner 1979), également fortement représenté à St-Tiphon (Egloff et Farjon 1983, pl. 1/3).

Le n° 19 a été découvert dans le remplissage des T. 1-2/1972, en position secondaire (non significative).

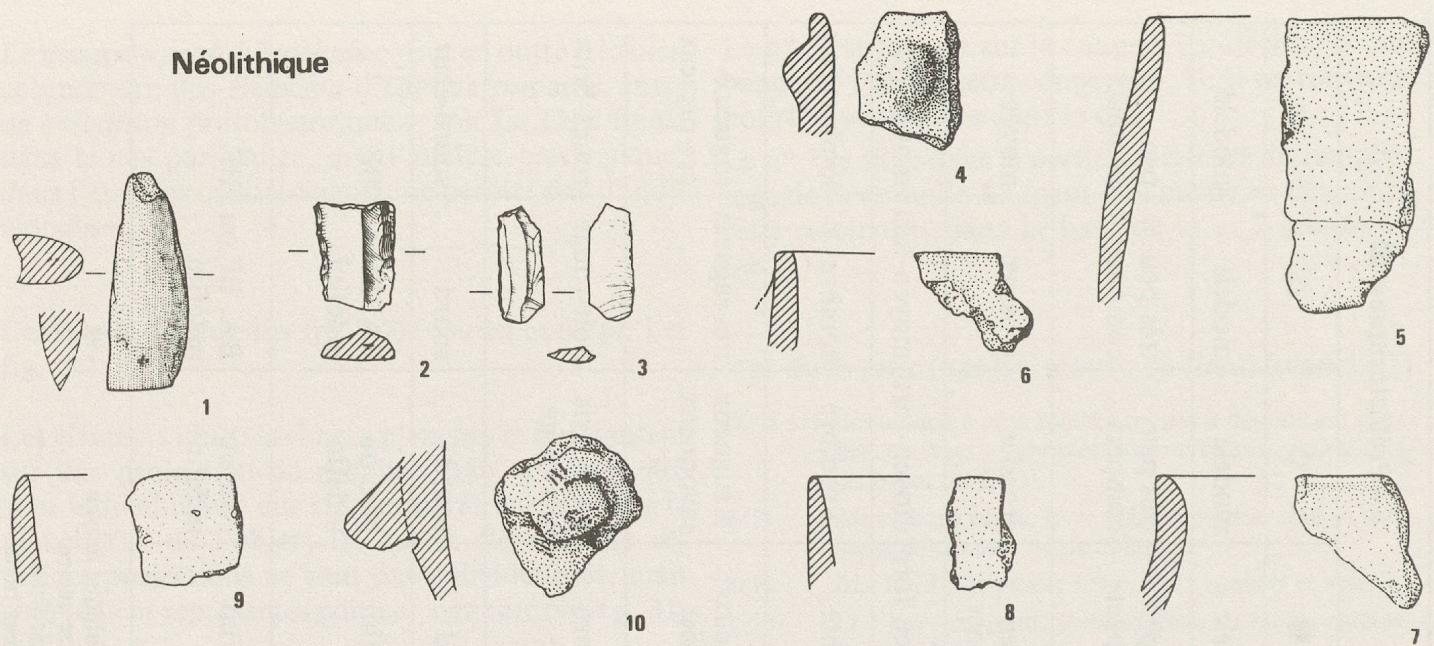
Groupe		« Romain » R		« Protohistorique » P				« Préhistorique » ■			
Classe		[T] R	R1 R4*	P	●	○	•	■	◊	△	▲
Physique	Façonnage	tourné	tourné	modelé	tourné	tourné	modelé	modelé	modelé	modelé	modelé
	Compacité	très compact	très compact	compact	très compact	très compact	± compact « feuilletté » micacé	très peu compact	très peu compact	très peu compact	peu compact
	Dégraissant	indéfini	inexistant	moyen	très fin	très fin	fin-moyen	moyen-grossier	grossier	grossier	moyen
	Epaisseur	indéfini	fin	indéfini	fin	fin	fin-moyen	moyen-fort	moyen-fort	moyen-fort	moyen-fort
	Couleur (du cœur)	indéfini	rose	sombre	gris foncé	gris-orange	gris-rose	sombre	± sombre	sombre	sombre-clair
	Texture (surface externe)	indéfini	revêtement argileux* ± fin	rugueux ± fin	lisse, savonneux	lisse	peu rugueux	rugueux- ; grossier	± rugueux- savonneux	très rugueux	rugueux- peu rugueux
	Couleur (surface interne)	indéfini	rose	sombre	gris-foncé/ clair	orange-beige	noir-gris	sombre-beige	beige, gris, gris beige	noir-rouge	rouge-brun
	Son	clair	clair	± clair	clair	clair	± clair	sourd	sourd	sourd	sourd-clair
Géométrique	Forme	indéfini	R précoce R tardif	indéfini (LTF ou tradition)	LTF ou indéfini	LTF ou indéfini	LTF ou indéfini	indéfini	Néo ou indéfini	BA, BF ou indéfini	BF
Sémiologique	Décor	indéfini	R précoce R tardif	indéfini (LTF ou tradition)	LTF ou indéfini	LTF ou indéfini	LTF ou indéfini	indéfini	Néo ou indéfini	BA, BF ou indéfini	BF

\* sans les amphores, mortiers ou autres classes bien définies.

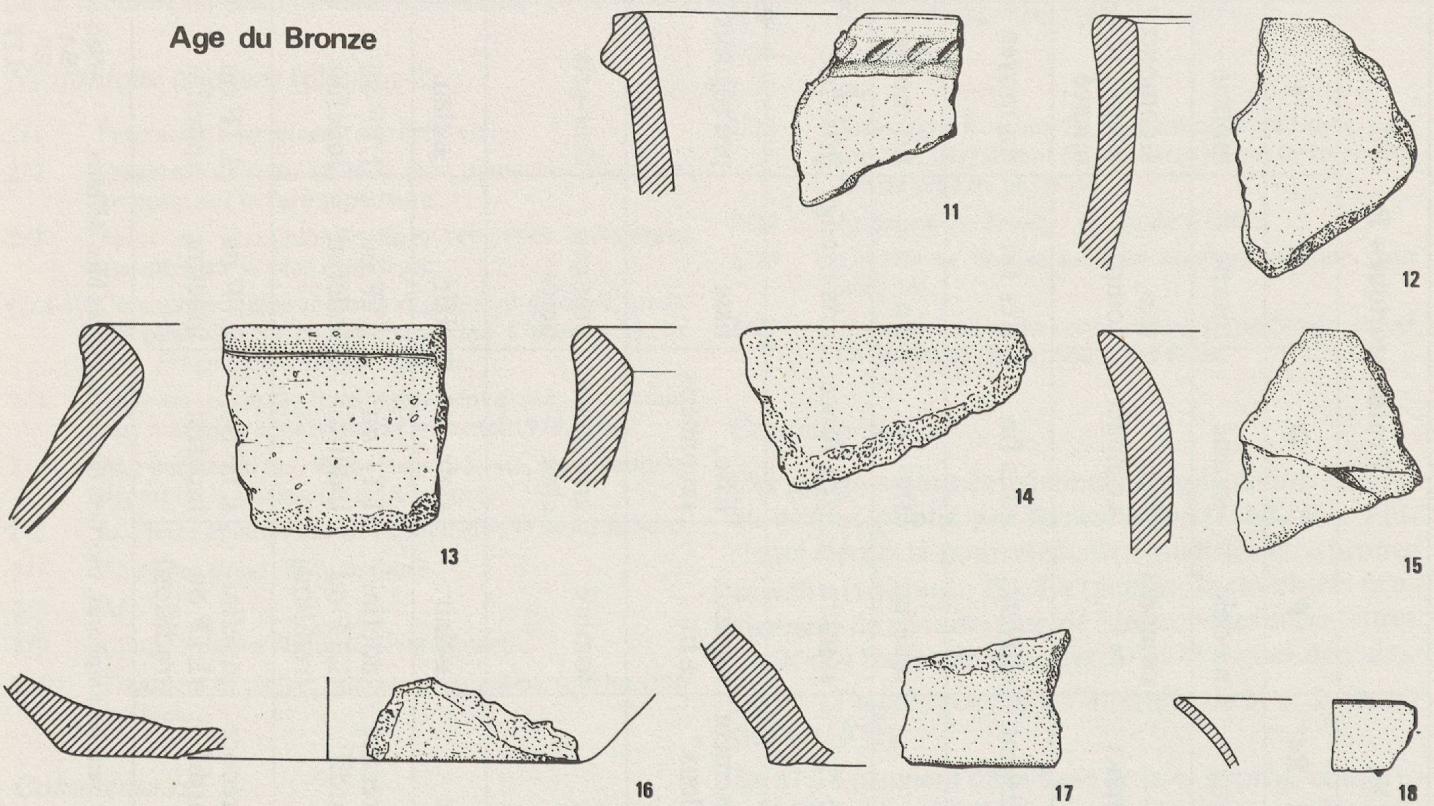
Néo  
BA  
BF  
LTF

Néolithique moyen  
Bronze ancien  
Bronze final  
La Tène finale

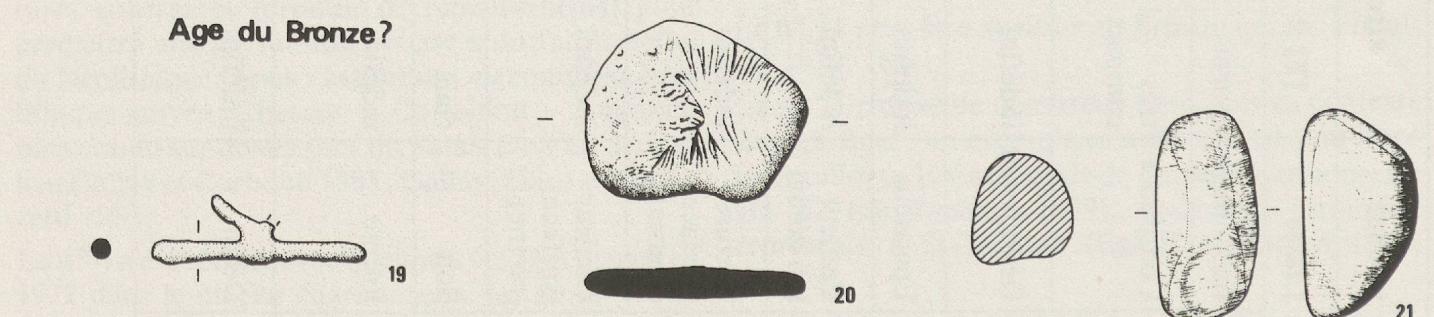
**Néolithique**



**Age du Bronze**

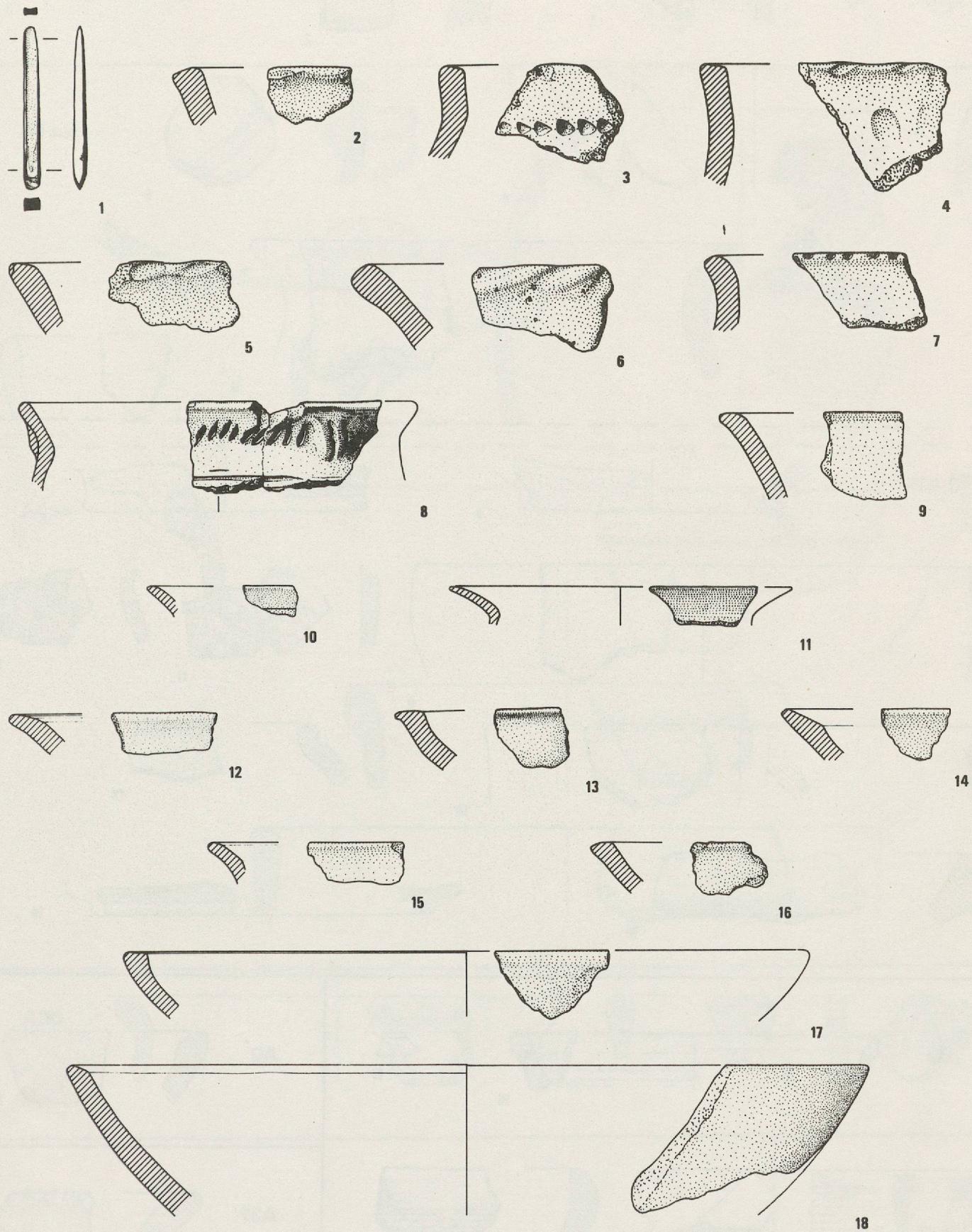


**Age du Bronze?**



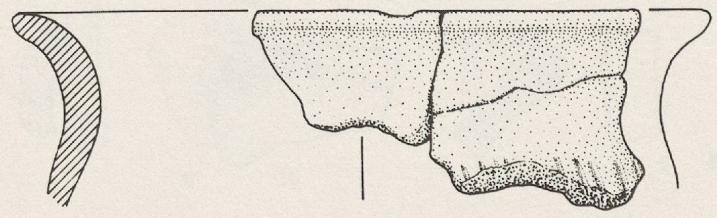
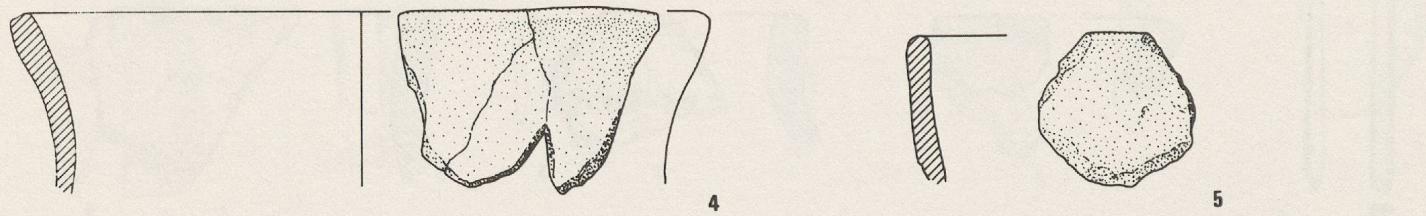
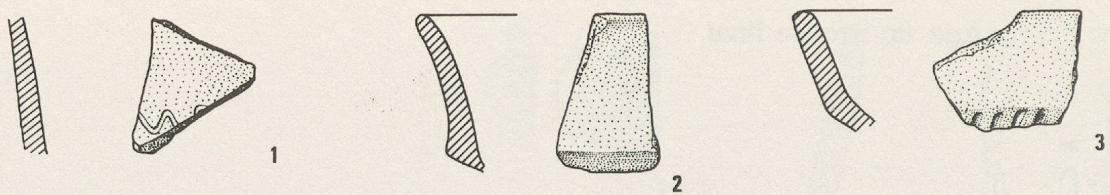
Pl. 2 St-Trophime, Le Lessus/1972, 1979. Mobilier archéologique attribué au Néolithique et à l'Age du Bronze (voir p. 70). Ech. 1:2.

Age du Bronze final

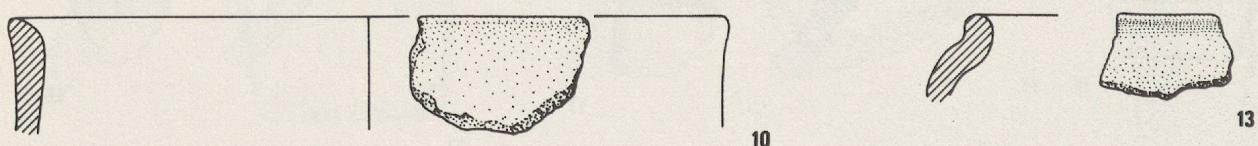
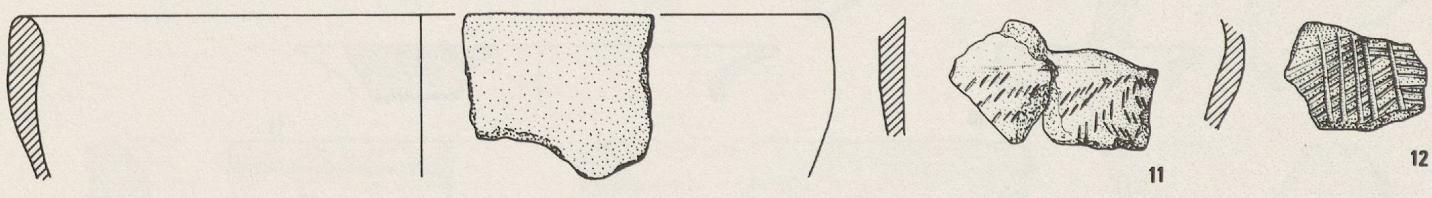


Pl. 3 St-Triphon, Le Lessus/1972, 1979. Mobilier archéologique attribué au Néolithique et à l'âge du Bronze (voir p. 70). Ech. 1:2.

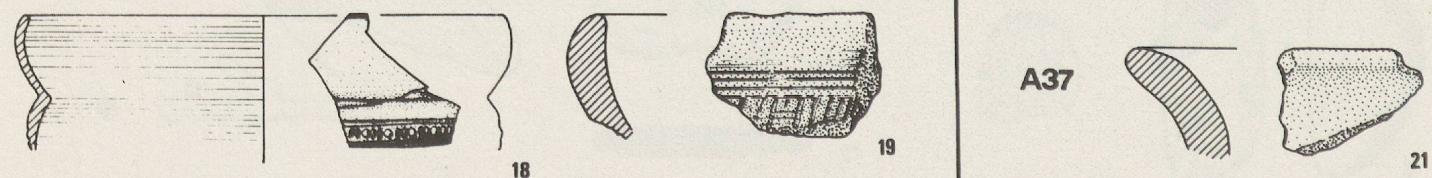
P1 c.1b



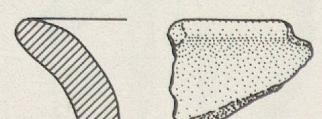
P1 c.1a



A12

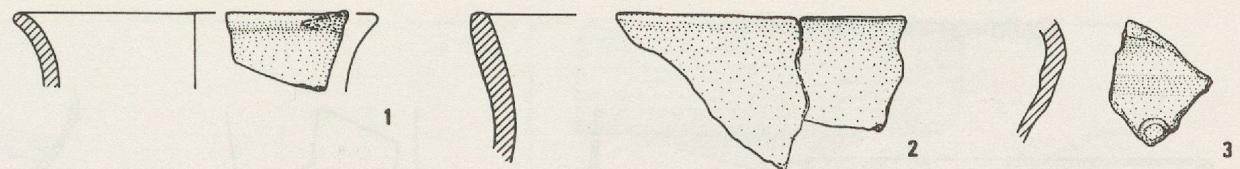


A37

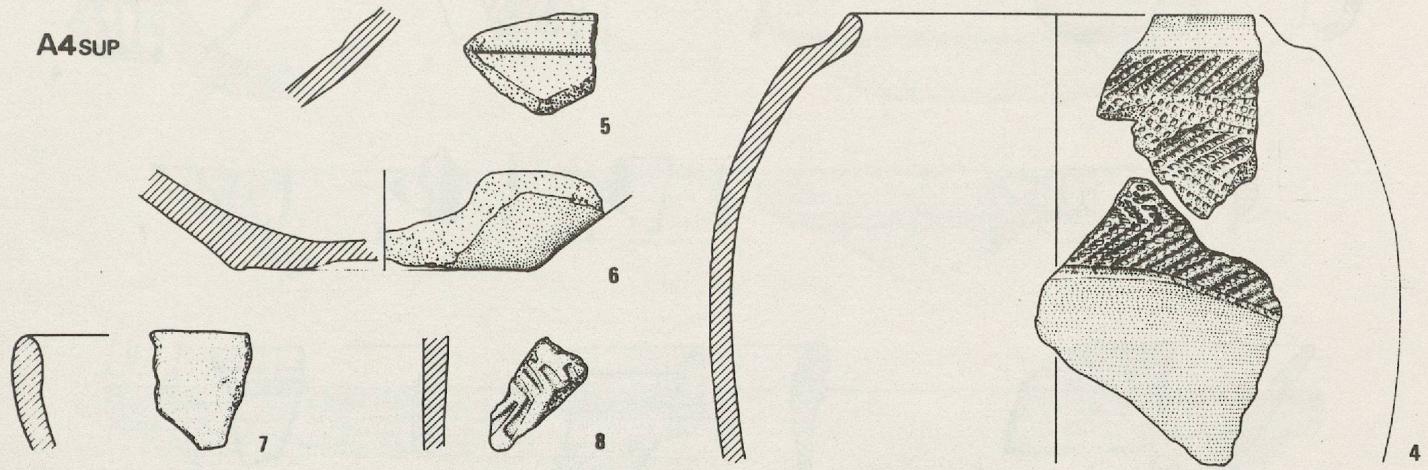


Pl. 4 St-Triphon, Le Lessus/1972, 1979. Mobilier archéologique de La Tène finale et gallo-romain en contexte (voir p. 78-79). Ech. 1:2.

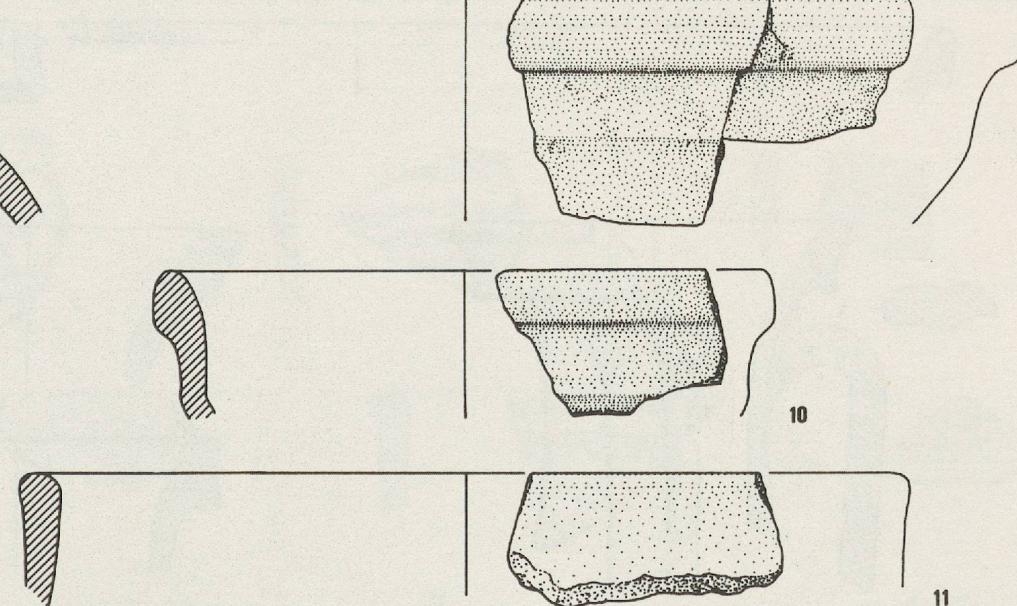
A39



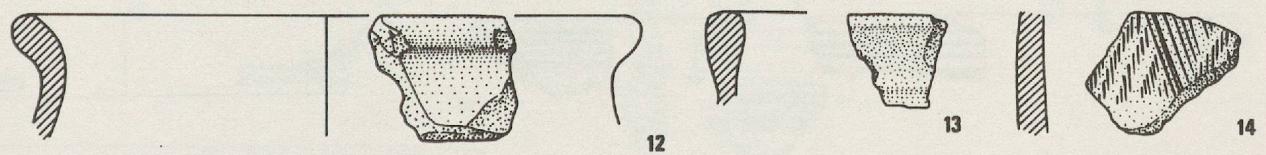
A4 SUP



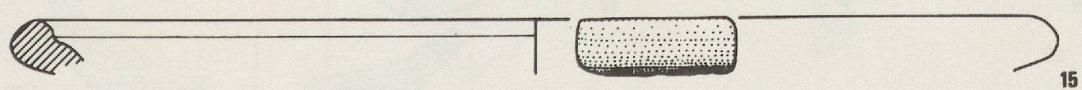
A4 INF



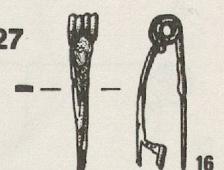
A20



A21 SUP

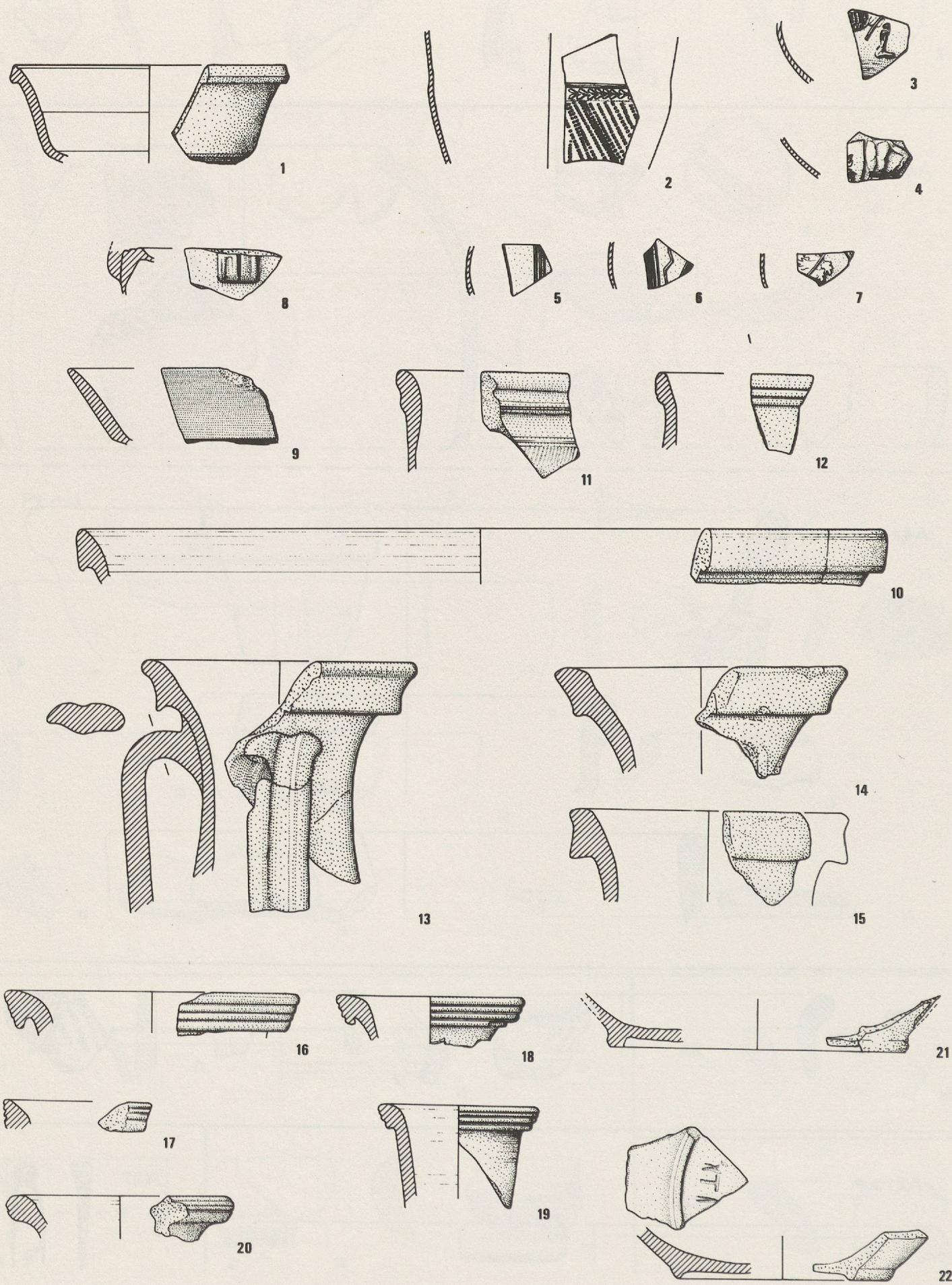


A27

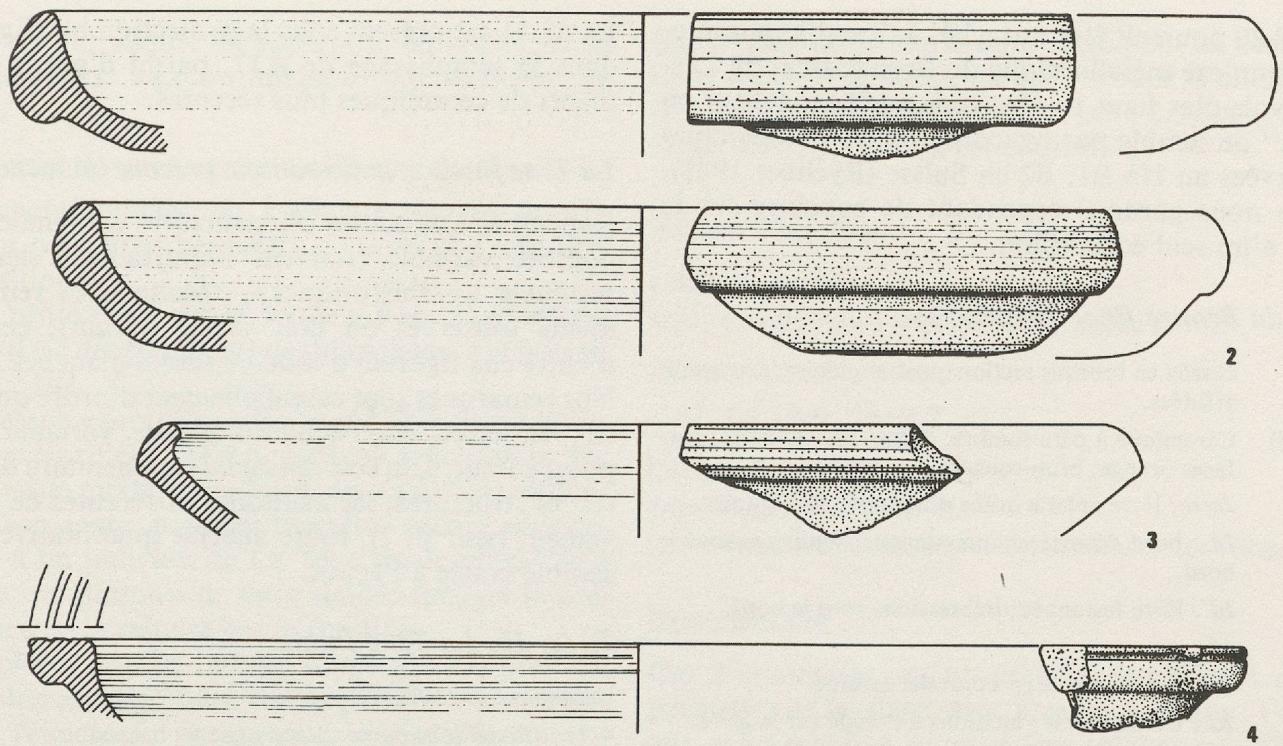


Pl. 5 St-Triphon, Le Lessus/1972, 1979. Mobilier archéologique de La Tène finale et gallo-romain en contexte (voir p. 79-80). Ech. 1:2.

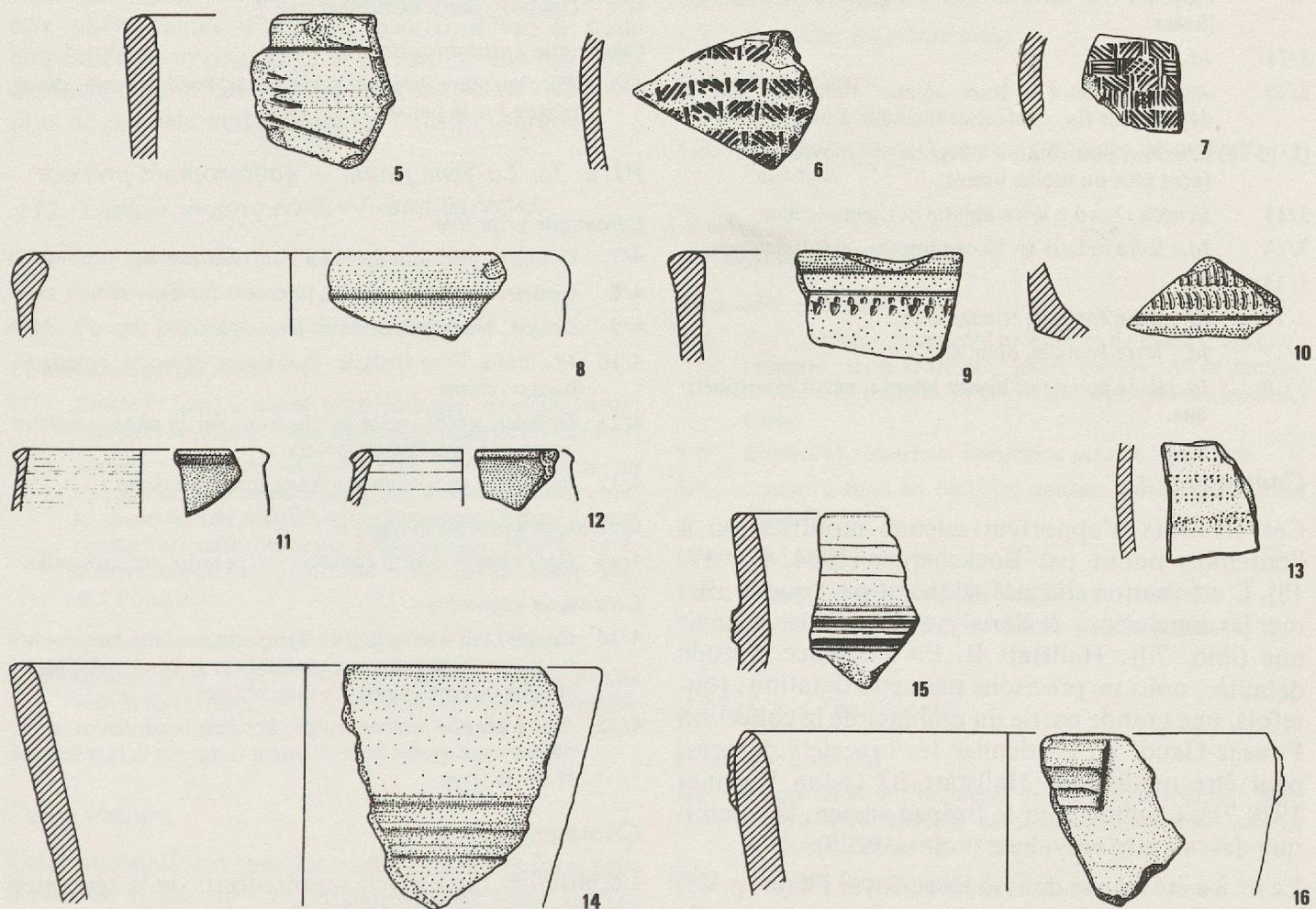
Gallo-romain (augustéen)



Pl. 6 St-Triphon, Le Lessus/1972, 1979, Mobilier archéologique de l'époque romaine, hors contexte (voir p. 80-81). Ech. 1:2.



Gallo-romain (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle)



Pl. 7 St-Triphon, Le Lessus/1972, 1979. Mobilier archéologique de l'époque romaine, hors contexte (voir p. 81-82). Ech. 1:2.

Le n° 20 pourrait être rattaché, à titre d'hypothèse, au complexe métallurgique du Bronze final du Lessus (voir plus haut p. 45), mais sa faible teneur en étain<sup>34</sup> ne semble pas concorder avec les moyennes observées au Ha B1, B2 en Suisse (Rychner 1981). Nous nous gardons cependant de conclure sur la base d'un seul échantillon.

### Age du Bronze final (planche 3)

- 3/1 *Ciselet* en bronze ; section quadrangulaire, extrémités affutées.
- (3/2-8) Céramique à pâte sombre, dégraissant grossier ; surfaces orange, brun-rouge.
- 3/2 *Jarre* ; lèvre aplatie ornée d'impressions digitales.
- 3/3 *Id.* ; bord déversé ; impressions triangulaires sous le bord.
- 3/4 *Id.* ; lèvre festonnée ; impressions sous le bord.
- 3/5 *Id.*
- 3/6 *Id.* ; lèvre épaisse en bourrelet externe.
- 3/7 *Id.* ; bord déversé ; incisions à l'ongle sur la lèvre.
- 3/8 *Id.* ; paroi mince, rebord déversé ; impressions sous le bord de part et d'autre de 2 bourrelets verticaux.
- 3/9 Récipient à encolure évasée, lèvre aplatie ; pâte noire à dégraissant grossier, surfaces noires, lissées.
- 3/10 *Tasse* ? ; bord, paroi mince ; pâte sombre à dégraissant moyen à fin ; surfaces sombres (gris-noir), en partie lissées.
- 3/11 *Id.*
- 3/12 *Assiette* ? ; bord à lèvre aplatie, rainurée ; pâte à dégraissant fin, couleur orange due à une recuisson.
- (3/13-18) *Ecuelles* ; pâte sombre à dégraissant moyen à fin ; surfaces plus ou moins lissées.
- 3/13 *Ecuelle* ; bord à lèvre aplatie horizontalement.
- 3/14 *Id.* ; lèvre aplatie en biseau interne, arête marquée.
- 3/15 *Id.*
- 3/16 *Id.* ; lèvre épaisse, triangulaire.
- 3/17 *Id.* ; lèvre épaisse, aplatie.
- 3/18 *Id.* ; lèvre aplatie en biseau interne, paroi hémisphérique.

### Commentaire

Ces éléments n'apportent aucune modification à l'ensemble publié par Bocksberger (1964, fig. 17-18). L'attribution chronologique ne peut que confirmer les conclusions de l'analyse du mobilier métallique (ibid. 70) : Hallstatt B. En l'absence d'étude détaillée, nous ne précisons pas cette datation ; toutefois, une grande partie du mobilier de la collection Pousaz-Gaud, en particulier les bracelets décorés, peut être qualifié de Hallstatt B2 (selon Rychner 1979, 71). Comme pour le Bronze ancien, la céramique devrait être réévaluée (voir note 29).

Le n° 8 a été trouvé dans la fosse-foyer F4 (cf. p. 45) et peut être utilisé en *terminus post quem* pour la datation de cette structure.

Le n° 11 est présent sous la projection hh (fig. 46), dans le remplissage de A37, parmi d'autres fragments de céramiques plus récentes.

### La Tène finale et gallo-romain précoce (planches 4-5)

Rappelons que toutes ces structures contenaient un nombre variable (souvent important) d'éléments résiduels « préhistoriques », résultat des remaniements (observés ou non sur le terrain) ; certains d'entre eux figurent d'ailleurs sur les planches 2 et 3. Nos remarques sont essentiellement d'ordre qualitatif ; en effet, vu l'échantillonnage variable d'un point à l'autre, la connaissance fragmentaire de toutes les structures, les méthodes différentes de prélèvement (voir p. 7), toute analyse quantitative nous semble vouée à l'échec.

#### P1/c. 1b. La Tène finale

##### Céramique grise fine

- 4/1 *Bouteille* ? ; panse, décor ondé au brunissoir.

##### Céramique indigène

- 4/2 *Coupe* carénée ; bord, surfaces noires.

- 4/3 *Id.* ; décor impressionné sous la carène.

- 4/4 *Pot* ; bord évasé, lèvre épaisse.

- 4/5 *Coupe* ? ; paroi hémisphérique ?

##### Céramique « protohistorique »

- 4/6 *Pot* ; encolure détachée de la paroi, bord déversé ; décor peigné sur la panse.

#### P1/c. 1a. La Tène finale – gallo-romain précoce

##### Céramique grise fine

- 4/7 *Coupe* ? ; pied annulaire en bourrelet exerne.

- 4/8 *Gobelet* ? ; pied annulaire finement formé.

- 4/9 *Coupe* ; bord, extrémité et lèvre épaisse.

- 4/10 *Id.* ; bord, lèvre épaisse, légèrement déversée, aplatie en biseau interne.

- 4/11 *Gobelet* ; décor incisé en chevrons sur la panse ; registre limité par une fine cannelure.

- 4/12 *Id.* ; décor peigné en chevrons sous l'encolure.

##### Céramique « protohistorique »

- 4/13 *Pot* ? ; bord, courte encolure, lèvre redressée, arrondie.

##### Céramique « romaine »

- 4/14 *Coupe* ? (en « terra nigra » ?) ; pied annulaire bas, équarri ; trace d'une rainure circulaire sur le fond ; pâte grise, engobe interne et externe noir brillant.

- 4/15 *Plat à engobe interne rouge* ; bord en bourrelet externe ; pâte orange, restes de revêtement rouge sur la face interne et sur la lèvre.

### Commentaire

Le mobilier illustré ici, représentatif de la séquence stratigraphique c. 1b-1a, permet d'observer un ensemble qui paraît être « proprement » La Tène

finale (c. 1b) auquel est superposé un ensemble où des éléments «gallo-romains» interviennent en masse.

Il convient de nuancer cette affirmation :

- l'échantillonnage est malheureusement insuffisant pour nous permettre d'étayer une telle proposition ;
- les projections sur la coupe a (tab. 1) montrent qu'il y a des fragments de tuiles jusqu'à la base de la c. 1b !
- le tesson «protohistorique» (n° 6) pourrait également être d'époque romaine (voir remarque p. 70) ;
- le tesson qualifié de «*terra nigra*» (n° 14), unique en son genre, pourrait toutefois encore appartenir à un individu de La Tène finale plutôt qu'à une «imitation» de terre sigillée (malgré la présence de la rainure sur le fond) ;
- le plat à engobe interne rouge (n° 15) pourrait également déjà faire son apparition en contexte La Tène finale, par comparaison avec les ensembles d'Italie du Nord<sup>35</sup> bien que cela n'ait pas encore été observé au nord des Alpes. Nous l'attribuons toutefois à l'occupation augustéenne comme le reste de la c. 1a.

Les remaniements intervenus dans le terrain, alliés aux phénomènes d'érosion contribuèrent à nous empêcher de reconnaître à la fouille des horizons distincts (voir p. 24) ; le mobilier ne permet pas non plus de préciser cette séquence stratigraphique.

#### A12. Gallo-romain précoce («augustéen»)

Céramique «romaine»

*Terre sigillée arétine*

4/16 *Coupe*; bord, forme Haltern 7. Service Ic.

Céramique à parois fines

4/17 *Coupe*?; bord à mince lèvre détachée vers l'extérieur; pâte ocre rose, dure, bien cuite, sans trace de revêtement.

4/18 *Gobelet*; encolure incurvée vers l'intérieur après un étranglement au sommet de la panse ovoïde; décor moulé, succession de pastilles entre 2 bâtonnets dans un étroit champ horizontal limité par 2 fines gorges; pâte id.; revêtement orange rouge conservé au-dessus du champ orné et à l'intérieur.

Céramique «protohistorique»

4/19 *Coupe*; bord à lèvre rentrante, épaisse; décor peigné sous la lèvre, registre de lignes obliques entre des cannelures horizontales.

Commentaire

Cette anomalie est une des rares structures interprétables du point de vue chronologique (voir p. 52) attribuable à l'époque augustéenne, à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Elle fournit un terminus ante quem pour les occupations de la Tène finale qu'elle recoupe (l'anomalie A9); malheureusement, ni la couche 2, ni la couche 1b ne sont présentes à cet endroit.

#### A9. La Tène finale

Céramique indigène

4/20 *Coupe*; bord à lèvre épaisse en biseau interne.

#### A37. La Tène finale ?

Céramique «protohistorique»

4/21 *Pot*; bord (voir n° 6).

— Fragment de céramique «campanienne» (non illustré).

Commentaire

Ces 2 anomalies ont un mobilier insuffisant pour permettre de les dater avec plus de précision ; l'époque gallo-romaine ne peut être totalement exclue, comme dans le cas de A12 (voir plus haut, c. 1b-1a).

#### A39. La Tène finale ?

Céramique grise fine

5/1 *Bouteille*; col à bord évasé.

Céramique indigène

5/2 *Pot*; bord évasé, épaisse.

5/3 *Gobelet*?; panse à bourrelet externe; décor ondé sous l'encolure.

#### A4 sup. La Tène finale

Céramique grise fine

5/4 *Pot* (plusieurs fragments de bord et de panse); encolure resserrée, lèvre redressée; panse ovoïde; décor impressionné à la roulette en chevrons imbriqués horizontalement.

5/5 *Bouteille*?; bourrelet horizontal près de l'encolure.

5/6 *Coupe*?; fond en ombilic; anneau porteur légèrement dégagé.

Céramique indigène

5/7 *Coupe*?; bord, traces de lissage interne fin.

5/8 *Pot*?; décor imprimé en chevrons sur la panse.

#### A4 inf. La Tène finale

Céramique grise fine

5/9 *Coupe* carenée (fragments de bord et de panse); bord évasé; lèvre épaisse arrondie en bourrelet externe (= Kaenel 1983a, fig. 7/1).

5/10 *Id.*; petit format (ibid. fig. 7/2).

Céramique indigène

5/11 *Pot*; bord épaisse, lèvre ronde.

## A20. La Tène finale ?

### Céramique grise fine

5/12 *Pot*; bord déversé, lèvre épaissie, ronde.

### Céramique indigène

5/13 *Coupe*?; bord épais, lèvre aplatie; surface externe de couleur ocre.

5/14 *Gobelet*?; décor incisé en chevrons sur la panse.

### Commentaire

Le mobilier de ces 3 anomalies est de La Tène finale (pour leur relation stratigraphique, voir p. 54); on ne peut malheureusement, faute d'un échantillonnage suffisant, étayer une sériation typologique au sein de La Tène finale, ce qui a déjà été déploré à propos des couches 2, 1b et 1a (p. 28).

Les classes principales de céramique grise fine, surtout les coupes carénées (n°s 9-10) et le fond en ombilic (n° 6), permettent d'établir un parallèle avec les productions de Genève à La Tène finale<sup>36</sup>.

Le n° 3, en céramique indigène, imite la forme des céramiques grises fines avec bourrelet et décor ondé, (tout comme ces dernières peuvent imiter les formes de céramique «campanienne» d'Italie, voir pl. 5/15; Kaenel 1978; Paunier 1981, 176).

Le pot orné (n° 4) a un type de décor que l'on rencontre, entre autres, à Bâle, Gasfabrik (Furger-Gunti et Berger 1981, Taf. 57, n° 1262). Sa forme est proche d'un exemplaire de Genève (Paunier 1981, n° 42).

On ne peut préciser une datation dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., avec des arguments d'ancienneté (Bâle, Gasfabrik) ou en faveur d'une occupation de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Bâle, Münsterhügel, Genève dans une certaine mesure).

## A21 sup. La Tène finale

### Céramique grise fine

5/15 *Plat*; bord à marli légèrement dégagé et lèvre épaissie en bourrelet externe.

### Commentaire

Il pourrait s'agir d'une forme imitant les profils de la céramique «campanienne», du genre de la forme Lamboglia 6.

## A27. La Tène finale

5/16 *Fibule de Nauheim* en bronze; ressort à 4 spires, corde interne; arc orné en surface d'un triangle gravé; traces de polissage (= Kaenel 1978, fig. 6).

### Commentaire

Le contexte de trouvaille, dans une fosse du chantier

B/1972 (voir p. 55) ne permet pas d'associer du mobilier céramique à cette fibule, représentative avant tout de l'horizon Gasfabrik de Bâle (voir plus haut).

## Gallo-romain (planches 6-7)

Sélection d'éléments qualitativement représentatifs des horizons gallo-romains de St-Triphon. Ces fragments de céramique et pierre ollaire, hors structure pour la plupart, proviennent des couches superficielles du Lessus (humus et c. 1, souvent indissociables).

Une étude quantitative (qui ne pourrait être envisagée que sur la base de l'ensemble du matériel connu) n'a pas été abordée (voir p. 9).

Quelques éléments jugés significatifs ont été empruntés au corpus recueilli par O.-J. Bocksberger entre 1958 et 1960 (Pl. 6/1, 2, 4, 14, 15; 7/7).

### Gallo-romain précoce («augustéen») (pl. 6/1-22; 7/1-4)

#### Terre sigillée italique

6/1 *Coupe*; forme Haltern 7, Service Ib.

#### Céramique à parois fines

6/2 *Gobelet de type ACO*; décor moulé sur la panse, rangée de fleurons horizontaux sous une gorge, puis lignes de pastilles parallèles obliques; engobe externe rouge.

6/3 *Coupe de SARIUS*; décor moulé sur la panse, jambe et bas du corps d'un gladiateur en armure; traces d'engobe rouge interne et externe.

6/4 *Id.*; torse de gladiateur.

6/5-7 *Goblet(s) ou coupe(s)* (3 fragments du même récipient?); décor moulé sur la panse, fins cordons parallèles, en zig-zag, feuille de vigne.

#### Lampe

6/8 Bord rainuré, fragment de l'anse; pâte beige, traces d'engobe brun ocre.

#### «Présigillée» (= «formes précoce»)

6/9 *Plat*; bord, paroi oblique rectiligne, lèvre amincie ronde, carène marquée; pâte orange ocre, savonneuse, micacée; restes d'engobe interne et externe rouge.

#### Terre sigillée «de qualité médiocre»

6/10 *Plat*; forme Haltern 1, Service Ib; pâte orange rose; restes d'engobe interne et externe orange.

#### Imitation de terre sigillée

6/11 *Coupe carénée*; forme Drack 21; bandeau guilloché sur la panse; pâte beige, engobe externe brun ocre.

6/12 *Id.*

## Amphores

6/13 Forme Haltern 70

6/14 *Id.*

6/15 Forme Haltern 69.

## Cruches

6/

16-18 Bord à lèvre détachée, pendante, cannelée horizontalement.

6/

19-20 *Id.*; lèvre moins détachée du col.

6/

21-22 Fond à anneau porteur (*graffito* sous le fond du n° 22).

## Plats à engobe interne rouge

7/1-2 Bord épaisse en bourrelet externe; fond plat, engobe interne et sur la moitié de la lèvre.

7/3 *Id.*; bord rentrant.

7/4 *Id.*; bord équarri, lèvre aplatie horizontalement, cannelée en surface.

## Commentaire

Aucun des éléments illustrés ne peut être associé à une structure cohérente (comme A12, voir pl. 5). Ils sont représentatifs de cet horizon gallo-romain précoce, que nous avons qualifié d'«augustéen» dans un sens large.

La terre sigillée italique (mais non arétine selon des critères visuels uniquement), les gobelets à parois fines, les cruches à lèvre pendante et les plats à engobe interne rouge sont parfaitement caractéristiques des premières couches gallo-romaines du Plateau suisse, à Vidy-Lousonna par exemple (Kaenel, Klaußener et Fehlmann 1980; Kaenel et Fehlmann 1980, *passim*). Les amphores ne contredisent pas cette datation, ni les «imitations» de terre sigillée, quoiqu'elles puissent être plus récentes (pl. 6/11 et 12); il est en fait impossible d'estimer la durée de cette occupation dans le début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. en l'absence d'éléments plus spécifiques.

Le plat à parois rectilignes obliques (pl. 6/9) qualifié de «présigillée», est tout à fait remarquable; il s'agit d'une imitation d'une forme de céramique «campanienne» en vernis rouge, telle qu'on en trouve au sud des Alpes à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. On ne peut exclure la possibilité qu'il apparaisse déjà en milieu La Tène finale<sup>37</sup>.

Les parois fines et plus particulièrement les coupes de SARIUS (pl. 6/3-7) marquent également ce contact et ces échanges avec le sud des Alpes, phénomène observé déjà à La Tène finale<sup>38</sup>.

Le cas de séquence stratigraphique La Tène finale – époque romaine ne peut malheureusement (comme

d'ailleurs la séquence interne La Tène finale) être mieux précisé (voir p. 80).

Le type d'occupation, vraisemblablement domestique, reste inconnu et peut prolonger celui de La Tène finale sans changements fondamentaux au début de la mise en place de l'administration romaine.

## Gallo-romain tardif (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles) (pl. 7/5-16)

### Terre sigillée

7/5 *Bol* à déversoir à tête de lion; bord vertical, lèvre ronde détachée par deux cannelures (int. et ext.); partie de la crinière incisée du lion.

### Terre sigillée d'Argonne

7/6 *Bol*; décor de damiers à la roulette (= Kaenel 1978, fig. 10).

7/7 *Id.*

### Céramique à revêtement argileux

7/8 *Coupe* carénée; forme Lamboglia 1/3; lèvre épaisse en bourrelet.

7/9 *Id.*; forme dérivée de Drag. 44; lèvre épaisse, aplatie, dégagée par une gorge; décor guilloché sous le bord.

7/10 *Id.*; gorge sur la carène; décor guilloché au-dessus.

### Céramique à revêtement argileux

7/11 *Gobelet* à haut col; lèvre épaisse, triangulaire à l'extérieur; engobe orange à brun foncé à reflets métalliques.

7/12 *Id.*

7/13 Fragment de panse; décor à la roulette; pâte ocre, sans engobe.

### Pierre ollaire

Roche de teinte gris-vert; restes organiques et de suie noirs adhérents à l'intérieur et à l'extérieur.

7/14 *Bol* tronconique; fines cannelures et bourrelets horizontaux sur la panse.

7/15 *Id.*; bord légèrement évasé à lèvre plate, dégagé par une série de cannelures et bourrelets horizontaux.

7/16 *Id.*; lèvre amincie; reste d'un élément de préhension sous le bord.

## Commentaire

La terre sigillée d'Argonne et la céramique à revêtement argileux originaire de la vallée du Rhône (sigillée claire B ou «lucente») sont caractéristiques d'un horizon postérieur au milieu du III<sup>e</sup> s. que l'on retrouve dans les sites de la fin du III<sup>e</sup> s., du IV<sup>e</sup> s. et du début du V<sup>e</sup> s., les meilleurs points de référence étant Genève et Yverdon (Paunier 1977; Paunier 1981; Roth-Rubi 1980 – avec un état de la question).

Pour la pierre ollaire en Valais, voir Paunier 1983.

Le tesson pl. 7/13 sort du lot, de par sa qualité technique et son décor; il pourrait appartenir à un horizon encore plus récent du Haut Moyen Age, du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> s.

Nous ne nous avançons pas, faute de documents suffisants pour cette période. Rappelons qu'il a été découvert (comme les exemplaires pl. 7/11-12 d'ailleurs) dans le remplissage du mur M2 (de soutènement ?) du chantier B/1972 (voir p. 42).

Il est intéressant de relever que, même si on ignore

tout du type d'occupation à l'époque romaine tardive (bâtiment en maçonnerie du chantier A/1972, « annexes » des chantiers B et C/1972 et 1979) le site du Lessus a de nouveau été habité, peut-être en raison de ses défenses naturelles, après une éclipse entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

## IV. Bilan des connaissances

Ce chapitre établit, dans l'*ordre chronologique*, le reflet des conceptions archéologiques répandues à travers les publications et en propose une nouvelle évaluation, qui reste toutefois limitée (surtout en ce qui concerne la problématique de l'âge du Bronze). On se reporterà au *chapitre II* (historique des recherches), simple énumération dans l'ordre des découvertes (voir note 5).

### Occupations antérieures au Néolithique moyen

Au Lessus, le premier repère chronologique du quaternaire est défini par la moraine rhodanienne (contemporaine ou antérieure au Dryas I, voir note 13). Elle est recouverte par les loess péri-/post-glaciaires dont la surface est altérée en rouge (début de l'Atlantique ?); les traces charbonneuses en surface de ces loess (c. 5a) correspondent vraisemblablement aux premiers défrichements des colons néolithiques en Valais (voir à ce propos les recherches palynologiques au lac de Montorge, les résultats des fouilles de Sion, Planta: Gallay et Corboud 1983; Gallay, Olive et Carazzetti 1983).

Une présence plus ancienne ne peut, à priori, être exclue; toutefois, aucun témoin ne peut être attribué à une période antérieure au Néolithique (Epipaléolithique, Mésolithique); le Magdalénien final est pourtant attesté à l'abri du Scé du Châtelard à Villerue VD, une dizaine de kilomètres en aval (altitude de 400 m, Sauter 1952), le Mésolithique à l'abri Stauber (Vionnaz/Muraz VS) 5 kilomètres à l'ouest de St-Tiphon (Crotti et Pignat 1983).

### Néolithique «moyen»

*Habitat*: une première estimation de la possibilité de l'existence de vestiges de cette période est d'ordre géologique, soit la présence de «terre rougeâtre (B) assez fine, légèrement grasse, que l'on peut dater, par analogie avec quelques stations voisines, du Néolithique» (Bocksberger 1959, 163-164, fig. 1-2) ou de manière plus tranchée «le Néolithique est représenté stratigraphiquement, comme à Collombey, par une couche de terre rouge qui, reposant directement sur la moraine, peut atteindre 2 m d'épaisseur» (Sauter et Bocksberger 1959, 7). Quelques tessons, quelques os et une lame de silex retouchée ont été mis au jour dans cet horizon. Dans un

rapport ultérieur, O.-J. Bocksberger est plus prudent à propos de ces couches rouges «que l'on peut dater avec vraisemblance du Néolithique» (1960/61, 206, fig. 67-68).

Les résultats des fouilles de 1972 et 1979 permettent de confirmer ces premières hypothèses. Outre le matériel lithique (pl. 2/1-3), les tessons à pâte «néolithique» et certaines caractéristiques de décor (le mamelon, pl. 2/4), nous assurent que Le Lessus a bien été occupé au Néolithique «moyen». Nous avons proposé (p. 70), sans argument décisif, d'attribuer cette occupation au complexe «Chassey-Cortaillod-Lagozza», bien connu en amont dans la vallée du Rhône, avant tout sur un site comparable du point de vue topographique, St-Léonard/VS (Sauter, en dernier lieu, Gallay et Corboud 1983; Gallay, Olive et Carazzetti 1983). L'interprétation de l'existence de tombes en ciste de type Chamblan-des apporte un argument supplémentaire (voir plus bas, et Crotti et al. 1983).

Malheureusement, la position stratigraphique de cette occupation reste incertaine: il pourrait s'agir à la limite du niveau (c. 4a) situé dans la partie supérieure des «terres rouges» (?).

De plus, toute trace de structure évidente fait défaut; aucune fosse, aucun trou de poteau, parmi ceux qui ont été reconnus en 1972 et 1979, ne peut être rapporté au Néolithique.

Il est en fait possible d'envisager que cet habitat a été installé dans une zone que les fouilles n'ont pas atteinte, par exemple en aval. Une autre hypothèse plausible en relation avec les conclusions pédologiques (voir p. 41) permet d'expliquer l'absence de niveaux d'occupation néolithiques par un phénomène d'érosion totale (lessivage de pente) en dehors des zones de constructions importantes, dallages etc., facteurs de stabilisation d'un sol; ces derniers ne seraient décelables qu'au travers de quelques témoins matériels (roulés) en position secondaire.

*Sépultures*: il est aujourd'hui impossible de démontrer l'existence de nécropoles ou groupes de tombes en cistes de type *Chamblan-des*; plusieurs éléments nous poussent toutefois à considérer comme hautement probable une telle affirmation:

F. Troyon signalait déjà, à propos de Verschiez (1835) et Charpigny (1837), des sépultures en cistes «construits comme ceux de Pierra Portay, et assez profonds pour avoir permis d'y asseoir le mort.»

(1841, 12). Cet argument est repris par A. Schenk (1906, 71) qui dresse le parallèle avec les populations du site éponyme de ChamblanDES (Pully/VD). Par la suite, D. Viollier (1927, 259) conservera cette interprétation comme plausible.

A. Naef (notes 1902) admettait lui aussi que «... à 4 ou 5 m de profondeur, vingt tombeaux dallés, de forme presque cubique, tout semblables au type néolithique de ChamblanDES. Ces tombeaux ne furent malheureusement pas étudiés scientifiquement; ils furent ouverts en présence de M. Pousaz-Gaud, qui nota que les squelettes, toujours un seul par tombeau, étaient couchés sur le côté gauche, jambes et bras repliés. Les dalles latérales et la dalle de couverture, non taillées, ne provenaient pas de St-Trophime, mais bien, paraît-il, de l'autre côté de la vallée. Le sol naturel servait de fond. Tout cela correspond bien à ce que l'on a constaté à ChamblanDES (...) Les corps étaient orientés têtes au nord, et les tombeaux ne renfermaient pas d'objets. Ce dernier renseignement ne doit peut-être être accepté que sous réserves; il est possible, en effet, que les ouvriers n'aient attaché aucune importance à certains objets de *pierre* ou d'*os*, ou de *coquillages*, qui ont pu se trouver dans les tombes.

Ce qui me confirmerait dans cette hypothèse, c'est que M. Pousaz me montra un fragment de *pierre polie, verdâtre*, d'une broche (sic) étrangère à notre pays, qui est incontestablement un instrument ou un outil néolithique, et qui avait été recueilli en dehors des tombeaux, *mais au même niveau*. Or M. Pousaz n'avait pas gardé cette pierre parce qu'il y attachait une valeur *archéologique* mais uniquement à cause de la singularité de la pierre.»

On mesure à cette lecture l'ampleur des destructions au cours des travaux de la carrière...

O. Dubuis (1938, 154, fig. 36, 37) publie le relevé d'un squelette masculin accroupi, à l'intérieur d'un «caisson (?) (...) formé de dalles de 40 à 50 cm». L'orientation sud-nord (tête au sud) du squelette est différente des tombes de l'âge du Bronze ancien observées (voir p. 62); ni la position repliée du squelette ni son emplacement stratigraphique («couche A» de Dubuis) ne parlent en faveur d'une attribution à La Tène finale ou à l'époque romaine (voir p. 85). Nous pensons qu'une attribution au Néolithique est probable; son emplacement à l'intérieur de cette «couche A», au même niveau que des tombes peut-être du Bronze ancien (tombes 2 et 3) (ibid. 154-155), n'est pas incompatible compte tenu des observations d'ordre sédimentologique et pédologique (voir p. 41).

L'existence soupçonnée de restes d'habitat et de sépultures du Néolithique moyen peut être étayée par les recherches néolithiques effectuées en Valais, et la restitution d'un *modèle* de cette occupation,

récemment élaboré par A. Gallay (Crotti et al. 1983; Gallay et Corboud 1983, fig. 14).

## Bronze ancien

*Habitat*: du mobilier céramique en quantité et des ossements d'animaux attestent de l'existence de restes d'habitat (hors contexte funéraire) au Bronze ancien. Le «foyer 1» fouillé par O. Dubuis (1938, 155, 156, fig. 36) est-il rattachable à cette période? Le mobilier présenté (actuellement introuvable) n'est toutefois pas homogène (ibid. ; fig. 40). Les fouilles de O.-J. Bocksberger apportent des précisions notables sur la position stratigraphique des niveaux bronze ancien (Bocksberger 1964, 39 ss, reprenant et modifiant ses conceptions publiées auparavant, 1960/61, et surtout 1959, en partie périmées): la «couche C» de Bocksberger est attribuée, dans sa partie supérieure du moins, au Bronze ancien, très riche en mobilier; aucun reste de structure n'a toutefois été décelé. Comme le constatait déjà O. Dubuis (1938, 154) ce mobilier se trouve en position secondaire, les masses de terre s'étant déplacées le long de la pente; les couches en place devaient à l'origine, se trouver plus haut, sur le plateau...

Il en est de même peut-être à *Charpigny*, si l'on en croit les «nombreux débris de poterie grossière recueillis près des sépultures» (Schenk, 1906, 70).

Les résultats des fouilles de 1972 et 1979 n'apportent pas d'élément nouveau d'ordre stratigraphique ou typologique. Nous devons donc nous rallier aux conclusions de O.-J. Bocksberger sans pouvoir les vérifier.

La position stratigraphique de la tombe T. 2/1979 (profil c, tab. 1) n'est pas assurée (niveau d'implantation érodé). Les données stratigraphiques de la tombe T. 1/1979 sont inutilisables en raison des perturbations postérieures (coupe e, tab. 2).

Quant aux structures d'habitat, nous ne pouvons définir aucun aménagement du Bronze ancien! Les témoins de cette période se retrouvent diffus, en position secondaire, à l'intérieur de la c. 3 et correspondent à des niveaux d'occupation complètement érodés. Il est en outre probable, au vu de la richesse du mobilier recueilli par O.-J. Bocksberger de 1958 à 1960, que la principale occupation Bronze ancien de cette ensellure était située en aval de nos fouilles. Le mobilier céramique «âge du Bronze» (ancien, moyen ou final, nous ne sommes pas en mesure de le préciser, illustré sur la pl. 2/11-18) n'apporte qu'un complément aux données de O.-J. Bocksberger (1964, 40).

Une étude détaillée de l'ensemble de la céramique permettrait peut-être de distinguer des éléments attribuables à d'autres phases que les phases 3 et sur-

tout 4 du Bronze ancien fortement représentées et d'en préciser la sériation (G. Gallay 1971; A. Gallay 1976).

**Sépultures**: il s'agit sans aucun doute d'un des temps forts de l'archéologie de ces collines, et en particulier du plateau du Lessus. L'existence d'une vaste nécropole peut y être restituée avec probablement des groupes distincts vu leur large distribution, dont le plan ne peut malheureusement pas être établi. Des tombes ont été détruites régulièrement au cours de l'avancement des travaux de la carrière et il est indéniable qu'une (infime ?) partie seulement des objets a été recueillie sinon signalée. Cette destruction a duré en tout cas depuis 1888 jusqu'en 1972, mais les trouvailles se firent rares dès que la machine remplaça l'ouvrier pour évacuer la terre recouvrant la roche; les phases de 1938-1939, 1958 et 1972 le montrent bien!

L'état de la question a été établi par O.-J. Bocksberger (1964, 86-90), qui publie l'ensemble du mobilier connu, y compris la collection Pousaz-Gaud (actuellement disparue) et attribue à la phase A2 du Bronze ancien de Reinecke la majorité des sépultures.

Un seul plan de sépulture, avec la position du mobilier sur le squelette, est connu (la tombe C1, fouillée en 1960 par Bocksberger).

L'ensemble publié par O. Dubuis (1938, fig. 39, 32, 33, 35, 929, 931) proviendrait d'une même tombe, ce qui, nous l'avons vu (p. 64), n'est pas incompatible au vu de l'ensemble des éléments. Une attribution au Bronze ancien des tombes 2 et 3, fouillées par O. Dubuis (1938; 1939), est vraisemblable (position allongée, traces d'oxyde de bronze sur l'humérus gauche de la personne de la tombe 2, orientation nord-ouest/sud-est de la tombe 3, voir p. 63) bien qu'aucun argument certain ne permette de l'affirmer.

A Charpigny également, en 1837 déjà, des «sépultures construites en dalles brutes, dans lesquelles les squelettes étaient étendus et couchés sur le dos, les bras le long des côtés», ont été détruites. Le mobilier permet de les attribuer en partie au Bronze ancien (Schenk 1906, 70; Bocksberger 1964, 87).

Les tombes, bien que fragmentaires, fouillées en 1972 et 1979 apportent donc des compléments appréciables; leur emplacement se trouve à la périphérie de cette partie de la nécropole du Lessus, ce qui peut laisser supposer l'existence, malheureusement indémontrable, d'une «stratigraphie horizontale»; le mobilier de ces tombes appartient aux phases 3 et 4 du Bronze ancien, selon les études récentes, comme d'ailleurs la majorité des trouvailles métalliques (A. et G. Gallay 1968; G. Gallay 1971; A. Gallay 1976; Bocksberger 1978).

Un entourage soigné de pierres constituant un muret

a été dégagé autour de T. 2/1979, première observation de ce genre à St-Triphon; des traces organiques à proximité de la tête de T. 2/1979 indiquent peut-être, comme à Sion, tombe Bronze ancien 2 du Petit-Chasseur, un rite particulier. Les anneaux spiralés sont, dans le cas de T. 2/1979 attribués à l'ornement de chevelure d'un homme.

L'étude anthropologique de ce squelette (Simon, p. 114) présente des affinités à rechercher en direction des Cordés, ce qui ne peut être interprété en l'absence d'une série plus importante d'observations, mais qui paraît surprenant au premier abord dans le contexte de la vallée rhodanienne où le substrat campaniforme a joué un rôle prépondérant (Gallay 1976; Gallay 1979; Menk 1979).

## Bronze moyen

**Habitat et sépultures**: des «périodes mal connues» de O.-J. Bocksberger (1964, 53-54), certaines caractéristiques de tessons de céramique traduisent assurément une continuité de l'occupation du site jusqu'au Bronze moyen (Gallay G. et A. 1972/73, 108). Une partie du mobilier funéraire métallique peut également être rapporté à cette période (Bocksberger 1964, 53-54; Osterwalder 1971b, 79) en particulier l'inventaire d'une tombe (ibid. 79, Taf. 10, 11-12) et peut-être d'une autre tombe masculine (Schenk 1906, 72, fig. 8-9) que nous admettons avec réserve, car à l'épée et l'épingle du début du Bronze moyen, est associé un pot en céramique tournée de l'époque de La Tène finale!

On est donc en présence d'un cas de séquence Bronze ancien - Bronze moyen (phase ancienne) dans l'utilisation de la nécropole du Lessus (ou d'une partie de cette dernière). De même, le même secteur d'habitat semble être occupé sans interruption à proximité.

La tombe En la Porte/1971, un des rares ensembles clos du Bronze B1, montre qu'un nouvel emplacement (autre que Le Lessus) a été choisi pour une nécropole (à moins qu'il ne s'agisse d'un cas isolé).

**Dépôts**: deux dépôts du Lessus sont datés du Bronze moyen, de cette même phase ancienne (Bocksberger 1964, 88; Osterwalder 1971b, 79 – uniquement le premier dépôt de 1877); l'autre dépôt, la «fonderie» de Naef, mis au jour en 1887, n'est connu que grâce aux notes de ce dernier (1895-1898, 12 bis 1); selon O.-J. Bocksberger (1964, 88) ces objets ne peuvent plus être individualisés. Aux dires de A. Schenk (1906, 70), ce dépôt constituait une partie d'une fonderie, soit une forge dont le foyer était encore entouré de charbon.

## Bronze final

**Habitat:** une abondante récolte de tessons de céramique indique, comme pour le Bronze ancien, une importante occupation au Lessus. Une seule structure peut être rattachée à la «couche D» de Bocksberger; il s'agit d'un foyer creusé dans les couches du Bronze ancien, bordé par une accumulation de charbons de bois et du mobilier (1960/61, 207). Un autre (?) «foyer de construction soignée» (*ibid.*, 208), est interprété comme partie d'une installation de métallurgiste (four); des fragments de moules et déchets de bronze ont été recueillis (Bocksberger 1964, 64-68).

Les fouilles récentes apportent des éléments supplémentaires à cette question de l'*activité de métallurgistes* au Lessus grâce à la mise au jour des fosses-foyers en 1972 datées de la fin du Bronze final (avec peut-être une lentille de bronze et différentes gouttelettes mais non datées par le contexte archéologique).

Du produit des fouilles anciennes (surtout celles de Bocksberger 1958/1960) il ressort que la densité des occupations préhistoriques augmente graduellement du Néolithique à la fin du Bronze final, avec un point culminant à cette dernière époque (four, fosses artisanales, dépôts dont il a été question). Il semble bien que l'on soit en présence d'un centre d'activité économique rattaché à l'industrie du métal; la colline de St-Tiphon, serait ainsi devenue, à l'embouchure de la vallée du Rhône, un point de transformation secondaire du minerai de cuivre et de manufacture de produits finis, prêts à l'«exportation». Les centres de production primaires devaient se trouver à proximité des sites d'extraction du minerai, dans les Alpes (val d'Hérens, d'Annivier, Mont Chemin; voir Wyss 1983; Bill 1980); le produit de cette fonte (lingots de cuivre) a pu être transporté à St-Tiphon, pour y être transformé avec recyclage des objets usagés (dépôts de «fondeurs»).

La position même du site de St-Tiphon, sur un axe de passage et de trafic privilégié (cols alpins, en particulier le Grand-St-Bernard) débouchant sur le Plateau suisse, renforce cette hypothèse et est peut-être à l'origine d'une période de bien-être économique (hypothèse également émise pour La Tène finale, voir plus bas; Kaenel 1983a). On peut invoquer le parallèle des sites mieux connus de la haute vallée du Rhin ou des Grisons (Caschlings, Rudnal, Padnal ou Motta Vallac: Bill 1980; Wyss 1977; 1979; 1983) avec une activité de métallurgistes importante dès le Bronze moyen surtout, ou encore avec le Montlingerberg/SG dont la position géographique est directement comparable à celle de la colline de St-Tiphon, au débouché des cols alpins dans la vallée du Rhin; ces deux sites pouvaient

développer une économie liée à la métallurgie du Bronze et, en outre tirer profit du contrôle des échanges transalpins.

**Sépultures:** une quantité d'objets du Bronze final est en fait du mobilier funéraire; mais celui-ci provient-il vraiment de tombes à inhumation, comme le voudrait A. Schenk (1906, 71)? Cela nous paraît peu probable à une époque où l'incinération était fort répandue, ne serait-ce que sur les bords du Léman voisin. Il doit y avoir confusion faute d'observations précises sur le terrain, et un bon nombre de tombes «cubiques» pourrait en fait appartenir à des champs d'Urnes (ou même à des cistes de type Chamblandes, voir plus haut). L'ensemble mélangé proposé par A. Schenk est un argument supplémentaire de méfiance. Selon les dires d'un ouvrier, les trouvailles isolées «peuvent se localiser dans un cercle de 50 m de rayon» (Bocksberger 1964, 56), ce qui permet de restituer l'existence d'une véritable nécropole.

**Dépôts:** c'est au Bronze final que peuvent être rapportées les trouvailles groupées d'objets en bronze, interprétées comme dépôts de fondeurs. Celui de Charpigny (en 1837) «trois grands anneaux, onze haches à ailerons et une pointe de lance en bronze; ces objets étaient disposés en cercle et se trouvaient placés au-dessous d'un bloc de granit» (Schenk 1906, 70).

«Sur Le Lessus il est fort probable qu'un dépôt de bracelets fut découvert» (Bocksberger 1964, 55, pl. V, VI et VII); aucune preuve certaine ne peut être apportée.

Les fouilles de 1972 et 1979 n'apportent pas d'éléments supplémentaires; l'état des recherches sur la période du Bronze final permet de rattacher ce mobilier, comme l'a fait Bocksberger en 1964, à la fin de cette période, au Hallstatt B2 (B3 selon Müller-Karpe) avant tout sur la base des bracelets au riche décor gravé et estampé ou de la céramique (Rychner 1979; Egloff et Farjon 1983).

## Hallstatt

Le premier âge du Fer est caractérisé à St-Tiphon, comme dans les environs immédiats, par une absence de trouvailles. Seules deux fibules «a navicella» conservées au Musée d'art et d'histoire de Genève, achetées en 1897 et dont la provenance indiquée est St-Tiphon, remontent à cette période (Viollier 1907, n° 65; voir en outre Pauli 1971, Karte 3, n° 25). Mais ont-elles bien été trouvées à St-Tiphon? Ne sont-elles pas le fruit d'une falsification, (achat au sud des Alpes...), doute déjà émis par D. Viollier (1927, 261, attribuées par lui à Charpigny).

Rappelons toutefois que certains anneaux en bronze, hors contexte (découverts au siècle dernier) et par-là même difficiles à classer typologiquement, pourraient très bien appartenir à des sépultures hallstattiennes comme l'anneau spiralé, simple fil de bronze sans décor, défini comme tel par Drack (1970, 42, 74, Abb. 41, 1) provenant d'Ollon, Villy, mais pour lequel une datation Bronze ancien est plus plausible (ex. Bocksberger 1978, pl. 3-36); l'absence d'un seul élément caractéristique à coup sûr du Hallstatt est frappante.

Mentionnons encore la pointe de flèche en bronze à trois ailerons de Collombey-Muraz/VS (quelques kilomètres à vol d'oiseau vers l'ouest) qui traduit des contacts transalpins avec le monde méditerranéen (plus directement et vraisemblablement qu'avec l'Europe orientale) (Sauter 1955, 10-11, fig. 7; voir surtout Kimmig et Gersbach 1971, 49-53).

### La Tène ancienne-moyenne

Si la région d'Ollon est riche en mobilier funéraire de ces périodes (LTA, B, C), la colline même de St-Tiphon n'en a livré que de rares témoins peu caractéristiques (fragments de bracelets vendus au Musée d'histoire de Berne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) non localisés (Viollier 1916; étude en cours, voir note 1). Aucun mobilier domestique ne peut, dans l'état de nos connaissances, être rapporté à ces périodes.

### La Tène finale

*Habitat*: cette période, négligée par les recherches, constitue un autre temps fort de l'archéologie de St-Tiphon; un important mobilier céramique a été recueilli au Lessus, simplement signalé, parfois sommairement décrit, aussi bien dans les étapes de 1938-1939 (Dubuis 1938; 1939) que dans celles de 1958-1960 (Bocksberger 1959; 1960/61) et daté très vaguement de La Tène moyenne et finale; un seul tesson attribuable à coup sûr à cet horizon a été illustré par O. Dubuis (1939, fig. 24, M1. 1001); la présence de céramique campanienne a été relevée par E. Ettlinger (1959).

Une certaine confusion subsiste toutefois entre les attributions à la Tène ou à l'époque romaine; A. Naef, dans sa mention des trouvailles sur le plateau (1895-1898, 37-38) relève que certains débris peuvent appartenir à l'époque gauloise.

Du point de vue stratigraphique, il s'agit de la «couche E» de Bocksberger «romaine et peut-être de l'âge du Fer» (1964, 88).

La position stratigraphique de l'horizon La Tène finale du Lessus peut être située à la base de la c. 1 et

«dans» la c. 2 (empierrements de la c. 2 définis en 1972, voir p. 28).

Une grande partie des structures en excavation décelées en 1979 a été rattachée à cet horizon (terminus post quem fourni par le mobilier): fosses circulaires à parois verticales et remplissage différencié (creusements ? A4 sup.; A4 inf.; A10, profil a et g, tab. 1, 2); fosse allongée, rectangulaire à parois aménagées avec des pierres disposées de champ (dont la fonction reste problématique: A9, coupe c, tab. 1, fig. 47-48); fosses diverses mal définies, voir tableau p. 50-51.

Mis à part ces quelques structures «annexes» à l'habitat, aucun aménagement directement assimilable à des constructions (trous de poteau, sablières basses, vestiges de fondation, etc.) n'a pu être défini.

La densité élevée de mobilier La Tène finale, les raccords effectués entre les tessons de céramique et leur «érosion» limitée, indique clairement, en outre, que la zone fouillée en 1972 et 1979 devait être située dans un secteur de l'occupation La Tène finale (voir p. 56).

*Sépultures*: une sépulture avec un bracelet valaisan à chaque avant-bras (l'information est-elle fiable?) dont l'un est illustré par A. Schenk (1906, fig. 16) et des vases en céramique (ibid., fig. 10, 18; Viollier 1916, 128, fig. 14 et Dubuis 1939, fig. 25) sont connus.

Le mobilier d'autres tombes, non localisées avec précision, est conservé au MCAH Lausanne et BHM Berne (comme les deux bracelets en bronze enregistrés en 1864; voir notes 1, 5). Une sépulture d'enfant fouillée par O. Dubuis, la tombe 4 (1938, 156), contenait une fibule de Nauheim (non illustrée), l'autre tombe de vieillard de cet horizon, tombe 5 (ibid.) ne peut être attribuée à coup sûr à La Tène finale; elle peut être plus récente.

O.-J. Bocksberger a publié le relevé d'une tombe d'enfant, tombe E1, attribuée à l'époque romaine (?) (1959, 167-169, fig. 4) renfermant deux anneaux en bronze. Nous pensons qu'elle peut très bien être de La Tène finale, comme la tombe E2, encore un enfant, avec deux fibules de La Tène finale (dont une de Nauheim) reliées par une chaînette en bronze (Bocksberger 1960/61, 209; Kaenel 1983a, fig. 4).

La sépulture d'enfant fouillée en 1979 (T. 3/1979) s'inscrit très bien dans ce contexte et traduit un rite funéraire particulier, celui de l'inhumation des enfants à l'intérieur même de l'espace habité, dans une fosse aux fonctions domestiques, annexe directe d'une habitation.

Les dimensions du gobelet en offrande sont, dans ce cas, réduites par rapport à celles des exemplaires «normaux».

Une distinction chronologique n'a pu être établie pour la fin de La Tène, en l'absence d'une part d'un échantillon suffisant aux relations stratigraphiques assurées et d'autre part de séquences de référence voisines, comme celles de Bâle, Gasfabrik-Münsterhügel (loin du contexte péri-alpin); le matériel de St-Triphon présente des éléments de ces deux horizons opposés : les fibules de Nauheim (en majorité) sont attribuables à une phase ancienne, comme une partie de la céramique campanienne et sans doute de la céramique grise fine ou indigène, mais dans quelle mesure ? On ne peut le préciser ; en effet, si la céramique indigène a une durée de vie qui se prolonge jusqu'à l'époque romaine, la céramique grise fine trouve des parallèles à Genève ou Yverdon (voir note 36). Mais aucun de ces deux sites essentiels n'a encore pu fournir une séquence chronologique pour le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

C'est avant tout vers le sud des Alpes que nous nous tournons pour situer les trouvailles de St-Triphon, dans les phases II et III de Ornavasso (Graue 1974). Nous pouvons postuler, vu la solution de continuité sédimentaire observée, une occupation jusqu'à l'époque augustéenne (2 dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.).

Un autre aspect ressort de l'analyse du mobilier céramique, en particulier la variété de «campanienne» (non représentée ici), c'est celui d'une relation privilégiée avec l'Italie du Nord à La Tène finale, limitée à la vallée du Rhône jusqu'à St-Triphon au nord des Alpes (Kaenel 1983a).

## Epoque romaine

*Habitat et aménagements* : des restes de terrasses artificielles sont rapportées à l'époque romaine, peut-être même pour l'époque gauloise, par A. Naef (1895-1898, 32) ; un grand mur de soutènement (?) a été observé en bordure de l'ensellure supérieure du Lessus (fig. 5/6) : est-il d'époque romaine ? On ne peut l'affirmer.

A. Naef reconnaissait l'existence de constructions romaines sur le plateau à l'endroit de la plus forte concentration de trouvailles : tuiles à rebord, conduits d'hypocauste, céramique, pierre ollaire, objets de bronze, de fer, monnaies... ; ce sont sans doute les restes du bâtiment quadrangulaire dessiné sur son plan (fig. 5/11). Cette attribution ne peut être vérifiée, il pourrait également, comme les terrasses et murs de soutènement, s'agir d'une construction médiévale.

Il en va de même pour la place de l'«Ancien Château» (médiéval, voir plus bas) où A. Naef supposait l'existence d'une fortification romaine, ainsi que, suite à l'analyse des fondations plus anciennes

de la porte d'entrée, romane ou antérieure, permettant d'accéder au plateau du Lessus. C'est en réemploi dans cette porte qu'aurait été reconnu le militaire, déplacé à Jouxtens et introuvable en 1899 déjà (Levade 1824, 314; Naef 1895-1898, 34-35).

Des tuiles à rebord (tegulae) et du mobilier céramique, tessons «vernissés» (en fait de la terre sigillée), permettent à O. Dubuis (1938, 157) de dater un horizon, sa couche B «à La Tène III, soit au début de l'époque romaine», et «de la couche B presque jusqu'au sol actuel» (ibid. ; 158) il a rencontré des éléments de l'époque romaine, de la sigillée ornée en relief (I et II<sup>e</sup> s.) et plus tardive (II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. selon E. Ettlinger, dans Bocksberger 1959, 167). De nombreux tessons de ces mêmes périodes ont également été mis au jour au cours des fouilles de O.-J. Bocksberger dans sa couche E (1959, 167) ; ils attestent d'une occupation d'envergure avec les restes de structures (fosses implantées parfois jusque dans la couche C, Bocksberger 1960/61, 207, 209).

L'étude des données des fouilles de 1972 et 1979 confirme la présence d'occupations attribuables à l'époque gallo-romaine précoce (augustéenne, fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C./début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : fosse A12, profil c, tab. 1, et mobilier pl. 6-7). St.-Triphon, Le Lessus présente donc un des rares cas de séquence La Tène finale – époque romaine de Suisse ; malheureusement, ni la fonction des structures excavées ou en élévation ni le rôle de l'habitat correspondant ne peuvent dans la plupart des cas être précisés. Stratigraphiquement, cet horizon correspond à la mise en place de la c. 1, fortement perturbée sous l'humus.

Comme pour l'époque de La Tène finale, des contacts avec l'Italie du Nord sont attestés grâce à une céramique fine ou à des «imitations» de terre sigillée du début de l'époque augustéenne (pl. 4, 6, 7, passim) que l'on ne retrouve pas sur des sites contemporains du Plateau.

De plus, un horizon romain tardif (en gros IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.) peut être restitué sur la base du mobilier représenté (pl. 7/5-16) ; bon nombre de structures devraient pouvoir lui être attribuées, sans qu'il soit possible de le démontrer stratigraphiquement.

Dans le secteur du chantier A de 1972, les vestiges de murs d'une habitation emportée par l'excavatrice au début de l'année, peuvent, dans leur état, être rapportés à l'époque romaine tardive (sans exclure la possibilité d'une existence antérieure, indiquée par le mobilier archéologique). La fonction de ce bâtiment ne peut être définie, simple habitat à vocation domestique ou aménagement en relation avec une présence militaire, tour de guet par exemple, dans ces périodes troublées.

*Au pied de la colline*, sur le versant oriental, au-

dessous de la chapelle, des cultivateurs auraient trouvé vers le milieu du XIX<sup>e</sup> s., des murs enfouis sous la terre. Naef (ibid., 10) pense qu'il pourrait s'agir d'une construction rectangulaire d'époque romaine (des tuiles et une statuette, livrée au commerce, y auraient été mis au jour) mais sans pouvoir l'affirmer. Cette zone est actuellement recouverte de remblais.

*Les routes et l'accès au Lessus*: le milliaire de Lici-nius, découvert vraisemblablement dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. est situé par Martignier et de Crousaz (1869, 879) entre St-Triphon et Ollon, comme d'ailleurs par G. de Bonstetten (1874, 40 et carte). En fait, les recherches de A. Naef, grâce à une enquête serrée auprès des indigènes, permettent de situer cette découverte à l'opposé, soit à l'extrémité occidentale de la colline de St-Triphon, au lieu-dit «Sous-Barme» près de l'ancienne forge. C'est à côté de cette forge que passait le «Sentier des Pèlerins» (Naef 1895-1898, 8, 11, 16) qui était encore fréquenté par de longues files de pèlerins se rendant à St-Maurice/VS jusque vers 1860 (ibid., 14)! A cette date, le juge H. Durand «trouva une chaussée, franchement marquée, rectiligne, de trois mètres environ de largeur» (ibid., 15) en nivellant un ressaut bombé dans son champ. Il enleva les pierres à 25 cm environ sous le sol (fig. 5/1-2).

En 1899, A. Naef retrouva les restes de gravier et les traces de cette chaussée (à un autre emplacement que celui qui était indiqué par de Bonstetten mais sans vérification de sa part, ou de celui retenu par Walser, voir plus haut) (fig. 70).

Au sud de Charpigny, à 3 m de profondeur, des pilotis en bois, appointés grossièrement à la hache, couchés, ont été recueillis; l'un d'eux a été retrouvé au MCAH Lausanne par A. Naef, amené autrefois par F. Troyon qui en avait peint une aquarelle et l'avait remise à un ouvrier (dessin que A. Naef a pu consulter et qui se trouve aux ACV). Une petite balance a été découverte. S'agit-il des «restes d'un pont de l'ancienne voie romaine»? se demande A. Naef (ibid., 28).

Le «Sentier des Dames» qui longe la paroi au sud du rocher de St-Triphon (fig. 5/27), sentier poli, usé par une longue fréquentation (peut-être même excavé dans la roche par endroits) est interprété par A. Naef (ibid., 13) comme une «voie romaine secondaire» qui conduit au plateau (fig. 71). On peut, à la suite de A. Naef (ibid., 31), raisonnablement penser que l'accès au plateau du Lessus se faisait à l'emplacement de la porte actuelle, romane et postérieure, dressée sur des fondations plus anciennes, peut-être romaines.

*Adduction d'eau*: une canalisation, composée de tuyaux en terre cuite dans la plaine et en plomb sur la paroi latérale du rocher, dans la falaise au nord-est de St-Triphon, selon des indications recueillies sur place par A. Naef, est interprétée (ibid., 10 bis-2) comme une amenée d'eau sur le plateau du Lessus, captée sur les hauts de Verschiez, au nord-est, et qu'il fait remonter à l'époque romaine (voir plus bas, la chapelle romane).

Henri Durand trouva une chaussée, franchement marquée, rectiligne, de trois mètres environ de largeur. — C'était en nivellant un ressaut bombé dans son champ (à ci-contre), ressaut qui le gênait pour la culture, que Mr. Durand trouva ce macadam à 25 centimètres circa sous la surface du sol; — il en enleva les pierres sur la moitié de la longueur de son champ, qu'il nommait "au Pèlerin", mais dont la dénomination cadastrale est: "aux Saves". — Mr. Durand put s'assurer que la chaussée se prolongeait en ligne droite le long du fossé qui se trouve encore à l'Est du champ, du côté de la paroi de rochers de la carrière. —

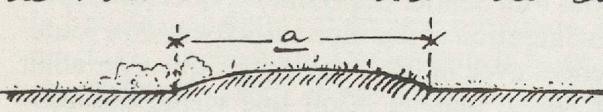


Fig. 70 Route romaine («Sentier des Pèlerins») à l'ouest, au pied du Lessus (voir fig. 5/1). Extrait du Journal de A. Naef (1895-1898, p. 19).

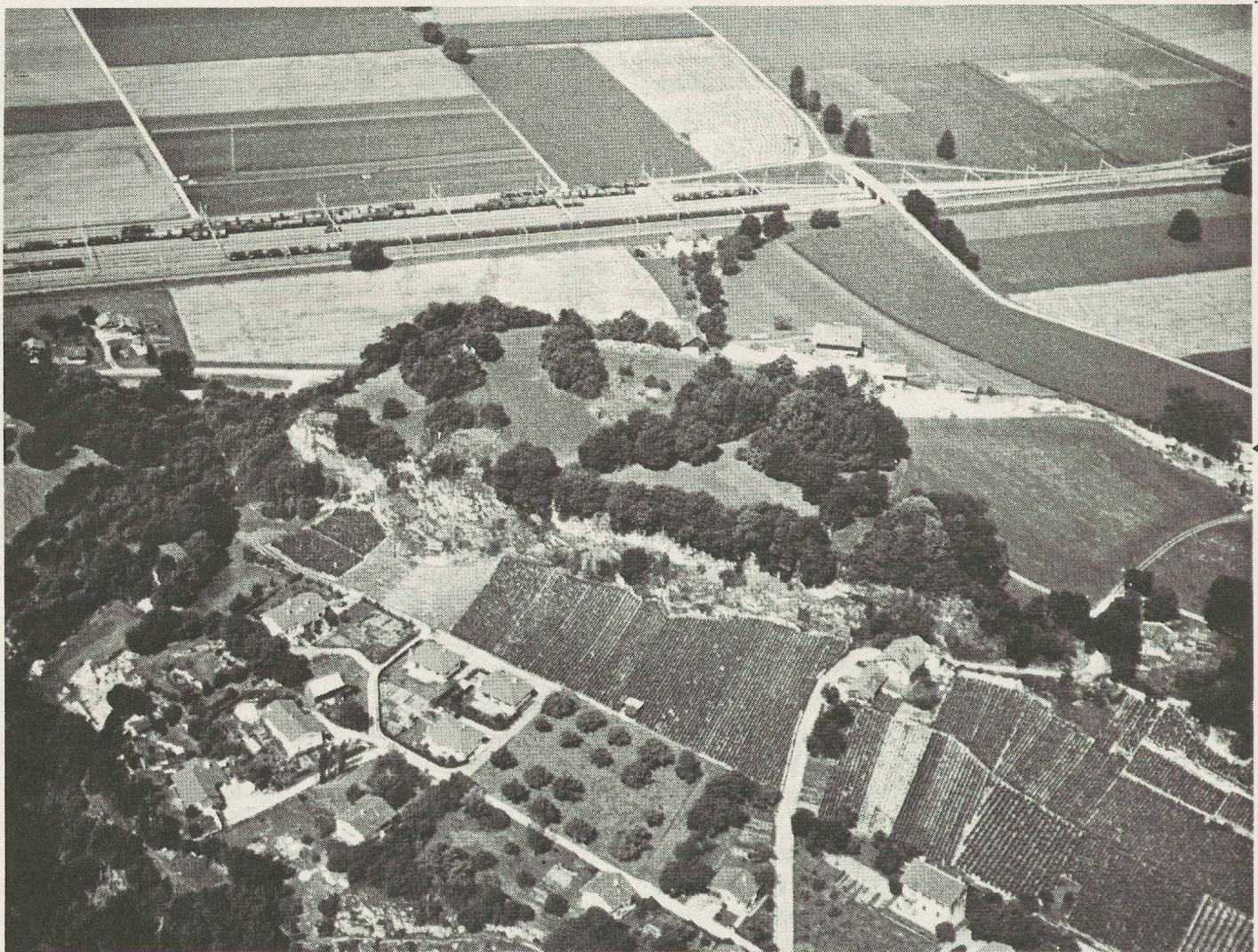


Fig. 71 St-Tiphon, Le Lessus. Vue aérienne du sud de la partie occidentale de la colline. Tout à droite (flèche), emplacement des chantiers C/1972 et 1979 (voir fig. 4, 5).

**Sépultures:** nous pensons pouvoir interpréter le gobelet complet publié par A. Schenk (1906, fig. 18; repris par Viollier 1916, 128, fig. 13), de teinte rouge, comme provenant d'une tombe d'époque augustéenne (céramique à parois fines, gobelet genre ACO). Quant à la tombe 1, publiée par O.-J. Bocksberger (1959, 167-168, fig. 4-5) et qu'il attribue à l'époque romaine, en position dans sa couche E, nous avons proposé plus haut de l'assimiler aux quelques tombes d'enfants de La Tène finale, mais sans argument décisif.

La partie supérieure d'un *autel*, découverte en réemploi en 1971 (voir p. 99), est un autre témoin d'une sépulture du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (époque claudienne). Les pratiques funéraires s'étendent donc au-delà des limites de l'occupation «augustéenne» attestée.

Cette pièce sculptée, de qualité exceptionnelle, peut faire penser à un travail italien, mais dans un matériau (et dans un atelier) indigène; le calcaire dans ce

cas est originaire du Jura (où des carrières sont connues, par exemple Concise, La Lance/VD).

Au-dessous «du Sentier des Dames», quelques sépultures à incinération et des monnaies (peut-être toutefois amenées avec la terre des vignes que l'on allait chercher sur le plateau selon une vieille habitude (Naef 1895-1898, 22, 31) ont été mises au jour et, plus loin, des sépultures à inhumation d'époque romaine «très probablement» (fig. 5/23-24; *ibid.*, 18).

Dans les vignes, au pied de la colline de Baysaz, des sépultures à incinération auraient également été détruites (information non vérifiée, *ibid.*, 19).

Les bracelets d'argent à têtes de serpents, mis au jour au début du XIX<sup>e</sup> siècle peuvent être attribués à une tombe du III<sup>e</sup> siècle.

Les T. 1-6/1972, pourraient très bien appartenir (sans argument, voir p. 68) à l'époque romaine tardive; il s'agirait là d'inhumations de couples, à proximité des zones d'habitat traduisant un rite ou un événement inconnu.



Fig. 72 St-Triphon, Le Lessus. Vue aérienne du nord-est, de la partie orientale de la colline. A gauche, la chapelle romane ; au centre, la Tour ; tout à droite (flèche) le chantier 1979 en cours de fouilles.

### Epoque médiévale (hors de nos préoccupations)

Du *Haut Moyen Age*, nous ne pouvons que signaler la boucle de ceinture d'époque burgonde, du VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C. représentant Daniel dans la fosse aux lions (Bocksberger 1960) et provenant à coup sûr d'une tombe détruite. Certaines tombes (et trouvailles) d'époque indéterminée pourraient contribuer à étoffer cet horizon.

Du *Moyen Age* proprement dit, on ne connaît que peu de choses, malgré des monuments impressionnantes. Mentionnons simplement les plus importants.

La *chapelle romane* (fig. 5/16), fouillée et restaurée par A. Naef en 1910 (date inscrite) (fig. 74).

Un escalier taillé dans le roc, sorte de calvaire, permettait, aux dires des habitants (ce qui n'a pu être vérifié sur le terrain), d'accéder directement à cette chapelle (Naef 1895-1898, 10, 10 bis-2, voir plus haut ce qui concerne l'adduction d'eau).

Les ruines du *château* et de son donjon carré (*la Tour*), avec sa double enceinte, ont en partie été fouillées et restaurées par A. Naef au début du XX<sup>e</sup> siècle (fig. 5/14, 72).

Les ruines d'un «*ancien château*» (selon le qualificatif de A. Naef, 1895-1898, 31), recouvertes d'humus, sur une véritable «*motte*» (lieu-dit) ou plutôt un rocher isolé, sont reconnaissables au-dessus de la région de «*En la Porte*» (fig. 5/22).

Des restes de murs de *fortification* sur le versant méridional du plateau (peut-être romaines déjà ! voir plus haut), et une barbacane près de la porte d'accès au plateau (romane sur des fondations plus anciennes, voir plus haut) sont rapportés à la fin du XII<sup>e</sup> s. ou au XIII<sup>e</sup> s. (ibid., 32).

Le *signal* actuel (fig. 5/19) ou plutôt la «*maisonnette* qui abritait les hommes de garde au «*Signal*» (ibid., 12) est une construction bernoise qui a également, peut-être, une origine plus ancienne.

## NOTES

<sup>1</sup> L'état présenté ici a déjà fait l'objet de deux rapports préliminaires ; Kaenel 1978 ; Kaenel 1983a.

*Remarque* : les chapitres consacrés à la période de *La Tène finale* sont volontairement abrégés ; la question sera reprise dans une étude en cours de l'un des auteurs (G. Kaenel) ; l'ensemble de la documentation utilisable à ce jour (découvertes anciennes, mobilier non stratifié des fouilles de 1972 et 1979) sera regroupé dans un des chapitres de cette étude, avec des considérations d'ordre typologique, chronologique et des comparaisons qui débordent le cadre et les objectifs du présent rapport.

<sup>2</sup> Ont participé à la fouille de 1972, pour des durées variables : V. Fingal, J.-C. Gudel, G. Kempf, G. Kaenel, M. Klausener, M. Mir, D. Ohlhorst, F. Schifferdecker, S. Schupbach, D. Weidmann, Th. Weidmann.

<sup>3</sup> Ont participé à la fouille de 1979 pour des durées variables : P. Badet, A. Billamboz, J.-P. Dewarrat, S. Fehlmann, Ch. Haenicke, J. Huizinga, G. Kaenel, H. Meschut, G. Nogara, A. Paris.

<sup>4</sup> Ce plan synthétique est l'adaptation pure et simple du document de A. Naef, en couleur, (ACV, AMH D13 bis) accompagnant son « Journal » (Naef 1895-1898) complété par M. Klausener (MHAVD) et Ph. Curdy qui a dessiné la version illustrée ici.

<sup>5</sup> Cet historique n'a pas la prétention d'être « complet » ; nous avons renoncé à en publier le détail (les n°s d'inventaire et un examen critique nécessaire qui nous auraient détournés de nos objectifs et constitué une analyse en soi).

– Pour la première période (*jusque vers 1900*), nous disposons avant tout : des notes de F. Troyon (1841 ; 1844 ; 1868), des catalogues du MCAH Lausanne, des inventaires succincts de G. de Bonstetten (1874) et D. Viollier (1916 ; 1927), de l'article de A. Schenk (1906-1907) et surtout du « Journal des fouilles » manuscrit de A. Naef (1895-1898) et de quelques photos (voir plus haut), et enfin des études de la collection Pousaz-Gaud principalement par O.-J. Bocksberger (1964).

– Pour la deuxième période (*jusqu'en 1939*), nous disposons des articles de O. Dubuis (1938 ; 1939).

– Pour la troisième période (*jusqu'en 1972*), nous disposons des mentions et articles de O.-J. Bocksberger (1959 ; 1960 ; 1960/61 ; 1964), d'un article de M.-R. Sauter et O.-J. Bocksberger (1959), d'une courte note de E. Ettlinger (1959) et de la documentation de terrain de O.-J. Bocksberger (carnet de fouilles, inventaires du mobilier, relevés et photos).

<sup>6</sup> Il semble y avoir une confusion à propos de ces bracelets (volés depuis longtemps au MCAH Lausanne) chez Viollier (1927, 259), qui les place à St-Tiphon et non à Charpigny, comme d'ailleurs Bocksberger (1964, 87).

<sup>7</sup> Cette aquarelle est conservée aux ACV (AMH, A 123/2, A 7980) avec la légende « Bois en chêne trouvé, en août 1853, aux Andones, propriété de Mr. [...] Croptier, anc. Municipal d'Ollon ».

3 fragments sont dessinés : 1-2 « Même morceau qui était couché sur l'ancien sol de la vallée ». 3 « bien taillé à la hache et planté dans l'ancien sol, maintenant recouvert d'une couche de terre argileuse, épaisse de 11 pieds ». N°s 1612-1613 b du catalogue Troyon, ils n'ont pu être retrouvés au MCAH Lausanne.

<sup>8</sup> L'ensemble de ce mobilier est conservé au département d'Anthropologie, à Genève.

<sup>9</sup> Le toponyme « *Le Lessus* », qui marque l'emplacement de la colline sur la carte nationale 1:25 000 (voir fig. 4) n'apparaît

pas sur l'Atlas Siegfried (feuille 476) où la colline porte le nom de « *Sur la Motte* ». En fait les deux termes correspondent à deux zones de la colline : sur les anciens cadastres (avant 1897) « *Sur la Motte* » englobe la partie sud-ouest de la colline, où est attestée la présence d'un « ancien château » (Naef 1895-1898, 31). « *Au Lessus* » définit la partie nord-ouest, et englobe l'ensemble des zones fouillées en 1958/1960, 1972 et 1979.

<sup>10</sup> Le toponyme « *Baysaz* », mentionné dans l'Atlas Siegfried (feuille 476) a disparu de la CN 1: 25 000 (feuille 1284).

<sup>11</sup> En fait, le versant nord de la colline de St-Tiphon, Le Lessus est constitué de plusieurs *replats* successifs (fig. 5, 7, 10). Nous conservons le terme d'*ensellure supérieure* déjà mentionné dans la littérature (Weidmann 1980, 179) pour désigner le 1<sup>er</sup> replat, immédiatement au-dessous du plateau sommital.

<sup>12</sup> Plusieurs fragments de céramique ont été trouvés dans la couche B3, lors du creusement du sondage que bordait la coupe « Bouvier-Gallay » : 11 tessons ont été attribués à la base de la couche B3. Ils sont mentionnés dans l'inventaire du matériel archéologique, mais restent introuvables à l'heure actuelle.

<sup>13</sup> Voir en dernier lieu Crotti et Pignat 1984 (à paraître).

<sup>14</sup> Sur la projection (tab. 1) le nord du sondage P1 paraît bien plus riche en mobilier et ossements que ne l'est la partie nord-ouest du sondage P10 (m<sup>2</sup> 45). En fait, ceci provient uniquement de la finesse de la fouille : dans le sondage P10, seuls les fragments de céramique et les gros os ont été repérés en trois dimensions, alors que toutes les esquilles du sondage P1 ont été prélevées de cette manière (voir p. 49).

<sup>15</sup> Quelques « charbons de bois » prélevés en 1979 ont été envoyés pour détermination spécifique au Laboratoire des bois quaternaires de l'Institut fédéral de recherches forestières, à Birmensdorf. En fait, il s'agissait de fragments d'os calcinés (lettre de W. Schoch, du 15.1.82). Une datation C14 de ces os n'est malheureusement pas réalisable.

<sup>16</sup> Ce sol d'occupation du Bronze final a été clairement défini, sur plusieurs m<sup>2</sup> (Bocksberger 1964, 64) ; une sole de four et de nombreux tessons reposaient sur ce sol (couche D1). Ce niveau d'occupation est le seul qui ait pu être appréhendé au Lessus, avec peut-être l'empierrement (La Tène finale) dégagé dans le chantier C/1972 sur quelques dm<sup>2</sup> (fig. 32).

<sup>17</sup> Néolithique moyen à la base des terres rouges de Sembrancher (Wermus 1980) ; Néolithique plus ancien à Sion-Planta (Gallay, Olive et Carazzetti 1983, 36-37).

<sup>18</sup> Nous remercions M. Michel Gratier du Laboratoire de Pédo-ologie de l'EPFL, pour les renseignements qu'il nous a fournis.

<sup>19</sup> Horizon B d'un sol de type terra rossa, en partie inférieure du sol, horizon illuvial, enrichi en argiles et oxydes ferriques, de coloration rouge ou rougeâtre. Pour les définitions et attribution chronologique des sols à terres rouges du bassin lémanique et de la vallée du Rhône, voir Jayet et Sauter 1953.

<sup>20</sup> Horizon A d'un sol de type terra rossa, en partie supérieure du sol, horizon éluvial, décarbonaté, de coloration claire.

<sup>21</sup> Les charbons de bois ont été déterminés à Birmensdorf (voir note 15).

Les datations réalisées à Berne par le Laboratoire C14 sont les suivantes (lettre de T. Riesen du 15.12.1983) :

B-4060	2060 ± 60 BP	Ech. n° 1 = A35
B-4061	2770 ± 60 BP	Ech. n° 2 = F3
B-4062	2730 ± 60 BP	Ech. n° 3 = F2
B-4063	2600 ± 70 BP	Ech. n° 4 = A29

- <sup>22</sup> A Motta Vallac/GR (fouilles du Musée national à Zürich, Wyss 1979, 49 ss), plusieurs fosses allongées avec charbons, pierres éclatées et parois rubéfiées sont interprétées comme charbonnières, elles sont par contre datées de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (C14). Un fragment de bracelet en verre de La Tène finale a été trouvé dans l'une d'elles. Signalons, sans en tirer de conclusion, que A35 appartient à un horizon de la fin de La Tène (voir note 21).
- <sup>23</sup> Presque tous les os humains récoltés en position secondaire dans P1/1979 peuvent être raccordés morphologiquement au squelette de la tombe T2/1979 (os du bassin, os du pied).
- <sup>24</sup> Pour une typologie détaillée des fosses de type silo et une abondante bibliographie, on se référera à l'étude de A. Villes (1981) sur les silos protohistoriques de Champagne. Notons pourtant que le contexte géologique du Lessus est fondamentalement différent.
- <sup>25</sup> L'affirmation que des tombes en ciste avec squelette en position fœtale existent réellement au Bronze ancien (Mottier 1971, 147) nous semble devoir être abandonnée jusqu'à preuve du contraire. Les tombes en ciste de ce type à St-Tiphon sont toutes sans mobilier (Schenk 1907, 217), y compris la T. 1/1938, sur laquelle repose l'argumentation d'Y. Mottier. Les « dalles de 40 à 50 cm, déplacées, mais disposées originaiement en caisson ? » (Dubuis 1938, 154) ou les 2 tesson bronze ancien des environs du squelette (sans relation avec la sépulture) ne sont pas des arguments suffisants. Nous proposons (p. 84) de l'attribuer au Néolithique moyen (ciste de type Chamblançais).
- <sup>26</sup> Dubuis 1938, 155 « La particularité de cette tombe (n° 3) est qu'un foyer de grandes dimensions (2 m de diamètre) la couvre (Foyer n° 1). Les traces de feu ont une épaisseur approchant 10 cm : au bas, on distingue une couche de terre cuite de 5 mm et, en-dessus, gisent de nombreux morceaux de bois calciné formant une couche continue. Parmi ces débris de bois et sur eux, on trouve des restes de poterie très variés, ainsi que des fragments d'os plus ou moins brûlés. Le tout est écrasé sous des pierres qui ont probablement servi à étouffer le feu ».
- <sup>27</sup> La phase FBZ 3 de Bill (1973) recouvre en partie la phase 3 et la phase 4.
- <sup>28</sup> Heierli et Oechsli 1896, Taf. II et III : seuls des anneaux spiralés de ce type sont illustrés et ne peuvent pas être attribués dans le détail aux inventaires « restitués » par Bocksberger (1964, 80, 82).
- <sup>29</sup> Le mobilier céramique de l'habitat du Lessus devrait être repris sous cet angle au vu de l'avance des recherches pour tenter de préciser la durée d'occupation du site et la comparer à celle de la nécropole (Gallay 1976).
- <sup>30</sup> Les tombes La Tène finale de ce secteur d'habitat sont des tombes d'enfants (voir p. 87). Des tombes d'époque romaine, à incinération en général, ont été découvertes dans d'autres secteurs (voir p. 90). Une prise de position en faveur d'une datation à l'époque mérovingienne a été publiée (Collardelle et Bocquet 1973, 532) ; l'orientation sud-nord/nord-sud fait plutôt penser au Bas-Empire (lettre de B. Privati, 27.2.83), position que nous avons adoptée ici, renforcée par la présence d'une occupation dans les environs à l'époque romaine tardive.
- <sup>31</sup> Bon nombre de monnaies se trouvent dans des collections particulières à St-Tiphon, Ollon, etc. ; elles n'ont pu être prises en compte ici.
- <sup>32</sup> Ces critères intrinsèques sont, en suivant la terminologie de J.-C. Gardin (1979), d'ordre P (physique : texture, aspect, couleur de la pâte, du dégraissant) en premier lieu et, dans les cas où la fragmentation du tesson le permet, d'ordre G (géométrique : forme du bord, du fond, de la panse) et S (sémio-logique : décor).
- Cette approche est volontairement limitée, vu la qualité du matériel et le défaut de séries de comparaison bien datées.
- <sup>33</sup> Nous renonçons à fournir une liste avec la provenance exacte de tous les éléments, jugée non signifiante. Nous n'en donnons pas non plus de n° d'inventaire, en l'absence d'un système global (du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire où ce matériel est déposé) ; chaque objet est individualisé dans le système propre à chaque fouille. Il est toutefois aisé de retrouver les éléments illustrés, classés à part avec tables de concordance dans les dépôts du MCAH Lausanne.
- <sup>34</sup> Analyse du Musée national de Zürich, éch. CPL 00870 : Sn 1,4% ; Pb 1,7% ; Sb 0,1% ; Ag 0,07% ; Ni 0,03% ; Zn 0,02% ; Fe 0,11%.
- <sup>35</sup> Comme dans la nécropole d'Ornavasso, par exemple (Graue 1974). Voir l'étude de Goudineau 1970. Un plat de ce type a été découvert dans une tombe augustéenne à Sion, Petit-Chasseur (T. 4) (Kaenel 1983b).
- <sup>36</sup> La similitude entre les productions de Genève, avec four et ratés de cuissous en plus (Paunier 1980), a déjà été relevée ; le fond en ombilic (pl. 5/6) est un argument supplémentaire (Kaenel 1978, 68 ; 1983a, 145). Seules des analyses chimiques permettraient de préciser si cette hypothèse de provenance est fondée ou s'il s'agit de production locale de la basse vallée du Rhône.
- <sup>37</sup> Ces plats imitent les plats à vernis noir, forme Lamboglia 5/7 - Goudineau 1968, Forme 1. Ils seront fabriqués en céramique grise fine (« gallo-belge ») en Gaule ou sur le Rhin à la fin de La Tène et également en « présigillée », productions à vernis brun ou rouge de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., de l'horizon Münsterhügel, par exemple (Furges-Gunti 1979, 99-101), au Magdalensberg dans les horizons les plus anciens (Schindler et Scheffenerger 1977, Taf. 7-9). Voir en dernier lieu Ettlinger 1983.
- La pâte « poreuse » de ce plat peut permettre de l'assimiler aux exemplaires des catégories d'« imitations » du Magdalensberg (Fabrikat B ou C) (ibid. 18-19).
- La présence de ce genre de céramique précoce a déjà été relevée au nord des Alpes, à Sion dans une tombe du tout début de la domination romaine (Kaenel 1983b) ainsi que le fait que ces éléments, interprétés comme des importations, ne se retrouvent pas plus haut sur le Plateau suisse (voir note 38).
- <sup>38</sup> Il n'est pas exclu que le n° 3 appartienne à un même récipient dont feraient partie les n° 5-7 et, pourquoi pas, le rebord de coupe dans A12 (pl. 4/18) ! C'est moins vraisemblable pour le n° 6 (pl. 6), mis au jour une vingtaine d'années auparavant (fouilles Bocksberger 1958/1960).
- Les coupes de L. SARIUS SURUS sont très fréquentes en Italie du Nord, où l'on s'accorde pour situer leur atelier (voir les articles de Klumbach 1966, Goudineau 1968, Mertens 1972, Klumbach 1972, Graue 1974, 97-98, 144-145). A part le célèbre site du Magdalensberg près de Klagenfurt, (Schindler-Kaudelka 1980, *passim*), on en connaît (d'après Klumbach 1972, 196) du Nord des Alpes que sur le site augustéen du Lorenzberg près d'Epfach. La datation de ces récipients à l'époque augustéenne précoce déjà nous paraît convaincante : Goudineau 1968, 534 ; Graue 1974, 145 : « Stufe » III et début IV, soit les 3 dernières décennies av. J.-C. Au Magdalensberg c'est entre 20 et 10 av. J.-C. que de telles coupes importées d'Italie du Nord font leur apparition ; elles resteront très prisées dans le courant des 2 dernières décennies suivantes (Schindler-Kaudelka 1980, 52, 61, et *passim*). La distribution de ces coupes est axée vers l'est, vers les Alpes orientales et territoires limitrophes à l'Italie (ibid. 53) ;

l'exemplaire de St-Triphon, au nord des Alpes, est en fait l'exemplaire le plus occidental reconnu. Le plat de Sion ou celui de St-Triphon à paroi oblique, comme les fragments de coupes de SARIUS, contribuent à étayer l'hypothèse de rela-

tions privilégiées avec le sud des Alpes, limitées à la vallée du Rhône à l'époque augustéenne, prolongeant ainsi une tradition de plusieurs décennies, manifestée par la présence à St-Triphon de céramique «campanienne» (Kaenel 1983a).

## PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

### Photos:

- 1, 3, 11, 22-23, 26-32, 34-44, 51, 54, 66, 68-69, 71-72 (D. Weidmann)  
2, 7, 16, 24-25, 59 (G. Kaenel)  
17-21, 47-50, 56, 63 (S. Fehlmann)  
Couverture, 6, 8, 10: tirées de Naef 1895-1898 (négatifs ACV).

### Relevés et dessins:

- 5 (Ph. Curdy, d'après A. Naef, M. Klausener)  
12, 14-15, 33, 45-46, 62 (Ph. Curdy)  
13 (A. Gallay);  
52, 55, 57-58, 60 (H. Zwahlen)  
53, 64-65, 67 (V. Loeliger)  
70 (A. Naef)  
Tab. 1-4 (V. Loeliger, H. Zwahlen et Ph. Curdy – projections)  
pl. 1 (M. Klausener, F. Burri et V. Loeliger)  
pl. 2-7 (V. Loeliger).

## ABRÉVIATIONS

ACV	Archives cantonales vaudoises
AMH	Archives des Monuments historiques
BHM Berne	Bernisches Historisches Museum (Musée d'histoire, Berne)
MCAH Lausanne	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne
MHAVD	Section des Monuments historiques et Archéologie de l'Etat de Vaud
STL	Saint-Triphon, Le Lessus

Les abréviations utilisées dans les références bibliographiques sont en général celles qui ont cours dans les publications de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abels 1972 B.-U. Abels, Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche Comté und der Schweiz. PBF IX, 4, 1972.
- Archéologie Archéologie en vallée d'Aoste. Du Néolithique à la chute de l'Empire romain 3500 av. J.-C. - Ve s. apr. J.-C. Région Vallée d'Aoste, 1982.
- Aoste 1982
- Bill 1973 J. Bill, Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im Französischen Rhônebecken und ihre Beziehungen zur Südwestschweiz. Antiqua 1, 1973.
- Bill 1976 J. Bill, Die Notgrabung 1976 in Gächlingen/SH, in Niederwiesen. Jb SLM 85, 1976, 69-71.
- Bill 1980 J. Bill, Früh- und mittelbronzezeitliche Höhensiedlungen im Alpenrheintal im Lichte der Bronze-produktion. AKB 10, 1980, 17-21.
- Bocksberger 1959 O.-J. Bocksberger, Sondages archéologiques au Lessus, St-Triphon (commune d'Ollon, distr. d'Aigle). RHV 67, 1959, 161-169.
- Bocksberger 1960 O.-J. Bocksberger, A propos d'une boucle de ceinture «burgonde» trouvée à St-Triphon (Ollon, distr. d'Aigle, VD). US 24, 1960, 33-39.
- Bocksberger 1960/61 O.-J. Bocksberger, Le Lessus, St-Triphon (commune d'Ollon, distr. d'Aigle). ASSPA 48, 1960/61, 205-209.
- Bocksberger 1964 O.-J. Bocksberger, Age du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois. Lausanne, 1964.
- Bocksberger 1976 O.-J. Bocksberger, Le dolmen MVI. Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 1 et 2. Document du Département d'anthropologie de l'Université de Genève 1 et 2, C.A.R. 6 et 7, 1976, 2 volumes publiés par Alain Gallay.
- Bocksberger 1978 O.-J. Bocksberger, Horizon supérieur : secteur occidental et tombes Bronze ancien. Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais), 3 et 4. Document du Département d'anthropologie de l'Université de Genève 4 et 5, C.A.R. 13 et 14, 1978. 2 volumes publiés par Alain Gallay.
- Bonnamour 1976 L. Bonnamour, Siedlungen der Spätbronzezeit (Bronze Final II) im Saône-Tal südlich von Chalon-sur-Saône. AKB 6, 1976, 123-130.
- Bonstetten 1874 Baron de Bonstetten, Carte archéologique du canton de Vaud. Toulon, 1874.
- Collardelle et Bocquet 1973 M. Collardelle et A. Bocquet. Une sépulture double mérovingienne à Seyssinet-Pariset (Isère). L'Anthropologie 77, 1973, 519-578.
- Crotti et al. 1983 P. Crotti, P. Curdy, M. David, K. Farjon, A. Gallay, G. Pignat, J. Studer et E. Wermus, Le territoire des sites du Néolithique moyen valaisan (Suisse). Bull. d'études préhist. alpines 15, 1983, 55-80.
- Crotti et Pignat 1983 P. Crotti et G. Pignat, Abri mésolithique de Collombey-Vionnaz : Les premiers acquis. ASSPA 66, 1983, 7-16.
- Crotti et Pignat 1984 P. Crotti et G. Pignat, L'histoire tardi- et postglaciaire du Haut bassin rhodanien et son peuplement mésolithique. Preistoria alpina (à paraître).
- Drack 1970 W. Drack, Zum bronzenen Ringschmuck der Hallstattzeit aus dem schweizerischen Mittelland und Jura. ASSPA 55, 1970, 23-87.
- Dubuis 1938 O. Dubuis, Saint-Triphon (District d'Aigle, Vaud). ASSPA 30, 1938, 153-159.
- Dubuis 1939 O. Dubuis, Ollon (distr. d'Aigle, Vaud). ASSPA 31, 1939, 69-71.
- Egloff et Farjon 1983 M. Egloff et K. Farjon, Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité. C.A.R. 26, 1983.
- Ettlinger 1959 E. Ettlinger, Céramique campanienne en Suisse. US 23, 1959, 11-12.
- Ettlinger 1983 E. Ettlinger, Die italische Sigillata von Novaesium. Novaesium IX, Limesforschungen 21, 1983.
- Furger-Gunti 1979 A. Furger-Gunti, Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit. (1. Jahrhundert v. Chr.). Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 6, 1979.
- Furger-Gunti et Berger 1980 A. Furger-Gunti et L. Berger, Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 7, 1980.
- Gallay 1976 A. Gallay, Origine et expansion de la civilisation du Rhône. Les âges des métaux dans les Alpes, IX<sup>e</sup> congrès UISPP, 1976, 5-26.
- Gallay 1979 A. Gallay, Le phénomène campaniforme : une nouvelle hypothèse historique. ASAG 43, 1979, 231-258.
- Gallay A et G. 1968 A et G. Gallay, Le Jura et la séquence Néolithique récent-Bronze ancien. ASAG 33, 1968, 1-84.
- Gallay G. et A 1972/73 G. et A. Gallay, Die älterbronzezeitlichen Funde von Morges/Roseaux. ASSPA 57, 1972/73, 85-113.
- Gallay et Corboud 1983 A. Gallay et P. Corboud, Quarante ans de recherches néolithiques en Valais. AS 6, 1983, 35-40.
- Gallay, Olive et Carazzetti 1983 A. Gallay, Ph. Olive et R. Carazzetti, Chronologie C14 de la séquence Néolithique-Bronze ancien du Valais (Suisse). ASSPA 66, 1983, 43-73.

- Gallay et Pugin 1983 A. Gallay et Chr. Pugin, Le gorgerin Bronze ancien de Sierre-Piney (Valais). AS 6, 1983, 41-45.
- Gallay 1971 G. Gallay, Das Ende der Frühbronzezeit im Schweizer Mittelland. ASSPA 56, 1971, 115-138.
- Gardin 1979 J.-C. Gardin, Une archéologie théorique. Paris, 1979.
- Goudineau 1968 Chr. Goudineau, La céramique arétine lisse. Ecole française de Rome, Mélanges d'archéologie et d'histoire, suppl. 6, Paris, 1968.
- Goudineau 1970 Chr. Goudineau, Notes sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien (« Pompejanisch-roten-Platten »). Mélanges de l'Ecole française de Rome 28, 1970, 159-186.
- Graue 1974 J. Graue, Die Gräberfelder von Ornavasso. Hamburger Beiträge zur Archäologie, Beiheft 1, 1974.
- Grütter 1980 H. Grütter, Neue Grabfunde der frühen Bronzezeit aus dem Thunerseegebiet. AS 3, 1980, 82-88.
- Heierli et Oechsli 1896 G. Heierli et W. Oechsli. Urgeschichte des Wallis. MAGZ 24, 1896, 97-180.
- Jayet et Sauter 1953 A. Jayet et M.-R. Sauter. Observations géologiques et archéologiques récentes sur les terres rouges. Bull. Inst. Nat. genevois, 56, 1953, 151-166.
- Kaenel 1978 G. Kaenel, Fouilles récentes sur la colline de St-Tiphon, commune d'Ornavasso. AS 1, 1978, 66-70.
- Kaenel 1983a G. Kaenel, St-Tiphon (Ornavasso, Vaud). Frontière de la civilisation alpine à la fin de La Tène (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.). Bull. d'études préhist. alpines 15, 1983, 141-154.
- Kaenel 1983b G. Kaenel, Cinq tombes du second âge du fer à Sion. AS 6, 1983, 46-55.
- Kaenel et Fehlmann 1980 G. Kaenel et S. Fehlmann, Un quartier de Lousonna. La fouille de « Chavannes 7 » 1974/1975 et 1977. Lousonna 3, C.A.R. 19, 1980.
- Kaenel, Klausener et Fehlmann 1980 G. Kaenel, M. Klausener et S. Fehlmann, Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna, Vidy/Lausanne. Lousonna 2, C.A.R. 18, 1980.
- Kimmig et Gersbach 1971 W. Kimmig et E. Gersbach, Die Grabungen auf der Heuneburg 1966-1969. Germania 49, 1971, 21-91.
- Klumbach 1966 H. Klumbach, Eine oberitalische Relieftasse aus Giubiasco. Helvetia Antiqua, FS E. Vogt, 1960, 173-182.
- Klumbach 1972 H. Klumbach, Beiträge zu Sarius und Aco. I problemi della ceramica romana di Ravenna, della Valle padana e dell'alto Adriatico. Bologna, 1972, 195-201.
- Levade 1824 L. Levade, Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud. Lausanne, 1824.
- Martignier et de Crousaz 1869 D. Martignier et A. de Crousaz, Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud. Lausanne, 1869.
- Masson 1976 D. Masson, Etude d'un échantillon de la faune de La Tène à St-Tiphon-Le Lessus (Vaud, Suisse). Dipl. de biologie, Uni de Genève (dactylographié), 1976.
- Menk 1979 R. Menk, Le phénomène campaniforme: structure biologique et intégration historique. ASAG 43, 1979, 259-284.
- Mertens 1972 J. Mertens, Terre sigillée d'Ordon. I problemi della ceramica romana di Ravenna, della Valle padana e dell'Adriatico. Bologna, 1972, 221-228.
- Mottier 1971 Y. Mottier, Bestattungssitten und weitere Belege zur geistigen Kultur. UFAS 3, 1971, 145-156.
- Naef 1895-1898 A. Naef, Journal des fouilles et explorations archéologiques sur la colline de St-Tiphon (Archives cantonales vaudoises, manuscrit inachevé), 1895-1898.
- Naef 1902 A. Naef, Notes (Archives cantonales vaudoises, notes manuscrites) 1902.
- Osterwalder 1971a Chr. Osterwalder, Die mittlere Bronzezeit im Mittelland und Jura. UFAS 3, 1971, 27-40.
- Osterwalder 1971b Chr. Osterwalder, Die mittlere Bronzezeit im Schweizerischen Mittelland und Jura. Monographien zur Ur- und Frühgesch. der Schweiz 19, 1971.
- Pauli 1971 L. Pauli, Die Golasecca-Kultur und Mitteleuropa. Hamburger Beiträge zur Archäologie I, 1, 1971.
- Paunier 1977 D. Paunier, Note sur la céramique gallo-romaine de Genève: les productions tardives à revêtement argileux. Figlina 2, 1977, 79-83.
- Paunier 1980 D. Paunier, La céramique gallo-romaine recueillie à Saint-Pierre de Genève. AS 3, 1980, 192-196.
- Paunier 1981 D. Paunier, La céramique gallo-romaine de Genève de La Tène finale au royaume burgonde (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Mémoires et documents de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, série in-4, 9, 1981.
- Paunier 1983 D. Paunier, La pierre ollaire en Valais. AS 6, 1983, 161-170.
- Primas 1977 M. Primas, Untersuchungen zu den Bestattungssitten der ausgehenden Kupfer- und frühen Bronzezeit. Ber. RGK 58, 1977, 1-160.
- Pugin 1983 Chr. Pugin, Trouvailles isolées en Valais 1960-1982. Dipl. d'Anthropologie, Uni. de Genève (dactylographié), 1983.
- Roth-Rubi 1980 K. Roth-Rubi, Zur spätromischen Keramik von Yverdon. ZAK 37, 1980, 149-197.

- Rychner 1979 V. Rychner, L'âge du Bronze final à Auvernier (lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse. C.A.R. 15-16, 1979.
- Rychner 1981 V. Rychner, Le cuivre et les alliages du Bronze final en Suisse occidentale. Musée neuchâtelois 13, 1981, 97-124.
- Sauter 1947 M.-R. Sauter, Fouilles nouvelles dans la nécropole de La Barmaz à Collombey (Monthey, Valais). US 11, 1947, 18-22.
- Sauter 1952 M.-R. Sauter, L'âge du Bronze dans le district de Monthey (Valais). Annales valaisannes 1952, 5-16.
- Sauter 1957 M.-R. Sauter, Le site préhistorique de La Barmaz sur Collombey (Monthey, VS). US 21, 1957, 49-52.
- Sauter 1950, 1955, 1960 M.-R. Sauter, Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens (suivi d'un « Premier supplément à l'inventaire archéologique, 1950-1954 », et d'un « Deuxième supplément à l'inventaire archéologique, 1955-1959 »). Vallesia 5, 1950, 1-165; 10, 1955, 1-38; 15, 1960, 241-296.
- Sauter 1973 M.-R. Sauter, Anthropologie du Néolithique – La Suisse. (Schwabedissen, H. éd.), Die Anfänge des Neolithikums vom Orient bis Nordeuropa, VIII a, Anthropologie. Wien, 1973, 235-246.
- Sauter et Bocksberger 1959 M.-R. Sauter et O.-J. Bocksberger, Quelques cas de séquence Néolithique - Bronze ancien dans la vallée supérieure du Rhône. Congrès préhist. de Monaco, XVI<sup>e</sup> session, 1959, 1001-1014.
- Schauer 1971 P. Schauer, Die Schwerter in Süddeutschland, Oesterreich und der Schweiz I. PBF IV, 2, 1971.
- Schenk 1906 (= 1907) A. Schenk, Note sur quelques sépultures de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer dans la vallée du Rhône (canton de Vaud, Suisse). Rev. préhist. de l'Est de la Fance 2, 1906, 68-73 (= RHV 15, 1907, 214-219).
- Schindler et Scheffenegger 1977 M. Schindler et S. Scheffenegger, Die glatte rote Terra sigillata vom Magdalensberg. Kärntner Museumsschr. 62, 1977.
- Schindler-Kaudelka 1980 E. Schindler-Kaudelka, Die römische Modelkeramik vom Magdalensberg. Archäol. Forschungen zu den Grabungen auf dem Magdalensberg 7, 1980.
- Troyon 1841 F. Troyon, Description des tombeaux de Bel-Air. MAGZ 8, 1841, 1-18.
- Troyon 1844 F. Troyon, Bracelets et agrafes antiques. MAGZ 2, 1943, 27-32.
- Troyon 1868 F. Troyon, Monuments de l'antiquité dans l'Europe barbare. Mémoires et documents de la Soc. d'hist. de la Suisse romande 25, 1868.
- Villes 1981 A. Villes, Les silos de l'habitat protohistorique en Champagne crayeuse. Les techniques de conservation des grains à long terme. CNRS, Paris, 1981, 194-225.
- Viollier 1907 D. Viollier, Etude sur les fibules de l'âge de Fer trouvées en Suisse. ASA 1907, 7 ss.
- Viollier 1916 D. Viollier, Les sépultures du second âge du Fer sur le plateau suisse. Genève, 1916.
- Viollier 1927 D. Viollier, Carte archéologique du Canton de Vaud. Des origines à l'époque de Charlemagne. Lausanne, 1927.
- Walser 1976 G. Walser, Die römischen Strassen in der Schweiz. 1. Teil: Die Meilensteile. Itinera Romana 1, Bern, 1967.
- Weidmann 1979 D. Weidmann, St-Triphon - La Porte (Ollon, distr. d'Aigle, VD). ASSPA 62, 1979, 121-122 (= RHV 1979, 219-245, passim).
- Weidmann 1980 D. Weidmann, Chronique archéologique. RHV 1980, 163-184.
- Wermus 1980 E. Wermus, Sembrancher. Habitat préhistorique alpin (VS). Dipl. Dép. d'Anthropologie, Uni. de Genève (dactylographié), 1980.
- Wyss 1977 R. Wyss, Motta Vallac, eine bronzezeitliche Höhensiedlung im Oberhalbstein. HA 29/30, 1977, 35-55.
- Wyss 1979 R. Wyss, Archäologische Untersuchungen, Motta Vallac, Gemeinde Salouf GR. JbSLM 88, 1979, 49-51.
- Wyss 1983 R. Wyss, Handel und Verkehr. Technik und Wirtschaft in ur-und frühgeschichtlicher Zeit, Einführungskurse in die ur- u. frühgesch. Arch. der Schweiz 3. SSPA 1983, 47-50.

